











HISTOIRE
DU
TRAITÉ DE PAIX
DES
PYRÉNÉES.

TOME PREMIER.

HISTOIRE
DES
NÉGOCIATIONS,
ET DU
TRAITÉ DE PAIX
DES
PYRÉNÉES.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM,
Chez GUY, Libraire.
Et se trouve A PARIS;
Chez BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques.

M. DCC. L.



AVERTISSEMENT.

L'Hiſtoire d'un traité de paix a néceſſairement différens objets. On doit y expliquer : 1o. les motifs qui ont déterminé les Puiſſances contractantes à ſe faire la guerre : 2o. Les évenemens de la guerre même, qui ont toûjours beaucoup d'influence ſur les négociations, & qui décident des traités : 3o. Le commencement & les progrès de la négociation, les incidens qui y ſurviennent, le caractere des Négociateurs, l'eſprit, les maximes, les droits des Cours qui négocient : 4o. Enfin les conventions qui forment le trai-

té dont on écrit l'Hiſtoire : c'eſt le plan que je me ſuis fait pour celle du Traité des Pyrénées.

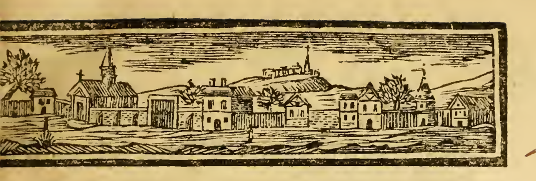
Perſonne n'ignore que ce traité a été précédé immédiatement par ceux de Weſtphalie. D'abord j'avois crû devoir les prendre pour mon époque, & qu'il me ſuffiſoit de donner dès l'entrée de cet Ouvrage une idée juſte de l'état où étoient la France & l'Eſpagne, lors de la conſommation des traités de Munſter & d'Oſnabruk. Je me bornois encore à cette époque par une autre raiſon ; il y a très-peu de tems que l'on a donné au Public une Hiſtoire de ces traités dans toute l'étendue qu'une Négociation auſſi célebre paroiſſoit exiger ; l'Auteur a eu pour cet Ouvrage des ſecours extraordinaires & même uniques, dans les Mémoires de M. le Comte d'Avaux ; cette Hiſtoire eſt écri-

te avec nobleſſe, avec exactitude pour les faits, d'un ſtyle digne de l'Hiſtoire & de l'Auteur, qui avoit d'ailleurs beaucoup de réputation. Pourquoi, dira-t-on, retoucher des faits parfaitement expliqués, & connus de tous ceux qui ont la moindre teinture de nos Négociations modernes ?

Je répons qu'il manqueroit à mon Ouvrage une partie eſſentielle, ſi je n'expliquois pas les raiſons qui déterminerent la France & l'Eſpagne à ſe faire la guerre. Je dois encore donner au moins une idée ſommaire des évenemens militaires qui précéderent les traités de Weſtphalie. Je dois juſtifier par la ſupériorité que les Armes de la France avoient eue, l'étendue des demandes qu'elle forma à Munſter, & inſtruire le Lecteur des motifs qui firent échoüer cette Né-

gociation. Enfin, puiſque la France & l'Eſpagne n'acheverent pas leur Traité à Munſter, puiſque ces Puiſſances ne ſe reconcilierent que par le Traité des Pyrénées, tout ce qui s'eſt paſſé dans leurs Armées, toutes les Négociations que leurs Miniſtres ont faites pour la paix, depuis qu'elles ſe déclarerent la guerre en 1635. ſont néceſſairement de mon ſujet : ce ſont les degrés par leſquels on eſt parvenu au Traité des Pyrénées dont j'écris l'Hiſtoire.





HISTOIRE
DES
NÉGOCIATIONS,
ET DU TRAITE' DE PAIX
DES
PIRÉNÉES.



LA France & l'Espagne rivales depuis le regne de François I. & de Charles-Quint, avoient fait un Traité de Paix * sur la fin du seizieme siecle; leurs anciennes querelles paroissoient éteintes, & l'alliance étroite que Louis XIII. avoit contractée ** avec Philippe IV. faisoit espérer à l'Europe que ces Princes ne la replon-

* *Traité de Vervins, du 2. Mai 1598.*

** *Par le double mariage conclu en 1612.*

geroient point dans les malheurs de la Guerre : mais ils avoient des prétentions trop oppoſées, ou pour eux-mêmes dans les Pays-Bas, ou pour leurs Alliés en Allemagne, & en Italie. Il n'y avoit point entre eux de guerre ouverte; il y avoit une méſintelligence conſtante, & il ne leur manquoit que l'occaſion pour éclater.

1598.

Depuis que le Grand Guſtave avoit péri à la bataille de Lutzen, les affaires des Suédois avoient toûjours empiré; ils ſe ſoûtenoient avec peine en Allemagne; l'Empereur ſe flatoit même de les en chaſſer bientôt, & le Roi d'Eſpagne ne ſembloit avoir fait une trêve * avec les Hollandois, que pour pouvoir donner des troupes à l'Empereur contre les Suédois, & contre la France même, ſi elle perſiſtoit à ſoûtenir ſes anciens Alliés. Avec ces diſpoſitions à la guerre, l'Eſpagne étoit bien éloignée d'avoir des ménagemens pour la France. Philippe IV. avoit attaqué les Ducs de Savoie & de Mantoue, qui s'étoient mis ſous la protection

* en 1609.

de Louis XIII. Il avoit engagé le Duc de Lorraine à s'élever contre la France ; il avoit fomenté les divisions de la Maison Royale ; les Calvinistes, & tous les autres François séditieux étoient soûtenus par les intrigues, & par l'argent de l'Espagne ; d'ailleurs les Provinces-Unies étoient dans un état de foiblesse, où elles ne pouvoient faire qu'une paix désavantageuse avec l'Espagne, si la France ne les soûtenoit contre leur ennemi commun. Tant de sujets de mécontentement réunis aux intérêts pressans de la Suede & des Provinces-Unies, étoient des motifs propres à déterminer la France à la guerre. Cependant Louis XIII. desiroit sincerement la paix. Plus le Cardinal de Richelieu étoit éclairé, plus il redoutoit une guerre dont l'évenement étoit très-incertain, & qui devoit nécessairement entraîner toutes les autres Puissances de l'Europe. Aussi il voulut épuiser toutes les voies de conciliation : mais lorsqu'il fut persuadé qu'elles étoient inutiles, il se détermina à attaquer

1609.

1609. la Maison d'Autriche d'une maniere à lui faire perdre les foibles restes de son ancienne supériorité.

Il y a peu de momens dans l'Histoire aussi intéressans que celui où Richelieu se prépara à déployer toutes les forces de la France, & toutes celles de ses Alliés, pour abbatre la Maison d'Autriche, ou du moins pour l'humilier & pour l'affoiblir. L'entreprise étoit vaste & hardie; il falloit retenir en Allemagne les troupes de l'Empereur; le Ministre François leur opposa les Suédois, beaucoup plus irrités de leurs dernieres pertes, qu'ils n'en étoient découragés; il fit des traités avec plusieurs Princes de l'Empire, dont la liberté & les prérogatives étoient dans un péril évident; il divisa les membres du Corps Germanique, qui auroient été trop redoutables, s'ils avoient été bien unis. Pour la Monarchie d'Espagne, Richelieu se proposa de lui faire la guerre dans tous les Pays de sa domination en Europe. La seule foiblesse de la Marine de France ne lui permit pas de porter ses

vues sur les Colonies Espagnoles des Indes Orientales & Occidentales. Les Ducs de Savoie & de Mantoue, les Grisons, les Napolitains impatiens du joug qu'on leur avoit imposé, étoient destinés à entretenir la guerre en Italie pour y attirer une grande partie des troupes d'Espagne. Dans les Pays-bas, les Provinces-Unies devoient avoir une armée considérable, & faire une puissante diversion. La Franche-Comté devoit être également le théatre de la guerre; & pour porter le feu dans l'intérieur même de la Monarchie d'Espagne, la Catalogne devoit demander, les armes à la main, le rétablissement de ses anciens priviléges; tous ces ressorts ne pouvoient être mis en mouvement que par des Traités, qui sont toûjours le chef-d'œuvre de la politique. Je vais rapporter ceux que la France fit au commencement de cette guerre.

1609.

Parmi ses Alliés, la Suede & les Provinces-Unies tenoient alors le premier rang. La France avoit d'anciens engagemens avec la Suede;

1634.

1634. elle les exécutoit avec fidélité, & elle les avoit renouvellés en 1634. Louis XIII. s'étoit obligé à donner un subside annuel, à entretenir douze mille hommes en Allemagne & à avoir encore une armée sur les bords du Rhin, pendant que les Suédois feroient la guerre du côté de l'Elbe. Cette ligue étoit offensive, & défensive ; on y admit les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, le Duc de Wirtemberg, le Landgrave de Hesse-Cassel, & d'autres Princes de l'Empire. L'objet de ce Traité étoit de pacifier les troubles d'Allemagne, & de procurer aux Princes confédérés une juste satisfaction sur les sujets de plaintes que l'Empereur leur avoit donnés ; mais cette ligue eut le sort ordinaire des ligues offensives ; l'Empereur négocia secrettement avec les Princes confédérés ; il détacha les plus intéressés, ou les plus timides ; cependant il en resta encore assez dans l'alliance de la France & de la Suede pour faire une révolution dans l'Empire, & pour anéantir ce pouvoir arbitraire

que Charles-Quint & ſes ſucceſſeurs avoient affecté.

Louis XIII. fit un autre Traité avec les Provinces-Unies au commencement de l'année 1635. il s'engagea à déclarer la guerre à l'Eſpagne, & à faire entrer dans les Pays-Bas une armée de trente mille hommes; les Provinces-Unies devoient avoir un nombre égal de troupes, pour agir de concert avec l'Armée Françoiſe. On vouloit tenter la fidélité des Sujets que l'Eſpagne avoit aux Pays-Bas; s'ils étoient diſpoſés à ſecoüer le joug de la Maiſon d'Autriche, on ſe promettoit de ne point poſer les armes que ces Provinces n'euſſent été érigées en République abſolument indépendante; ſi elles refuſoient des offres auſſi flateuſes, la France & les Hollandois devoient partager entr'eux ces Provinces, qu'ils eſpéroient de conquérir : toutes les places de la côte de Flandres, juſqu'à Blankemberg, avec une étendue de deux lieues dans les Terres, Thionville, Namur, les Comtés de Flandres, d'Artois & de Hay-

1635.

1635.

nault, le Cambresis, & le Duché de Luxembourg devoient former le partage de la France. Le Marquisat du Saint Empire, la Seigneurie de Malines, le Duché de Brabant, le Pays de Vaès, Gueldre, Hultz, Breda, Stevensvaer étoient destinés aux Hollandois: & pour faciliter tant de conquêtes, les Puissances alliées s'obligeoient à avoir une flotte combinée sur les côtes de Flandres.

Il leur auroit été très-avantageux d'admettre le Roi d'Angleterre dans leur alliance; aussi l'on se promit de faire les plus grands efforts pour l'y engager, ou du moins pour le déterminer à une exacte neutralité; mais la négociation ne fut pas même entamée; les troubles qui s'éleverent en Angleterre ne permirent pas à Charles I. de porter ses vues au dehors; il eut besoin de toutes ses forces dans la guerre civile que les Presbitériens lui susciterent; & bien loin de pouvoir aider ses Alliés, de conserver même son autorité dans ses Etats: il perdit la vie par un parricide que l'on ne peut

affez détefter. Ainfi l'on ne verra pas dans cette Hiftoire le nom de la Grande Bretagne, quoiqu'elle foit accoûtumée depuis long-tems à entrer dans toutes les guerres importantes qui fe font en Europe.

1635.

Du côté de l'Italie, Louis XIII. s'affûra des Princes les plus voifins du Milanez; il fit une ligue offenfive & défenfive avec les Ducs de Savoie & de Parme; il traita avec les Grifons pour avoir la liberté d'établir des Troupes Françoifes dans les paffages de la Valteline. Cet objet étoit important; il s'agiffoit d'empêcher que l'Empereur n'envoyât des troupes en Italie, & que les deux Branches de la Maifon d'Autriche ne joigniffent leurs forces pour fubjuguer les Alliés que la France avoit au-delà des Alpes.

Le Duc de Saxe Weymar avoit des troupes en petit nombre, mais aguéries & bien difciplinées. Ce Prince, dans un âge encore peu avancé, avoit donné des preuves d'une grande capacité; il ne refpiroit que la guerre & la vengeance contre la Maifon d'Autriche, qui

1635. avoit dépouillé l'un de ses Ancêtres de la Dignité Electorale ; il traita avec Louis XIII. à S. Germain-en-Laye ; & par son Traité, il s'assûra des subsides abondans pendant la guerre. A la paix, il devoit avoir le Landgraviat d'Alsace, le Bailliage d'Haguenau, & une pension de cinquante mille écus : à ces conditions, il s'obligea à entretenir dix-huit mille hommes aux Ordres du Roi, & à ne faire la paix avec la Maison d'Autriche, que de concert avec la France : tels étoient les Alliés de cette Couronne au commencement de la Guerre.

Peu de tems avant le Traité de S. Germain, la France & l'Espagne paroissoient être en pleine paix; les liaisons que la France avoit prises avec des Princes étrangers étoient encore dans le secret, lorsque le Gouverneur de Luxembourg surprit la Ville de Trêves, & qu'il enleva l'Electeur au milieu même de sa Capitale, sans que l'Espagne eût d'autre reproche à lui faire que d'avoir signé un Traité avec la France, dans la vue de garantir son

Electorat des malheurs de la guerre dont il étoit menacé. C'étoit un acte d'hostilité & une déclaration de guerre de la part de l'Espagne. Louis XIII. écrivit à l'Infant Cardinal, Gouverneur des Pays-Bas, pour se plaindre d'un procédé aussi violent, & pour réclamer son Allié, quoiqu'il fût bien persuadé que la Maison d'Autriche cherchoit querelle, & qu'elle n'avoit pas fait enlever l'Electeur pour le rendre sur de simples représentations. Le Cardinal Infant donna une réponse équivoque; il dit qu'il ne pouvoit rien décider sans avoir reçu les Ordres qu'il attendoit de Madrid, & de Vienne. Sur cette réponse, Louis XIII. déclara la guerre à l'Espagne.

1635.

19. Mai 1635.

Trois armées étoient déjà assemblées dans les Pays-Bas. Celle de France étoit commandée par les Maréchaux de Châtillon & de Brezé. Le Prince d'Orange étoit à la tête des troupes des Provinces-Unies, & le Prince Thomas de Savoie étoit Général des Espagnols. Les François & les Hollan-

1635. dois avoient intérêt, & ils avoient des ordres précis pour se joindre promptement. L'armée Espagnole étoit retranchée à Avein près de Luxembourg; dans ce poste, elle espéroit de veiller à la conservation des Pays-Bas Espagnols, & d'empêcher la jonction de l'armée de France avec celle des Provinces-Unies. Châtillon & Brezé attaquerent ses retranchemens, qui furent forcés après quelque résistance; quinze cens Espagnols resterent sur la place; on leur fit beaucoup de Prisonniers; ils perdirent toute leur artillerie, tous leurs bagages, & un grand nombre de drapeaux. Après cette victoire, rien n'empêcha les François & les Hollandois de se joindre; la jonction se fit à Maestricht. Ils s'emparerent de Tillemont, de Dieft, & d'Arschot; on étoit même persuadé qu'ils marcheroient sur le champ à Bruxelles, où tout étoit dans la consternation, lorsqu'on vit les deux armées former l'investissement de Louvain: cette Place ne devoit pas tenir longtems devant une armée victorieuse;

mais il eſt rare que des armées combinées de différentes Nations agiſſent avec cette union & cette vigueur dont dépendent les ſuccès militaires. Si les Etats Généraux déſiroient avec empreſſement de chaſſer les Eſpagnols des Pays-Bas, ils ne craignoient pas moins que la France n'y fît trop de conquêtes, & qu'elle n'y étendît ſa domination; ce n'eſt que par ces ſentimens de haine contre l'Eſpagne, & de jalouſie pour la France, que l'on peut expliquer la conduite que les Etats Généraux eurent pendant tout le cours de cette guerre. Ils redoutoient les établiſſemens que les François alloient former ſur les frontieres de leur République, & ils firent manquer l'entrepriſe de Louvain. Les François campés devant cette Place ne pouvoient plus tirer leurs vivres de France; une chaîne de places ennemies s'y oppoſoit; ils ne pouvoient en recevoir que des Provinces-Unies, & elles en refuſerent, ſous le prétexte que par leur Traité elles ne s'étoient pas obligées à approviſionner l'ar-

1635.

mée Françoise. La disette causoit la désertion; elle faisoit périr chaque jour beaucoup de Soldats François; Picolimini s'avançoit pour secourir Louvain; & après dix jours de tranchée ouverte, il fallut lever le siége. Quoique la France pût faire repentir les Etats Généraux de cette infidélité, elle la dissimula, pour ne pas rompre une alliance qui étoit devenue nécessaire, & pour ne pas ruiner les intérêts de la cause commune.

1635.

Dans tous les autres Pays, les armées marchoient. L'on voyoit partout les préparatifs d'une guerre qui devoit bientôt armer toute l'Europe. En Allemagne, l'Empereur avoit négocié assez heureusement, pour détacher l'Electeur de Saxe de l'alliance qu'il avoit faite avec la France & la Suede. Les Suédois ne laisserent pas cette défection impunie; ils ravagerent la Saxe, sans que l'Empereur donnât le moindre secours à son nouvel Allié. Les troupes Impériales étoient dans le bas Palatinat, où elles emporterent d'assaut la Ville de Kayserlautern,

1636.

dont la Garnison Suédoise fut passée au fil de l'épée. De Kayserlautern Gallas s'avança vers la Ville de deux Ponts, persuadé qu'il pourroit en faire le siége sans aucun obstacle. Le Cardinal de la Vallette qui commandoit l'armée Françoise campée sur les bords du Rhin, le lui fit lever par les détachemens qu'il fit à propos pour arrêter les convois des Impériaux, & pour les inquiéter; ils marcherent en corps d'armée pour attaquer les François. Le Cardinal avoit beaucoup moins de troupes que Gallas; il se retira avec précipitation, abandonnant Coblentz, tout le bas Palatinat & Mayence, dont Gallas se rendit le maître.

1636.

Dans le même tems, le Maréchal de Crequy passoit en Italie à la tête de dix mille hommes. Les Ducs de Savoie & de Parme s'étoient flatés d'avoir la gloire de prendre Valence sur le Pô avant son arrivée; leur mésintelligence, plus encore que leur foiblesse, les empêcha de prendre la Place. Après la jonction des François, les Espa-

1636.

gnols furent battus à Buffavola ; & bien loin que les Italiens alliés de la France fussent animés par ce premier succès, ils crurent qu'il étoit de leur intérêt de demeurer dans l'inaction ; parce que, suivant le Traité fait entre la France & la Savoie, on devoit donner au Roi autant de terrein vers Pignerol, qu'on en prendroit pour la Savoie du côté du Milanez ; ainsi les Italiens, à l'exemple des Hollandois, arrêtoient par jalousie le cours de leurs propres victoires. Une grande Puissance qui s'allie avec des Souverains susceptibles de pareilles frayeurs, doit prendre des mesures pour se rendre maîtresse des opérations de la guerre.

L'Espagne avoit aux Pays-Bas ses troupes choisies ; c'étoit là que l'on devoit faire mutuellement les plus grands efforts, & qu'il importoit davantage à la France de triompher. Les Etats Généraux ne se guérissoient point de leurs craintes ; ils voulurent bien que leurs troupes aidassent à reprendre le Fort de Schenk, que les Espagnols avoient emporté

emporté d'assaut : mais après ce succès très-médiocre, ils mirent leurs troupes en quartiers de rafraîchissement, pour les faire reposer à l'entrée même de la carriere. Leur conduite donna au Prince Thomas la facilité d'entrer sur le Territoire de France. D'abord il prit la Capelle & le Castelet ; ensuite il passa la Somme, & le Comte de Soissons ne jugea pas à propos de lui en disputer le passage. Paris en fut allarmé ; la frayeur augmenta, lorsque les Espagnols eurent pris Corbie. On leva vingt mille hommes dans Paris même ; ces troupes réunies à celles que le Comte de Soissons avoit vers Noyon, formoient une armée de cinquante mille hommes. Louis XIII. voulut les commander en personne ; il n'hésita pas à aller attaquer le Prince Thomas, qui se retira avec précipitation ; Corbie fut reprise, & le théatre de la guerre fut rétabli au-delà de la Somme.

1636.

C'étoit pour la France un objet important d'obliger Gallas à abandonner les bords du Rhin, d'où il

1636.

lui étoit facile de pourvoir à la sûreté de l'Empire, & de donner des secours aux Pays-Bas Espagnols, si ces Provinces étoient trop pressées par les François. Pour le tirer d'un poste si avantageux, le Prince de Condé eut ordre d'entrer en Franche-Comté par la Bourgogne; la diversion réussit; Gallas s'avança vers Dole, que le Prince de Condé assiégeoit: ces deux grands Généraux eurent le chagrin, l'un de lever le siége de Dole, l'autre de ne pouvoir prendre une Place aussi foible que celle de S. Jean-de-Lône.

Les Suédois de leur côté, prenoient les mesures les plus justes pour faire des conquêtes en Allemagne. Dans la vue de diminuer le nombre de leurs ennemis, & d'établir la paix sur leurs frontieres, ils avoient renouvellé leur trêve avec la Pologne, à des conditions avantageuses. On leur assuroit la Livonie, mais ils rendoient la Prusse à la Pologne, & à l'Electeur de Brandebourg; par cette trêve ils pouvoient porter toutes leurs forces

dans l'Empire. Bannier commandoit leurs troupes dans la basse Allemagne ; s'il ne put secourir Magdebourg assiégé par l'Electeur de Saxe, il se dédommagea par la victoire qu'il remporta sur l'Electeur à Visloc, par la prise d'Erford dans la haute Thuringe, & par le butin que ses troupes firent dans la Misnie.

1636.

Cette seconde année de la guerre finit par deux évenemens qui flaterent la Maison d'Autriche. Ferdinand Ernest, Roi de Hongrie, fut élu Roi des Romains par le plus grand nombre des Electeurs ; mais la France refusa avec justice de reconnoître cette Election ; elle étoit essentiellement nulle par le défaut de suffrage de l'Electeur de Trêves qui étoit prisonnier à Vienne, & qui n'avoit pas même pû être appellé à l'Election. On fut étonné que les autres Electeurs dissimulassent la violence que l'on faisoit à leur Collegue, & de ce qu'ils consentoient à une Election aussi irréguliere ; l'autre évenement fut le fruit des intrigues de l'Espagne. Ses

1636. Ministres n'ignoroient pas que Monsieur, Frere unique de Louis XIII. & le Comte de Soissons étoient mécontens de la Cour; Monsieur étoit toûjours prêt à recevoir les impressions que ses Confidens vouloient lui donner; le Comte de Soissons étoit toûjours dispofé à entreprendre, pour se faire craindre, & pour augmenter sa fortune. L'Espagne n'eut pas de peine à séduire ces Princes; ils se retirérent de la Cour; mais bientôt ils s'apperçurent que l'Espagne leur avoit promis plus qu'elle ne pouvoit donner, & que leurs vrais intérêts, autant que leur honneur, dépendoient de leur fidélité; on les rappella à leur devoir par les voies de la douceur & de la conciliation.

1637. Les desseins du Cardinal de Richelieu sur l'Italie souffroient tous les jours de nouvelles difficultés. Le Duc de Parme investi par les Espagnols, & menacé d'excommunication par le Pape, s'il ne renonçoit à l'alliance de la France, eut la foiblesse de manquer à ses engagemens, & de se mettre sous la pro-

1637.

tection d'Espagne. On doit présumer qu'il redouta plus les armes des Espagnols, que les Censures Ecclésiastiques, qui sont sans force contre les Souverains, lorsqu'il s'agit de leurs intérêts personnels; d'un autre côté, les Grisons mal payés des subsides qu'on leur avoit promis, & n'espérant pas d'être satisfaits dans un tems où la France étoit accablée d'autres dépenses, obligerent le Duc de Rohan à leur remettre les postes qu'il occupoit dans la Valteline. Jusques-là ce Général avoit soûtenu les intérêts de la France avec beaucoup de bravoure & d'habileté; il ne céda qu'à la force; & dans la crainte que sous un Ministre sévere, on ne le rendît responsable du mauvais succès de son expédition, il se retira en Suisse, où il demeura jusqu'à ce qu'il eût d'autres occasions de servir son Maître & sa Patrie.

Le Cardinal de Richelieu connoissoit sans doute les suites funestes que devoit avoir la foiblesse avec laquelle on faisoit la guerre en Italie; mais il ne pouvoit pour-

1637. voir à tout. Dans une tempête violente, on jette à la mer les marchandises les moins précieuses ; dans une guerre vive & embarrassante, on sacrifie les Provinces moins importantes pour sauver le cœur de l'Etat. L'ennemi étoit aux portes du Royaume, du côté de la Flandres & de la Bourgogne. Il étoit dans le Royaume même sur les côtes de Provence, où il s'étoit rendu maître des Isles Sainte Marguerite, & il étoit d'une conséquence extrême de l'obliger à en sortir, avant que de penser à faire des conquêtes en Italie. Le Comte d'Harcourt eut ordre de faire une descente dans ces Isles, pendant que Sourdis Archevêque de Bordeaux, & Commandant de la Flotte Françoise, les bloqueroit par mer ; le projet réussit ; tous les Forts furent emportés, & les Espagnols furent obligés de se retirer, après avoir perdu beaucoup de monde. Ils firent une tentative sur Leucate en Languedoc. Le Duc d'Halluye, connu depuis sous le nom de Maréchal de Schomberg, les força à

lever le ſiége. Dans le même tems le Duc de Longueville prenoit Saint-Amour & Lons-le-Saunier en Franche-Comté, & l'Armée Françoiſe des Pays-Bas réduiſoit les Places de Landrecy, la Capelle, Yvoy, & Damvilliers. Le Prince d'Orange étoit moins heureux; à la vérité, il avoit enlevé Breda aux Eſpagnols, mais il leur laiſſa reprendre Venlo & Ruremonde, qui couvroient encore de plus près le Territoire de ſa République.

1637.

Tant d'armées quoique médiocres, ſi on les compare à celles de nos jours, épuiſoient la France & l'Eſpagne, ſans en venir à aucune action déciſive. Richelieu ſe prépara à de plus grands efforts; il commença par rectifier les premiers Traités, où l'on n'avoit pas pris des meſures aſſez juſtes pour faire des conquêtes, & pour arriver à une paix glorieuſe. Dès l'année 1636. Louis XIII. & la Reine de Suede avoient envoyé leurs Plénipotentiaires à Viſmar. On y avoit décidé que l'Armée Françoiſe qui étoit ſur les bords du Rhin entreroit

1637.

dans l'Empire, & que dans le même tems les Suédois porteroient la guerre en Siléſie & en Bohême. Les circonſtances n'avoient pas permis que l'on exécutât ce projet; on changea encore le Traité de Viſmar, & l'on convint que la France feroit la guerre dans la haute Allemagne, pendant que les Suédois attaqueroient les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, qui étoient infideles à leurs engagemens; c'étoit en effet le ſeul moyen de déterminer l'Empereur à rappeller toutes ſes troupes dans l'Empire, de ſoûtenir les Alliés qui s'étoient déclarés pour la France & pour la Suede, & de faire déclarer ceux qui héſitoient encore à défendre la Liberté Germanique. Ce nouveau Traité fut fait à Hambourg *; il aſſûroit à la Suede un million de ſubſide annuel; il devoit ſubſiſter pendant trois ans, & l'on renouvelloit les promeſſes de ne jamais traiter avec la Maiſon d'Autriche que d'un conſentement mutuel.

* 6. Mars 1638.

L'on retoucha également le Traité qui avoit été fait avec la Savoie.

Louis

Louis XIII. promit à la Régente d'avoir en Italie une armée de douze mille hommes, & de quinze cens chevaux, sous la condition que la Régente y joindroit six mille hommes, & deux mille quatre cens chevaux, & que la France lui payeroit un subside annuel de huit cens quarante mille livres : l'objet de ce nouveau Traité étoit d'obliger l'Empereur à donner au jeune Duc de Savoie l'investiture de tous les Fiefs d'Empire que son pere avoit possédés.

1638.

Pendant que l'on négocioit, & dans le cœur même de l'hyver, l'on avoit commencé les opérations militaires. Jean de Wert qui commandoit les Impériaux dans la Soüabe, avoit battu le Duc de Weymar, & il l'avoit obligé à lever le siége de Rhinfeldt, l'une des Villes Forestieres. La vengeance de Weymar fut prompte & complette; il attaqua Jean de Wert à son tour; les Impériaux furent mis en déroute; le Général même fut fait prisonnier; Weymar l'envoya en France pour rendre hommage au Roi,

1638.

dont il recevoit les Ordres, & pour humilier davantage son prisonnier. Le Duc Savelli, l'un des Généraux de l'Empereur, avoit eu le même sort que Jean de Wert; mais il trouva le secret d'échaper de sa prison. Le premier de ces deux combats fut remarquable par la perte du Duc de Rohan; ce grand homme, à qui l'on ne pouvoit reprocher que l'ambition qu'il eut d'être le Chef des Huguenots en France, voulut effacer sa faute, en servant même sous Weymar en qualité de simple Volontaire; il fut blessé dans le moment où il tâchoit de rallier les Suédois, & il mourut peu de jours après de ses blessures: il a voulu être enterré à Geneve.

Weymar savoit également vaincre & profiter de ses victoires. Après la déroute des Impériaux, il prit Rhinfeldt & Fribourg en Brisgau; il forma ensuite le Blocus de Brisack. Gocutz & Savelly Généraux de l'Empereur, tenterent de ravitailler la Place. Weymar prit leur convoi; il chassa même le Duc de Lorraine du poste qu'il avoit pris

pour intercepter les ſecours que la France devoit envoyer aux Suédois, & il rentra dans ſes lignes. Il y fut attaqué avec beaucoup de vigueur, ſans que l'on pût le forcer ; ſa conſtance, ſon activité, ſon intelligence étonnerent ſes ennemis ; enfin il ſe rendit maître de la Place qui devoit être la Capitale de la petite Souveraineté qu'on lui avoit promiſe en Alſace.

1638.

Il s'en falloit beaucoup que la France fît la guerre avec le même bonheur en Italie. Le Marquis de Léganès avoit formé le ſiége du Fort de Breſme ; le Maréchal de Crequy ſe préparoit à le ſecourir, & l'on s'attendoit dans les deux armées à voir une action extrêmement vive ; le Maréchal voulut reconnoître lui-même les retranchemens des ennemis ; il fut emporté d'un coup de canon ; & l'Armée Françoiſe n'ayant plus de Général en qui elle eût confiance, demeura dans l'inaction. Montgaillard défendit la Place avec une garniſon foible, & très-inférieure à celle qu'il devoit avoir, dont il recevoit

1638.

même la solde ; il fallut se rendre honteusement ; on lui fit son procès, & il eut la tête tranchée à Cazal. Le Cardinal de la Valette succéda au Maréchal de Crequy dans le Commandement de l'Armée d'Italie. Ce changement ne rétablit pas les affaires de la France ; ce n'est pas ternir la réputation d'un Ecclésiastique, d'assûrer avec tous les Historiens de son tems, qu'il n'avoit ni les talens, ni l'expérience nécessaire à un Général ; aussi il arriva en Italie, pour être simple spectateur de la perte de Vérécil, que Léganès obligea à capituler après un mois de tranchée ouverte.

Aux Pays-Bas, les Espagnols faisoient la guerre avec une supériorité encore plus grande. Ils forcerent les retranchemens des Hollandois dans le Pays de Vaès. Le Prince d'Orange leva le siége de Gueldres, & le Maréchal de Châtillon abandonna celui de S. Omer, où le Prince Thomas avoit jetté un secours de deux mille hommes. Tels étoient les fruits de la mésintelligence des François & des Hollan-

dois ; leur unanimité auroit été redoutable aux Espagnols ; leur division les mirent souvent en danger de se perdre ; du moins elles firent échoüer beaucoup de projets de conquêtes, & la liberté des Provinces-Unies devenoit tous les jours plus incertaine.

1638.

Dans la Biscaye, M. le Prince fit le siége de Fontarabie ; on croyoit que cette Place étoit aux abois, lorsque l'Amirante de Castille, & le Marquis de Mortave attaquerent les lignes des François : les assiégeans furent défaits, & la Ville fut délivrée. Toute la honte de cette défaite retomba sur le Duc de la Valette, qui avoit différé au lendemain l'attaque d'un bastion entr'ouvert par une mine ; il fut condamné à mort par contumace ; cependant il y a lieu de croire qu'il n'étoit pas bien coupable, puisqu'il revint en France après la mort du Cardinal de Richelieu. Tant de pertes n'étoient pas compensées par les avantages que la France eut sur mer. Il est rare que les Batailles navales soient décisives. Les

1638.

flottes de France & d'Espagne se rencontrerent à la hauteur de Cat-lary en Biscaye ; Sourdis attaqua les Espagnols ; il leur brûla , ou il coula à fond dix-sept de leurs vaisseaux; un seul échapa du combat. Sur les côtes de Genes , les Galeres de France & d'Espagne furent aux prises; les François prirent six Galeres Espagnoles ; ils en perdirent trois ; ainsi l'on se faisoit mutuellement beaucoup de mal ; on ne s'en faisoit pas encore assez pour obliger l'un des deux Partis à demander la paix.

1639.

Les Suédois continuoient à faire en Allemagne des Campagnes glorieuses & utiles. Dans un combat que Banier livra aux Impériaux près de Remnitz en Bohéme , il leur fit cinq mille prisonniers ; deux mille périrent dans l'action ; tout le canon , tout le bagage fut la proie du Vainqueur. Sans perdre de tems, les Suédois investirent Prague ; ce siége fut l'écueil où la réputation de Banier échoüa ; il leva le siége sans pouvoir donner aucun motif de sa retraite. On crut alors que

l'Empereur l'avoit séduit, en lui promettant la Dignité de Prince de l'Empire ; & les Duchés de Grosglogau & de Saganen, si par sa manoeuvre & par ses représentations à la Cour de Suede, il pouvoit déterminer la Reine Christine à faire la paix, sans la participation de la France ; l'intrigue ne réussit pas, Banier perdit sa gloire & ses espérances.

1639.

Weymar ne lui cédoit point en courage ; il le surpassoit en probité, & il étoit fidele à ses engagemens ; toutes les saisons lui étoient égales pour faire la guerre. Dès le mois de Janvier de cette année il étoit entré en Franche-Comté ; cette Province appartenoit alors au Roi d'Espagne ; le Duc de Lorraine voulut s'opposer au passage des Suédois ; il fut battu, & il laissa prendre le Château de Joux près de Pontarlier. Cette conquête fut la derniere que fit Weymar ; il mourut âgé de trente-six ans. Par son testament il donna toutes les places dont il étoit en possession à celui de ses freres qui voudroit suivre

1639.

ſon entrepriſe : & ſi aucun d'eux ne vouloit s'en charger, il les donnoit à la France. On trouva ſingulier qu'un Prince qui s'étoit mis au ſervice du Roi, & dont toutes les troupes étoient ſoudoyées par la France, prétendît diſpoſer de ſes conquêtes ; cependant le Cardinal de Richelieu crut devoir ménager des troupes qui avoient donné tant de preuves de bravoure ; on négocia avec les Chefs, & on fit un traité qui confirmoit toutes les conceſſions que Weymar avoit faites à ſes Officiers & à ſes ſoldats. Le Roi leur continua l'ancienne ſolde ; & ſous la condition que les principaux Officiers Suédois ſeroient appellés au Conſeil de Guerre, ces troupes remirent à la France toutes les Places qu'elles avoient conquiſes ; elles s'obligerent expreſſément à faire la guerre ſous les Ordres, & pour le profit du Roi.

Les Eſpagnols ſe ſoûtenoient en Italie autant par leurs intrigues que par leurs forces. Ils entretenoient la diviſion entre la Ducheſſe de Savoie, tutrice de ſon fils, & les

Princes de Savoie qui aspiroient à la tutelle de leur neveu. Pour gagner ces Princes, le Roi d'Espagne leur promit la Régence des Etats de Savoie, pendant la minorité du Duc; il leur assûra la possession de toutes les Places qui se rendroient à eux volontairement ; pour celles qu'il faudroit assiéger & conquérir, le Roi d'Espagne se les réservoit. Ce Traité étoit à peine signé, lorsque le Prince Thomas surprit Chivas, & qu'il engagea les Habitans de Quiers, Montcaillier, Yvrée, Verrue, & Crescentin à se déclarer pour lui. Les autres sujets du Duc de Savoie étoient très-disposés à suivre le parti des Princes, & la Régente étoit menacée d'une révolution, si la France ne prenoit des mesures plus justes pour retenir les Piémontois & les Savoyards dans leur devoir. La Régente livra aux Troupes Françoises Carmagnole, Quirasque & Savillan, pour les rendre à la paix ; le Cardinal de la Vallette fit même entrer des troupes dans Turin, pour la sûreté de la Régente & de sa Capitale ;

1639. mais le Prince Thomas & Léganès suivirent ces troupes de si près, qu'ils s'établirent dans les Fauxbourgs de Turin, pour affamer la Ville, & pour profiter des intelligences qu'ils y avoient. On leur donna en effet le moyen d'y introduire six à sept cens soldats déguisés; ce petit nombre de gens choisis suffit, pour saisir une porte, & pour l'ouvrir à l'Armée Espagnole; la Garnison Françoise se retira dans la Citadelle, & la Régente eut à peine le tems de prendre ses pierreries, & de suivre les François: elle passa à Suze où étoient ses enfans; de-là elle vint à Grenoble pour conférer avec le Roi son frere, & pour se déterminer enfin à lui donner des secours plus efficaces.

Pendant tout ce mouvement, le Comte d'Harcourt faisoit le siége de Quiers; la place étoit pressée; le Prince Thomas & Léganès volérent à son secours; mais ils n'oserent attaquer les retranchemens des François, & ils furent témoins de la reddition de la place. Ils se bor-

nerent à choiſir un poſte d'où ils puſſent arrêter tous les convois qui venoient au Camp de leurs Ennemis. La ſituation du Comte d'Harcourt étoit embarraſſante ; il avoit à nourrir ſes troupes, & la Ville qu'il avoit priſe ; il avoit beaucoup moins de troupes que les Eſpagnols ; s'il eût fait de forts détachemens pour eſcorter ſes convois, il ſe ſeroit affoibli ; s'il étoit reſté dans l'inaction, il auroit vû périr ſon armée par la diſette ; il prit l'unique parti qu'il eut à prendre ; il marcha aux Ennemis ; l'affaire fut bien concertée ; les Eſpagnols ſurpris de ſa témérité ſe battirent comme des gens qui ne croyoient pas courir les riſques d'un combat, & qui n'étoient venus que pour voir les François mettre bas les armes faute de vivres ; ils furent punis de leur ſécurité ; ils laiſſerent trois mille hommes ſur le champ de bataille ; c'étoit une très-grande perte dans un Pays où ils recevoient difficilement les Recrues qui leur venoient d'Eſpagne.

1639.

L'Armée Françoiſe qui étoit en

1639.

Flandres, avoit fait une perte plus considérable. Le Marquis de Feuquieres assiégeoit Thionville ; Picolomini l'attaqua, & le défit ; six mille François furent tués, ou faits prisonniers, & Feuquieres mourut quelques jours après de ses blessures. Richelieu, toûjours constant à faire des exemples de sévérité dans les mauvais succès, fit mettre à la Bastille le Comte de Grancey, & le Marquis de Praslin, à qui il s'en prenoit de la déroute de l'Armée Françoise ; cependant elle fut rétablie avec une promptitude surprenante, & bientôt les François firent de nouvelles entreprises. Picolomini, quoique vainqueur, leva le siége de Mouzon sur la Meuse. Le Maréchal de Châtillon prit & rasa Yvois dans le Luxembourg, & la Milleraye Grand Maître de l'Artillerie de France, assiégea Hesdin dans le Comté d'Artois. Le Roi fut présent à la capitulation de la place; il y entra par la breche ; & sur la breche même il donna à la Milleraye le Bâton de Maréchal.

Vers les Pyrénées, le Prince

de Condé prit Salces ; la médiocrité de ſon armée l'empêcha de faire de plus grands progrès. Le Duc de Longueville n'avoit que quatre ou cinq mille hommes ſur les bords du Rhin ; avec ce petit nombre de troupes, il prit Binghen dans l'Electorat de Mayence, & quelques poſtes dans le Bas Palatinat ; il s'avança même juſques dans la Wétéravie, où il prit des quartiers d'hyver, qu'il auroit été facile de lui diſputer. La mer ne ceſſoit point d'être funeſte aux Eſpagnols ; Tromp Amiral Hollandois rencontra la flotte d'Eſpagne près des côtes d'Angleterre ; dans le premier choc, il prit deux Galions qui portoient des ſommes conſidérables deſtinées à l'armée de Flandres ; le reſte de la flotte Eſpagnole ſe ſauva ſur les côtes d'Angleterre où les Vaiſſeaux Anglois la défendirent pendant quelques jours; mais elle voulut reprendre la route de Dunkerque ; Tromp l'épioit ; il l'attaqua avec tant d'ordre & de vigueur, que de ſoixante-trois Vaiſſeaux Eſpagnols, il n'en entra que

1639.

huit dans le Port de Dunkerque ; tous les autres furent pris, ou brûlés, ou ils s'échouerent : la multitude des Espagnols morts & blessés dans le combat, prouvoit qu'ils s'étoient battus avec intrépidité.

1639.

On ne doit pas compter parmi les évenemens intéressans pour la France, & propres à faire quelque diversion, l'attroupement que des Paysans formerent cette année en Normandie ; on les appella *va nuds pieds* ; c'étoit marquer assez le mépris que l'on avoit pour eux ; cependant ils causerent d'abord du désordre. Tourville & Gassion les poursuivirent à la tête de quelques troupes réglées ; ils les dissiperent sans peine ; bientôt il ne resta d'autres traces de leur révolte que l'interdit du Parlement de Rouen, & d'autres compagnies que l'on punit du peu de fermeté qu'ils avoient marquée dans la naissance de cette sédition.

1640.

Dans une guerre aussi vive & aussi générale que celle-ci, il faut toûjours négocier, ou pour empêcher la défection de ses anciens Al-

1640.

liés, ou pour en acquérir de nouveaux. Le Lantgrave de Hesse-Cassel étoit mort dans le cours de cette guerre ; sa veuve tutrice de leurs enfans renouvella son traité avec la France, & le Duc de Lunébourg rentra dans ses anciens engagemens. Le Cardinal de Richelieu se proposoit aussi de reconcilier la Duchesse de Savoie avec ses beau-freres, pour diminuer le nombre des ennemis de la France en Italie. Le Prince Thomas parut goûter les propositions qu'on lui fit; il alla même jusqu'à signer son traité avec le Roi : mais soit légereté, soit que les Espagnols lui eussent fait secrettement des offres plus avantageuses, ce traité ne fut pas exécuté. Il ne manqua pas à sa parole impunément ; il fut enlevé dans Turin même, & on le conduisit au Château de Vincennes. Le projet d'alliance avec les Princes de Savoie étant évanoüi, il ne restoit à la France d'autre voie pour reprendre la supériorité en Italie, que de faire des entreprises hardies & bien conduites ; le Com-

1640.

te d'Harcourt en étoit capable, & le Cardinal de Richelieu le laissa le maître des opérations militaires. Il commença par délivrer Cazal que Léganès assiégeoit ; les lignes des Espagnols furent forcées ; ils perdirent cinq mille hommes dans le combat, & ils se retirerent sans artillerie & sans bagage. Harcourt profita de la terreur de l'Armée Espagnole, pour faire une entreprise bien plus importante. On ne pouvoit espérer de rétablir l'autorité de la Régente en Piémont, pendant que la Capitale seroit entre les mains des Espagnols ; mais l'Armée Françoise n'étoit que de dix mille hommes, & ce petit nombre de troupes suffisoit à peine pour investir Turin ; cependant le Général François se détermina à l'assiéger. Léganès crut avoir trouvé l'occasion de réparer l'affront qu'il avoit reçu devant Cazal ; il s'avança avec confiance vers les lignes, que les assiégeans n'avoient pû garnir exactement ; il fit plusieurs attaques ; quelques troupes Espagnoles n'ayant point d'ennemis en tête, percerent jusqu'à

jusqu'à la place assiégée, & elles y entrerent. Aux autres attaques, Léganès perdoit beaucoup de monde sans gagner de terrein ; il fit sonner la retraite, s'applaudissant d'avoir jetté du secours dans Turin ; par l'évenement, son secours ne servit qu'à affamer la place, & à précipiter sa capitulation ; on en apprit la nouvelle dans un tems où amis & ennemis accusoient le Comte d'Harcourt de témérité.

1640.

Les Espagnols n'eurent dans toute cette année que le médiocre avantage de reprendre Salces dans le Roussillon ; partout ailleurs ils firent des pertes irréparables. Les Maréchaux de Chaunes, de Châtillon & de la Meilleraye prirent Arras, place très-importante, & ils la prirent à la vûe de l'Armée commandée par Lamboy. En Amérique, la flotte Espagnole fut attaquée par celle des Provinces-Unies; le combat dura trois jours. Le succès de la premiere journée fut équivoque ; le lendemain les Hollandois eurent beaucoup d'avantage ; le troisieme jour, la flotte d'Espa-

1640.

gne fut maltraitée & dissipée au point, que de quatre-vingt-treize vaisseaux dont elle étoit composée, il n'y eut que deux vaisseaux & quatre Galions qui arriverent en Espagne. Il y avoit à Cadix une autre flotte destinée pour l'Amérique; elle mit à la voile. Le Duc de Brezé l'attaqua à la vûe des côtes d'Espagne; deux vaisseaux Espagnols furent brulés dès le commencement du combat, tout le reste rentra dans le Port. Les Espagnols perdirent encore Malaca dans la Presqu'isle des Indes Orientales; toutes ces pertes dérangeoient leur commerce, & épuisoient leurs finances, dans un tems où ils étoient obligés de faire des dépenses énormes pour la guerre.

Les malheurs qu'ils éprouvoient ne leur donnoient pas le loisir de respirer. On sait qu'après la mort* de Dom Henry Cardinal, & Roi de Portugal, Philippe II. s'étoit emparé de la Couronne vacante, sous prétexte qu'il descendoit par sa mere d'une fille du Roi Emanuel. Le Duc de Parme avoit aspiré inu-

* en 1581.

1640.

tilement à cette Couronne, à titre de descendant de la fille aînée du même Roi. Les Portugais lui donnerent l'exclusion, suivant leur ancienne maxime, de ne point laisser monter sur leur Thrône, ni les Princesses de Portugal mariées à des Princes étrangers, ni leur postérité. Les vœux du plus grand nombre des Portugais s'étoient réunis en faveur de la Duchesse de Bragance, petite-fille de l'Infant Edouard, fils du Roi Emanuel; son droit à la Couronne n'étoit pas douteux; mais son Adversaire étoit un Prince ambitieux & politique; il avoit beaucoup de troupes sur les frontieres du Royaume; il répandit de l'argent, & il réussit à se faire proclamer Roi de Portugal. Depuis cet instant, les Portugais avoient souffert avec impatience la domination des Castillans; ils saisirent le moment où Philippe IV. étoit embarrassé dans une guerre ruineuse, où ses troupes étoient dispersées en différens Pays de l'Europe, où le commerce d'Espagne languissoit, & où ce Royaume manquoit d'hom-

1640.

mes en état de porter les armes. La conspiration fut conduite avec beaucoup de secret ; & ce qui contribua encore à la faire réussir, son exécution fut précipitée. Tous les Ministres du Roi d'Espagne qui résidoient à Lisbonne, furent massacrés ; on obligea Marguerite de Mantoue, Vice-Reine de Portugal à signer un ordre adressé au Gouverneur de la Citadelle de Lisbonne, pour la remettre aux Conjurés ; il eut la simplicité de croire cet ordre sincere, ou la lâcheté d'y acquiescer ; le Duc de Bragance fut proclamé Roi sous le nom de Jean IV. Toutes les Villes de la Domination Portugaise de l'ancien & du nouveau Monde le reconnurent, à la réserve de Ceuta qui est sur la côte d'Afrique, & qui appartient encore au Roi d'Espagne. La France n'hésita pas à reconnoître le nouveau Roi ; au reste, il est très-vraissemblable qu'elle n'eut aucune part à cette révolution.

A l'autre extrémité de l'Espagne, une Province entiere se soûleva

1640.

presqu'en même tems, & il est certain que le Cardinal de Richelieu contribua beaucoup à cet évenement ; c'étoit la Catalogne dont le Roi d'Espagne avoit irrité les Habitans, en les dépouillant de leurs priviléges. Richelieu leur envoya Duplessis - Besançon pour traiter avec eux ; leur dessein étoit de former une République qui fût sous la protection de la France ; on leur donna des troupes & des subsides ; & pour sûreté de leur parole, ils livrerent leur Capitale & Tarragone. Losvelès qui commandoit pour le Roi d'Espagne sur les frontieres de cette Province, traita les Catalans d'une maniere qui devoit les rendre irréconciliables. Tout ce qu'il put prendre de Catalans, hommes & femmes, il les fit marquer à la joue d'un fer chaud ; cette inhumanité mit le comble à leur aversion pour la Domination Espagnole ; elle les fortifia dans la résolution qu'ils avoient prise d'en secoüer le joug à quelque prix que ce fût ; leur projet ne pouvoit être qu'avantageux à la France ; mais, obligée

d'avoir des armées aux Pays-Bas, en Allemagne & en Italie, elle ne pouvoit envoyer qu'un petit nombre de troupes en Catalogne; aussi les succès y furent très-médiocres. Bientôt le Comte de la Mothe Houdancourt se vit forcé à abandonner Tarragone, pour mettre plus de monde en campagne; il essaya ensuite de la bloquer par terre, & de l'obliger par la disette à se rendre; les Espagnols y firent entrer par mer des troupes & des vivres. Sourdis Commandant de la flotte Françoise fut même disgracié & relégué à Carpentras, pour n'avoir pas intercepté ce secours, quoique jusqu'alors il eût fait la guerre avec plus de capacité & de bravoure que l'on n'en dût attendre d'un Ecclésiastique, & quoique peu de tems auparavant il eût enlevé aux Espagnols cinq vaisseaux de guerre & deux Galeres. Tous les exploits des François en Catalogne se bornerent à la prise du Château de Constantin.

1640.

L'année suivante vit éclore trois nouveaux traités importans

1641.

pour la France ; le premier, fut celui qu'elle fit avec le Duc de Lorraine. Ce Prince auſſi facile à prendre des engagemens, qu'à les rompre, crut qu'il falloit ſacrifier une partie de ſes Etats pour recouvrer l'autre ; il eſpéroit que dans le cours d'une guerre auſſi vive, il auroit des occaſions de rendre à ſon Domaine ſes anciennes limites. Il vint à S. Germain-en-Laye, & il y ſigna un traité par lequel il s'obligea à rendre hommage au Roi pour le Duché de Bar. On lui promettoit de le remettre en poſſeſſion de ſa Capitale à la paix, après qu'on en auroit démoli les fortifications. Clermont, Stenay, Sametz & Dun étoient cédés au Roi pour le prix qui avoit été fixé par un traité précédent ; Marſal devoit être raſé ; tout le reſte de la Lorraine étoit rendu au Duc, ſous la condition qu'il aideroit le Roi de ſes troupes, toutes les fois qu'il en ſeroit requis. Ce traitement paroiſſoit dur ; l'évenement prouva qu'il auroit été néceſſaire de prendre des précautions encore plus grandes pour s'aſſûrer

1641.

1641.

d'un Prince inquiet & naturellement ennemi de la France ; elle commença à exécuter le traité de bonne foi, en restituant au Duc ses places les plus importantes. Pour lui, lorsqu'on le pressa de joindre ses troupes à celles que le Maréchal de Châtillon commandoit en Flandres, il trouva divers prétextes pour différer cette jonction ; enfin, il la refusa absolument ; il plaça ses troupes entre la Sambre & la Meuse pour les mettre à l'abry du juste ressentiment de la France, & il voulut les commander en personne.

La France fit avec le Portugal un traité qui fut exécuté plus fidélement. L'alliance étoit offensive & défensive, & l'on devoit tâcher d'engager les Provinces-Unies à y entrer. Le Roi de Portugal s'obligeoit à attaquer l'Espagne par mer & par terre avec toutes ses forces ; l'on devoit armer une flotte combinée de vingt vaisseaux de guerre François, de vingt Galions Portugais, & de vingt vaisseaux Hollandois, ou pour attaquer la flotte d'Espagne à son retour des Indes, ou

ou pour faire une descente en Espagne : mais lorsque le Portugal voulut exiger que la France ne fît la paix avec la Maison d'Autriche que de concert avec lui, le Cardinal de Richelieu refusa de prendre cet engagement qui auroit été un obstacle insurmontable à la paix. Il promit seulement, qu'en traitant avec la Maison d'Autriche, la France n'oublieroit rien pour se réserver la liberté d'assister le Roi de Portugal dans ses justes prétentions. Ce traité eut d'abord un bon effet; à son occasion le Portugal & les Provinces-Unies firent une trêve de dix ans; pendant cet intervalle chacun devoit rester en possession de ce qu'il possédoit au Bresil, où les Hollandois désiroient fort de s'établir, & d'où les Portugais ne pouvoient espérer de les chasser, qu'après avoir terminé leur guerre avec l'Espagne.

1641.

Le troisieme traité fut signé à Péronne, entre Louis XIII. & le Prince de Monaco. Depuis le regne de Charles-Quint, il y avoit eu Garnison Espagnole dans Monaco en

1641. vertu du traité que cet Empereur avoit fait avec Augustin Grimaldi, en qualité de tuteur d'Honoré Grimaldi, Prince de Monaco. L'expérience avoit appris que la protection de la France convenoit mieux à cette Principauté que la protection de l'Espagne; on convint qu'il y auroit dans Monaco une Garnison Françoise de cinq cens hommes, dont le Prince auroit le commandement; les Officiers de la Garnison devoient prêter serment entre ses mains, de garder la place pour lui, sous la protection du Roi; on prévit que l'Espagne ne manqueroit pas de confisquer les Terres que ce Prince possédoit dans le Royaume de Naples, & dans le Milanez; ces Terres rapportoient vingt-cinq mille écus de rente; le Roi s'obligeoit à lui rendre un pareil revenu en terres, qui seroient érigées en Duché pour lui, & en Marquisat pour son fils. Depuis ce traité, Monaco a toûjours été gardé par une garnison françoise.

La guerre continuoit foiblement en Italie; il sembloit que la France

& l'Eſpagne n'y euſſent des troupes que pour s'obliger mutuellement à diviſer leurs forces. Le Comte d'Harcourt avoit entrepris le ſiége d'Yvrée ; il crut devoir l'abandonner pour aller au ſecours de Chivas, que le Prince Thomas aſſiégeoit, & qu'il abandonna à ſon tour. Ce Prince ne réuſſit pas mieux dans deux attaques qu'il donna bruſquement à Queraſque, où les François lui tuerent beaucoup de monde ; il eut d'ailleurs la mortification de voir prendre Coni, qui capitula après quarante-ſix jours de tranchée ouverte ; la place fut remiſe au Duc de Savoie. Quant aux démêlés que le Pape eut alors avec le Duc de Parme, les François & les Eſpagnols n'y prirent aucune part ; on laiſſa faire le Pape qui s'empara du Duché de Caſtro.

1641.

Sourdis étoit revenu de ſon exil pour reprendre le commandement de la flotte Françoiſe, qui croiſoit ſur les côtes d'Eſpagne ; il rencontra douze Galeres Eſpagnoles ; il en brûla, ou il en coula onze à fond, & il emmena l'autre. Le com-

1641.

bat que les flottes Espagnoles & Hollandoises se livrerent à la hauteur du Cap S. Vincent fut moins décidé ; il y avoit plus d'égalité entre les Armées Navales ; chaque flotte perdit deux vaisseaux ; l'on se retira en s'attribuant des deux côtés une victoire imaginaire. Le Prince de Condé prit le Château d'Elne près de Perpignan ; ses entreprises étoient proportionnées au peu de troupes qu'il avoit.

Le Roi d'Espagne ne pouvoit se consoler de la perte du Portugal ; mais il se flatoit de le recouvrer par la même voie qui le lui avoit enlevé. Le flegme Espagnol conduisoit l'intrigue lentement ; cela seul devoit la faire échoüer. A la tête de la conspiration étoient l'Archevêque de Prague, & l'Inquisiteur de Portugal. Au lieu d'entretenir une correspondance sûre avec le Ministre d'Espagne, ils eurent l'imprudence d'adresser leurs lettres à Dajamonté, Gouverneur d'une place qui appartenoit au Roi d'Espagne, sur les frontieres de Portugal. Ces lettres expliquoient tout

le secret de la conjuration ; l'Archevêque & l'Inquisiteur se persuaderent que le sceau de l'Inquisition dont ces lettres étoient munies, les feroient respecter ; ils furent les victimes de leur simplicité. Dajamonté s'intéressoit en secret pour la Reine de Portugal sa parente ; les lettres lui furent suspectes ; il les renvoya à la Reine de Portugal ; la conjuration fut découverte, & le procès des Conjurés fut bientôt instruit ; tous furent condamnés à la mort ; la peine de l'Archevêque & de l'Inquisiteur seuls fut commuée en une prison perpétuelle. Quoique leur condamnation fût très-juste, Dajamonté n'étoit pas moins coupable de trahison envers son maître, il fut étranglé dans sa prison.

1641.

Les Espagnols travailloient également en France à soûlever les sujets contre leur Roi ; ils avoient séduit le Comte de Soissons, le Duc de Guize, & le Duc de Bouillon. L'Infant Cardinal leur avoit promis d'envoyer l'armée Espagnole vers Sédan ; il manqua de parole ; mais pour ne pas décourager

1641.

les révoltés, & pour les engager à former quelqu'entreprise d'éclat, il ordonna à Lamboy de passer la Meuse à la tête de quelques troupes, & de joindre celles qui n'attendoient que cette jonction pour se déclarer. Après leur réunion, elles attaquerent le Maréchal de Châtillon; ses troupes se battirent mal; cinq cens hommes tués, deux mille prisonniers, tout le canon pris, & Donchery emporté à la suite de la bataille, étoient des preuves certaines que la défaite de l'armée de France étoit complette. La Cour en fut consternée, quoique la mort du Comte de Soissons la délivrât d'un sujet inquiet & dangereux. On a parlé différemment de cette mort. Le bruit commun étoit que le Comte de Soissons avoit été tué dans le combat; on dit aussi qu'il s'étoit tué lui-même en levant la visiere de son casque avec le bout de son pistolet, dont le coup partit. Les ennemis du Cardinal de Richelieu prétendirent qu'il avoit aposté un homme pour assassiner le Comte,

& que l'aſſaſſin en avoit trouvé facilement l'occaſion dans la chaleur du combat : la vérité de ce fait eſt demeurée inconnue ; pour le Maréchal de Châtillon, il fut diſgracié, & le Miniſtre s'appliqua à réparer promptement la perte que la France avoit faite.

1641.

Il fit faire le ſiége d'Aire ; on le prit. L'Infant Cardinal devenu Archiduc avoit préparé pour cette place un ſecours qui n'arriva qu'après la capitulation ; mais il arriva dans un tems où l'on n'avoit pas encore eu le loiſir de réparer les fortifications, & d'approviſionner la place. L'Archiduc avoit trop peu de troupes pour l'aſſiéger ; il prit le parti de la bloquer, & il eut le bonheur d'enlever les convois que le Maréchal de la Meilleraye y envoyoit. Le blocus dura quatre mois entiers ; alors les François étoient occupés à des ſiéges plus importans ; ils ne tenterent pas de délivrer la place ; elle ſe rendit à Dom François de Mello qui avoit ſuccédé dans le Commandement de l'Armée Eſpagnole à l'Archiduc mort

1641.

pendant cette Campagne. Louis XIII. faisoit en personne le siége de Donchery, qu'il reconquit facilement. Résolu à punir le Duc de Bouillon, il se préparoit au siége de Sedan; le Duc connut tout le danger de sa situation : il avoit appris par une triste expérience que les Espagnols ne pouvoient lui donner que de foibles secours, quoiqu'ils lui donnassent de belles paroles; il se soûmit aux conditions que le Roi voulut lui prescrire, & l'armée Françoise fut occupée à prendre Bapeaume.

Depuis que le Duc de Lorraine avoit refusé de joindre le Maréchal de Châtillon, & qu'il s'étoit mis en sûreté entre la Sambre & la Meuse, on ne garda plus de mesures avec lui; le Comte de Grancey lui enleva Bar-le-Duc & Epinal, perte trop médiocre pour le rappeller à ses anciens engagemens & à ses véritables intérêts. Dans le même tems, l'Electeur de Saxe prit aux Suédois Gorlitz dans la Lusace, & l'Empereur qui négocioit toûjours avec les Princes Allemans confédé-

rés de la France & de la Suede, détacha de leur ligue le Duc de Lunébourg : ce n'étoit pas un évenement capable de déranger le plan de guerre que l'on s'étoit proposé.

1641.

Tant d'hostilités & d'efforts réciproques pour acquérir des alliés, n'empêchoient pas qu'il n'y eût des conférences pour les préliminaires de la paix ; elles se tenoient à Hambourg, & enfin l'on y signa ces préliminaires. * On décida pour faciliter les assemblées, & pour accélérer la conclusion des traités entre un si grand nombre de Puissances engagées dans la guerre, que l'on formeroit deux congrés, l'un à Munster, où la France, les Etats Généraux & leurs Alliés traiteroient avec l'Empire & l'Espagne; l'autre à Osnabruck, où l'Empereur & l'Empire négocieroient avec la Suede. Les deux traités devoient marcher d'un pas égal, & être réputés un seul traité. On fixa au vingt-cinq Mars de l'année suivante le commencement des conférences pour la paix ; cependant pour ne laisser à la Maison d'Autriche aucune espéran-

* 25. Décembre 1641.

1642.

ce de diviser la France & la Suede, ces Couronnes renouvellerent leur alliance de la maniere la plus forte & la plus solemnelle.

Quoique ces préliminaires donnassent de grandes espérances pour la paix , ils rendirent la guerre plus animée & plus vive ; les momens devenoient précieux ; il s'agissoit de faire les derniers efforts , & il est toûjours important d'avoir sur la fin de la guerre la supériorité des Armes , qui donne nécessairement la supériorité dans la négociation. Le Comte de Goébriant commandoit les troupes de France , & celles du Lantgrave de Hesse - Cassel dans l'Electorat de Cologne. Lamboy & Mercy, Généraux de l'Empereur s'étoient retranchés près de Kempen , dans un poste propre à tenir l'armée Françoise en échec , à l'attaquer même lorsqu'ils auroient reçu un renfort considérable , que l'Empereur leur envoyoit. Goébriant crut devoir les prévenir ; malgré la rigueur de la saison , il marcha aux Impériaux ; leurs lignes furent forcées , & leur armée défai-

te ; ils laisserent deux mille morts sur le champ de bataille ; plus de quatre mille hommes mirent bas les armes, & furent faits prisonniers ; Lamboy & Mercy même étoient de ce nombre ; les débris de leurs troupes se sauverent sans artillerie, & les François demeurerent maîtres de la Campagne ; cette victoire valut au Comte de Goébriant le Bâton de Maréchal de France : il le méritoit d'ailleurs par ses services & par ses grandes qualités.

1642.

Les Suédois se réveillerent de l'assoupissement où Banier les avoit jettés. Dans les derniers tems ils avoient fait la guerre très-mollement en Silésie ; ils n'y possédoient plus que deux places, Lemberg, & le Château de Mansfeld. Leur état de foiblesse faisoit espérer à l'Empereur de les chasser bientôt de cette Province : en effet, ses troupes prirent Lemberg, & elles investirent le Château de Mansfeld. Torstenson qui avoit succédé à Banier vola au secours de la place ; le seul bruit de sa marche détermi-

1642.

na les Impériaux à lever le siége ; pour ne pas se borner à ce petit avantage, & pour rétablir les affaires de la Suede, Torstenson forma des entreprises considérables ; il les exécuta d'une maniere à rendre à ses troupes leur ancienne réputation. Glogau est une place importante sur l'Oder ; il en fit le siége ; la place fut emportée d'assaut, & la garnison composée de huit cens hommes fut passée au fil de l'épée. De Glogau Torstenson alla à Schueidnitz, Ville alors très-forte. Là, les Impériaux lui présenterent la bataille ; il l'accepta ; elle fut sanglante ; six mille Impériaux y resterent ; Schueidnitz se rendit. Neuhans en Bohéme n'osa tenir devant l'armée victorieuse. Olmutz sur la Morave fut prise d'assaut ; la terreur précédoit Torstenson, & les Impériaux ne paroissoient plus devant lui. L'Empereur crut ranimer leur courage en leur envoyant l'Archiduc Léopold pour les commander. Il vint en Silésie ; mais bientôt il fut obligé de lever le siége de Glogau, sur la seule nouvelle

1642.
des approches des Suédois ; & pour leur livrer la malheureuſe bataille de Breitenfeld, qui acheva de détruire ſon armée, il y perdit neuf mille hommes, ſon artillerie, & ſes bagages. Torſtenſon embarraſſoit d'autant plus l'Empereur, qu'il menaçoit également l'Autriche & la Bohéme : pour ſe mettre en état de lui réſiſter, l'Empereur fit une trêve de vingt ans avec la Porte ; mais cette précaution ne rendit pas le courage à ſes troupes épouvantées ; ſi les Eſpagnols n'avoient pas fait la guerre avec plus de conduite & de bravoure que l'Empereur la faiſoit, l'on n'auroit pas vû la Maiſon d'Autriche différer avec affectation les conférences pour la paix.

Les Généraux François, la Meilleraye, la Mothe & Schomberg eurent quelques avantages en Eſpagne. Ils prirent Monçon dans le Royaume d'Arragon, Collioure, Perpignan, & Salces ; mais les Eſpagnols ſe flatoient d'avoir bientôt une grande ſupériorité aux Pays-Bas, & les apparences étoient pour eux. Monſieur, frere unique de Louis

XIII. le Duc de Bouillon & Cinqmars, Grand Ecuyer de France, avoient fait un traité avec Philippe IV. pour préparer une diversion puissante du côté de Sedan; par ce traité, le Roi d'Espagne promettoit de leur donner douze mille hommes, & cinq mille chevaux; il s'engageoit à leur payer quatre cens mille écus, avant que d'entrer en campagne, à leur fournir de l'artillerie & des munitions, à fortifier Sedan à ses frais, & à y entretenir une forte garnison. Monsieur devoit avoir une pension de douze mille écus par mois; celle du Duc de Bouillon & de Cinqmars étoit fixée pour chacun d'eux à quarante mille écus par an. Philippe IV. promit tout ce qu'on lui demanda, & beaucoup plus qu'il ne pouvoit faire, persuadé qu'il étoit essentiel pour lui de multiplier les embarras de la France, & de déterminer Monsieur à se déclarer contre le Roi son frere. On voulut donner à un traité aussi criminel quelqu'apparence de justice, en assûrant dans le traité même qu'il n'étoit fait que

1642.

1642.

dans la vûe de procurer une paix juste entre les deux Couronnes ; c'est le langage ordinaire des esprits inquiets & ambitieux. Heureusement le traité ne demeura pas secret ; Richelieu en eut bientôt une copie, & les grands projets de Bouillon & de Cinqmars, qui avoient séduit Monsieur, eurent le sort qu'ils méritoient. Le Roi d'Espagne différa sous divers prétextes de remplir ses engagemens ; on eut le tems de négocier avec Monsieur, & de le reconcilier avec le Roi son frere. Le Duc de Bouillon fut arrêté en Italie, & conduit à Pierre-en-Cise ; il s'estima très-heureux de sauver sa vie, en abandonnant au Roi sa place de Sedan, dont il fut dédommagé dans la suite ; Cinqmars fut jugé dans toute la rigueur des Loix. Il devoit au Cardinal de Richelieu une fortune brillante, & toute la faveur dont Louis XIII. l'avoit honoré ; coupable de trahison envers son maître, & d'ingratitude à l'égard de son bienfaiteur, il eut la tête tranchée à Lyon. Monsieur de Thou avoit eu connoissan-

1642.

ce de cette intrigue, sans l'approuver; il ne crut pas devoir la révéler, & il subit le même supplice; on pouvoit le plaindre; on ne put le justifier: le Traité de Madrid n'eut d'autre effet que de perdre son Auteur.

Les Espagnols contraints d'abandonner leurs projets sur Sedan, tournerent tous leurs efforts du côté de l'Artois. Mello prit Lens & la Bassée; il apprit que l'armée du Maréchal de Grammont étoit extrêmement affoiblie par le détachement considérable que le Comte d'Harcourt avoit conduit vers Hesdin; il profita de la circonstance; Grammont fut surpris & battu à Honnecourt; deux mille François périrent dans le combat; beaucoup de prisonniers, tout le canon, la caisse militaire même furent enlevés; on ne rétablit cette armée qu'avec beaucoup de peine & de dépenses: elle fut long-tems hors d'état de faire aucune entreprise.

L'on négocioit toûjours en Piémont, & l'on éprouvoit tous les jours la nécessité de regagner les

Princes

Princes de Savoie. Ils avoient pris pour prétexte de leur révolte la crainte qu'ils affectoient, que la Régente ne fît passer à ses filles la succession de la Maison de Savoie, si ses fils ne laissoient point de postérité. On ne leur laissa plus ce prétexte. La France leur offrit de garantir la succession dans la ligne masculine; à cette condition, on fit un traité à Turin. Louis XIII. promit de rendre au Duc de Savoie les places qu'il possédoit en Piémont, pourvû que les Espagnols rendissent celles qu'ils y avoient prises. Le Roi de France & la Régente s'engagerent à ne faire aucun traité avec l'Espagne, que les Princes n'y fussent compris; on leur donna des Gouvernemens; le Cardinal Maurice eut des assûrances de son mariage avec la Princesse Louise-Marie sa niece. A la faveur de ces avantages, les Princes ne contesterent plus la Régence à Madame Royale, & l'on convint de garder ce traité dans un profond secret, jusqu'à ce que les Princes de Savoie eussent retiré des mains des

1642.

1642.

Espagnols les places qu'ils occupoient en Piémont. Les Espagnols ne donnerent point dans le piége ; il fallut se déclarer, & conquérir les places que l'on vouloit avoir. Le Prince Thomas & le Duc de Longueville prirent Nice de la Paille ; Verrue fut escaladée par les troupes Piémontoises ; celles de France prirent Tortonne après un siége d'un mois ; ce fut le dernier évenement du ministere du Cardinal de Richelieu. Il mourut comblé d'honneurs, de biens, & de réputation : en France, il avoit rendu à l'Autorité Royale toute sa force & tout son éclat ; en Allemagne, il avoit affoibli l'autorité excessive, que les Empereurs s'étoient arrogés : ces seuls traits suffisent pour immortaliser son ministere.

1643.

Louis XIII. survécut peu à son Ministre ; il mourut âgé de quarante-deux ans ; on a loüé avec raison ses moeurs, sa bravoure, son amour pour la justice, sa religion. Anne d'Autriche eut la Régence du Royaume, dans un tems bien orageux ; elle plaça le Cardinal Maza-

rin à la tête du Conſeil ; ce choix lui donnoit de grands ſecours pour le Gouvernement ; il lui préparoit auſſi beaucoup de chagrins. Le commencement du regne de Louis XIV. fut ſignalé par la victoire que le jeune Duc d'Enguien remporta à Rocroy. Mello aſſiégeoit cette place, dont la reddition auroit exposé la Champagne aux courſes des Eſpagnols. Le Duc d'Enguien eut de la peine à former dans le conſeil de guerre la pluralité en faveur de ſon ſentiment, qui étoit d'attaquer Mello ; l'entrepriſe étoit hardie ; ſi les François étoient battus, Paris même reſtoit à découvert, & dans le commencement d'une minorité ; mais enfin on ſe détermina à attaquer les Eſpagnols ; Mello fut défait ; ſes vieilles troupes, que l'on appelloit les Bandes Eſpagnoles ne purent jamais ſe rétablir ; l'on ne parla plus d'elles. Cet évenement important fut ſuivi de la priſe de Thionville, qui rendoit le Duc d'Enguien maître du Cours de la Mozelle, & qui lui facilitoit la communication avec l'Electorat de Trê-

1643.

1643.

ves. D'ailleurs, on avoit appréhendé pour Metz dans les instans de supériorité que les Espagnols avoient eus aux Pays-Bas, & Thionville le couvroit. Du côté de la Souabe, le Maréchal de Goébriant donnoit de grandes espérances ; elles s'évanoüirent par sa mort ; il avoit pris Rotewile en cinq jours ; il mourut des blessures qu'il avoit reçues à ce siége ; c'étoit un grand Capitaine, mais il étoit trop soldat. Le Comte de Rantzau lui succéda, pour le malheur de son armée. Ce Général qui avoit beaucoup de talens pour la guerre, se laissa surprendre à Dutlingen par l'armée de l'Empereur, que le Duc de Lorraine, Mercy & Jean de Wert commandoient ; la perte des François fut très-considérable ; Rantzau fait prisonnier, fut puni de sa négligence ; dans la suite, il eut le bonheur de réparer cette faute, & de mériter la Dignité de Maréchal de France ; au reste, il n'y eut dans cette campagne que des évenemens peu intéressans. La Suede déjà occupée d'u-

ne guerre très-importante écouta trop légerement ſon reſſentiment contre le Roi de Dannemark, qui avoit fait enlever dans le Sundt quelques Navires Suédois ; elle lui déclara la guerre, & Torſtenſon conduiſit ſon armée dans le Holſtein, où elle fit plus de butin que d'exploits ; heureuſement, cette guerre n'eut pas de ſuite ; la France la termina bientôt par ſa médiation, & les Suédois s'appliquerent uniquement à la guerre d'Allemagne. En Italie, les Eſpagnols reprirent Tortone ; le Prince Thomas leur enleva Trin ; ils manquerent Flix, qu'ils aſſiégerent dans la Catalogne, & ils reprirent Monçon dans le Royaume d'Arragon. Torſtenſon fort différent de lui-même leva le ſiége de Fridberg dans la Miſnie, & il ſouffrit trop patiemment qu'on lui enlevât le Château de Lemberg. Il y eut ſur mer entre les flottes de France & d'Eſpagne un de ces combats qui ne décident de rien.

1643.

Le Cardinal Mazarin à ſon avénement au Miniſtere, donna ſa

1644.

1643.

premiere attention à entretenir les traités que la France avoit faits avec plusieurs Princes étrangers. D'abord il renouvella l'alliance contractée avec les Etats Généraux ; on leur donna pour cette année 1644. un subside extraordinaire de douze cens mille livres , & ils promirent d'avoir du côté de la Manche une flotte de trente vaisseaux de ligne , soit pour bloquer par mer les places que les François voudroient assiéger sur les côtes de Flandres , soit pour donner des vivres à l'armée Françoise , lorsqu'elle n'en pourroit tirer de France. Le traité du Portugal fut aussi renouvellé aux anciennes conditions ; pendant que la France travailloit à conserver ses alliés , la Suede en acquit un nouveau , qui fit d'abord une heureuse diversion en sa faveur ; c'étoit Ragotsky , Prince de Transylvanie. Torstenson lui promit au nom de la France & de la Suede des troupes & un subside ; sans avoir d'autres sûretés que la parole de Torstenson , il entra en Hongrie à la tête d'une armée de trente-six mille

hommes ; il ſe rendit maître de Catforie, de Zolnie, & de Tokay. L'Empereur craignit pour la Hongrie ; il y envoya des troupes commandées par Goetz ; Ragotsky n'attendit pas l'armée Impériale, il ſe retira dans les montagnes, mais en bon ordre, & la plus grande partie des troupes de Goetz périrent par les maladies & par la diſette des vivres ; ce commencement de diverſion donna aux François les plus grandes eſpérances ; on voulut les ſuivre, & la France fit un traité avec Ragotsky pour lui aſſûrer un ſubſide annuel de cent mille riſchſdales. Il reçut une partie de l'argent qu'on lui avoit promis, ſans faire aucune nouvelle entrepriſe ; & d'abord que l'Empereur lui eut accordé les avantages qu'il deſiroit, il quitta le parti de la France & de la Suede.

1643.

Les Eſpagnols aſſiégerent Lérida. Le Comte de la Mothe y fit entrer du ſecours pendant le ſiége ; mais pour y réuſſir, il fallut eſſuyer un combat très-ſanglant, & la perte que firent les François étoit bien

1643. au-dessus de l'avantage de secourir la place ; aussi le Cardinal Mazarin marchant sur les traces de son prédécesseur, fit enfermer le Comte de la Mothe à Pierre-en-Cize, & il lui fit faire son procès. Tous ses Juges le renvoyerent absous ; il en fut quitte pour demeurer en prison pendant quatre ans. Le secours qu'il avoit jetté dans Lérida n'eut d'autre effet que de différer la reddition de la place ; elle capitula après un siége de deux mois & demi ; presque dans le même tems les Espagnols leverent le siége d'Elvas en Portugal. Quelques Historiens ont dit qu'Albukerque Portugais les battit entre Montijo & Badajotz : cette victoire est contestée.

En Italie, les Espagnols avoient surpris le Château d'Asti, sans pouvoir se rendre maîtres de la Ville. Le Prince Thomas reprit ce Château ; il s'assûra du poste de Santya, & tout le reste de la campagne se passa à s'observer mutuellement. Les François ne firent d'autre entreprise en Flandres que le siége de Gravelines, où les Maréchaux

chaux de la Meilleraye & Gassion commandoient sous le Duc d'Orléans. La flotte Hollandoise bloquoit la place par mer, il y eut plusieurs assauts donnés & soûtenus avec beaucoup d'intrépidité & une grande perte de part & d'autre ; enfin la place se rendit après quarante-huit jours de tranchée ouverte ; le Prince d'Orange prit le Sas de Gand, & par cette prise, il jetta les fondemens de l'établissement des Hollandois dans le Brabant.

1644.

La guerre étoit plus vive & plus heureuse pour les François en Allemagne. D'abord les Bavarrois, troupes auxiliaires de l'Empereur, prirent Fribourg, & ils se retrancherent auprès de cette place. Le Duc d'Enguien voulut les en éloigner ; l'armée Françoise commandée par ce Prince, & par les Maréchaux de Turenne & de Grammont, attaqua les retranchemens à deux reprises, sans pouvoir y pénétrer. L'on préparoit une troisieme attaque, lorsque les Bavarrois se retirerent avec tant de précipitation, qu'ils abandonnerent une partie de

1644.

leur artillerie. Pour les attirer au combat, le Duc d'Enguien fit investir Philisbourg; ils ne parurent point; la place se rendit le onzieme jour. Mayence ouvrit ses portes au Duc d'Enguien; le Duc d'Aumont prit Spire & Germesheim. De simples détachemens de l'armée Françoise s'emparerent de Wormes, d'Oppenheim & de Binghen; Turenne mit le comble aux succès de la campagne par la prise de Landau.

1645.

Ce Général réunissoit tous les talens militaires & toutes les vertus des Héros; cependant il se laissa surprendre à Mariendal. Son projet étoit d'empêcher les Impériaux de s'établir dans la Franconie; en effet, dès qu'il parut, Mercy se retira. Turenne, sans éclairer d'assez près les démarches de son ennemi, crut pouvoir cantonner ses troupes aux environs de Mariendal; Mercy profita de la sécurité des François; dès que leurs quartiers furent établis, il revint sur ses pas avec une diligence extrême; il enleva les quartiers les plus éloignés: Tu-

renne raſſembla promptement ceux qui étoient ſous ſa main, & avec peu de troupes il fit encore une retraite digne d'un grand Général. Jamais il ne parloit de ſes victoires; on l'entendit ſouvent parler de la faute qu'il avoit faite à Mariendal.

1645.

Pour réparer ce malheur, le Duc d'Enguien marcha aux Impériaux campés à Nordlingen dans la Soüabe. Mercy accepta la bataille, il y perdit quatre mille hommes, & il laiſſa beaucoup de priſonniers entre les mains des François. Le fruit de leur victoire fut la reddition de Nordlingen. Mercy ne voulut pas abandonner la Soüabe; ſa proximité & la paſſion qu'il avoit pour ſe battre donnerent lieu à une ſeconde bataille entre Werding & Nordlingen. Dans le commencement du combat, l'aile droite de l'armée Françoiſe commandée par le Maréchal de Grammont fut miſe en déroute, & le Maréchal fut fait priſonnier. Au centre le Duc d'Enguien tailla en pieces les troupes de Mercy, qui périt en voulant les rallier. Gleſne l'un des Généraux

1645.

de l'Empereur eut le même ſort que le Maréchal de Grammont ; on les échangea. Après la bataille, Turenne n'eut qu'à ſe préſenter devant Trêves pour s'en rendre le maître, & pour y rétablir l'Electeur ; l'Empereur l'avoit fait enlever contre les Loix de l'Empire, & avec cette hauteur que la Maiſon d'Autriche affectoit à l'égard des Princes Allemands, qui refuſoient d'entrer dans les querelles perſonnelles à cette Maiſon. Les tems étoient changés ; la France pouvoit parler haut à ſon tour ; elle le fit, & quoique les préliminaires de la paix fuſſent ſignés, la Régente ne voulut entendre aucune propoſition de paix, que l'Electeur ne fût remis en liberté. Il fallut que la Cour de Vienne pliât, du moins elle crut adoucir ce que cette démarche avoit d'humiliant, en remettant l'Electeur entre les mains du Nonce, qui le rendit au Roi. Cet expédient ne ſéduiſit perſonne ; toute l'Europe fut perſuadée que l'Electeur étoit plus redevable de ſa liberté aux armes de la France, qu'aux ſollicitations du Pape.

Les Suédois ſe préparoient de grands avantages pour la paix par leur activité dans la guerre, & par leurs négociations. Ceux qui faiſoient la guerre dans la Baſſe Allemagne prirent Staden, & Torſtenſon remporta ſur les Impériaux une victoire complette à Jemkou près de Tabor en Boheme. Plus de ſept mille hommes furent tués, ou pris. Ce qui reſtoit de l'armée Impériale étoit dans la conſternation. Torſtenſon ne perdit pas un moment, il fit inveſtir Leutmeritz ; & trop impatient pour ſuivre ce ſiége dans les regles, après trois jours de tranchée ouverte, il haſarda un aſſaut, qui lui réuſſit. La perte du Château de Brémer-Furden que l'Archevêque de Bréneen reprit aux Suédois, n'étoit rien en comparaiſon des conquêtes de Boheme, ſurtout dans un tems où les Suédois venoient de ſe reconcilier avec des ennemis qui auroient pû rallentir leur progrès. La Reine de Suede avoit fait un traité à Bromſebroo avec le Roi de Dannemark ſous la médiation de Louis XIV. la Suede

1645.

1645.

gagnoit à ce traité l'Isle de Gotland, Juterland, & Œsal. Pour se débarrasser encore des Saxons, Christine fit une trève avec eux ; elle leur rendit toutes les places de la Saxe, où elle avoit des garnisons, dont elle augmenta son armée. Leipsick seul fut excepté ; la Suede le garda pour gage de la foi des Saxons.

La France tint la même conduite à l'égard du Duc de Savoie ; les garnisons des places d'Italie affoiblissoient trop son armée, elle rendit toutes ces places au Duc, pour s'attacher davantage un allié qui lui étoit nécessaire, & pour pouvoir mettre plus de troupes en campagne. Vers les Pyrénées, Duplessis Praslin prit Rozes, & le Comte d'Harcourt qui avoit succédé au Maréchal de la Mothe prit Balaguer en Catalogne, après avoir battu les troupes qui couvroient cette place. Aux Pays-Bas, le Duc d'Orléans fit le siége de Mardick, pendant que Tromp bloquoit la place par mer. Mardick fut pris ; le Duc d'Orléans s'empara ensuite de Bourbourg,

Béthunes, Saint Venant, & Armantieres. Hultz se rendit au Prince d'Orange; la campagne auroit été parfaite, si les Espagnols n'avoient surpris Mardick peu de tems après sa capitulation. Le coup fut frapé avec tant d'habileté, & de secret, qu'ils ne perdirent que dix hommes pour rentrer dans une place aussi importante.

1645.

L'on fut ensuite plus d'une année sans entendre parler d'aucune entreprise, il sembloit que la lassitude arrêtoit toutes les armées, & que les Puissances de l'Europe ne respiroient plus que pour la paix. Les Suédois reprirent Bremer-Furden à discrétion. Ils prirent encore Stadsberg, dont ils raserent les fortifications: en même tems ils perdirent Corneubourg, & lorsqu'ils eurent joint les François dans la Soüabe, ils assiégerent Ausbourg qui fut bientôt délivrée du siége, par la seule marche des Impériaux & des Bavarrois. Le Duc d'Orléans se rendit maître de Courtray; le Duc de Lorraine & le Marquis de Caracéne s'étoient avancés pour

1646.

1646.

essayer de secourir la place; ils la virent prendre sans faire aucun effort pour la secourir; & dans la crainte d'engager une affaire générale, leur armée se retira sous le canon de Bruges. Cette retraite inspira au Général François le dessein de faire des progrès du côté de l'Escaut; pour y être en forces, il avoit besoin de la jonction des troupes Hollandoises; il la demanda, il s'avança même jusqu'à Gand, pour la faciliter. Dans cette occasion, il éprouva encore la jalousie des Hollandois; la jonction fut refusée; on reconnut évidemment que les Etats Généraux ne vouloient contribuer en rien à étendre la domination Françoise du côté de leurs frontieres: il fut indispensable de changer de projet. Le Duc d'Orléans tomba inopinément sur Mardick; les commencemens du siége lui donnerent peu d'espérance, il n'avoit pu investir la place exactement, les Espagnols rafraîchissoient leur garnison par un canal qui étoit libre, les travaux des assiégeans étoient détruits aussi-tôt que formés. La

France n'ayant pas de flotte ſur les côtes de Flandres, il étoit impoſſible de fermer le canal qui va à la mer, & d'empêcher les ſecours de toute eſpece que les Eſpagnols donnoient aux aſſiégés. Mardick eſt trop éloigné de la Hollande pour exciter l'envie ou la crainte des Provinces - Unies. Tromp voulut bien ſeconder l'entrepriſe des François; à peine la place fut bloquée par mer, qu'elle capitula. Furnes fut priſe par les François, & bientôt après repriſe par les Eſpagnols. Là ſe bornerent les exploits du Duc d'Orléans; il ſe retira de l'armée, dont il remit le commandement au Duc d'Enguien: le nouveau Général ſe ſignala par la priſe de Dunkerque, qui ne tint que quatorze jours, & le Prince d'Orange, obligé de lever le ſiége de Venlo, connut par une triſte expérience, qu'il auroit été plus utile à la cauſe commune s'il avoit joint ſes troupes à celles de France.

1646.

Sur mer, les flottes Françoiſe & Eſpagnole ſe battirent près des côtes de Toſcane. Le Duc de Brézé,

1646.

Amiral de France fut tué dans le combat; au reste, la victoire ne fut pas incertaine, les Espagnols se retirerent sans pouvoir empêcher les François de suivre les entreprises qu'ils avoient ordre de faire en Italie. Ils s'attacherent au siége d'Orbitello, les attaques furent mal conduites, & après deux mois entiers de travaux, on fut obligé de lever le siége. L'armée Françoise fut plus heureuse devant Piombino & Portolangone qui se rendirent aux Maréchaux de la Meilleraye & Duplessis-Praslin. On a dit que le Cardinal Mazarin avoit des vûes plus étendues, & qu'il pensoit à faire marcher les troupes de France du côté de Rome, pour mortifier le Pape, dont il avoit reçû quelque mécontentement; ce qui est sûr, c'est que les François ne firent aucune autre entreprise dans les Etats du Pape; ils n'en firent pas même assez pour avoir en Italie une supériorité bien décidée. Leur situation étoit encore moins avantageuse en Catalogne; le Comte d'Harcourt avoit trop peu de troupes pour assiéger

Lérida ; il se flatoit de la prendre par famine, & depuis trois mois il la tenoit bloquée. Le Marquis de Léganès vint à lui avec des forces bien supérieures. Harcourt ne crut pas devoir risquer le combat, il abandonna son artillerie & une partie de ses bagages, pour se retirer avec plus de promptitude & de sûreté. Léganés eut toute la facilité de ravitailler la place, & d'y établir une forte garnison.

1646.

Cette place étoit destinée à être l'écueil de plusieurs Généraux François. L'année suivante, le Duc d'Enguien passa en Catalogne pour succéder au Comte d'Harcourt; il reprit le dessein de soûmettre Lérida ; déjà il avoit été vingt & un jours devant la place, lorsqu'il fut informé que les Espagnols venoient l'attaquer avec la même supériorité qu'ils avoient l'année précédente. L'armée Françoise étoit affoiblie par la désertion : de sa conservation dépendoit celle de la Catalogne ; toutes les places qui appartenoient à la France étoient à découvert ; les Catalans se croyoient trop ex-

1647.

1647.

posés, ils en murmuroient; le Duc d'Enguien abandonna son projet pour servir mieux son Maître.

L'Archiduc Leopold avoit été fait Gouverneur des Pays-Bas. La prise d'Armantieres, & celle de Landrecy furent ses premiers exploits. Le Maréchal de Gassion de son côté, prit la Bassée & Lens; il fut blessé au siége de cette derniere place; il mourut la veille de la capitulation, âgé seulement de trente-huit ans. Gassion étoit étranger, il avoit fait ses premieres armes sous le Grand Gustave, qui l'honoroit d'une estime particuliere. Richelieu bon Juge en matiere de mérite, l'attira en France; il importe peu d'où vient le mérite, pourvû qu'on le possede. Sa fortune fut rapide; peut-être elle étoit sur son déclin lorsqu'il mourut, du moins personne n'ignoroit qu'il avoit déplû au premier Ministre, & l'on disoit de lui, qu'il étoit aussi bon Général, que mauvais Courtisan.

Le reste de la campagne se passa à faire des siéges trop médiocres, pour pouvoir hâter la paix. Les Es-

pagnols prirent Dixmude en Flandres, & Nice de la Paille en Italie. Vrangel Général Suédois leva le siége de Lindau près de Conſtance, & les Bavarrois ſe rendirent maîtres de Weiſſembourg en Alſace. Ils ſervoient l'Empereur avec tant de bravoure, & ils lui étoient ſi néceſſaires, qu'en France & en Suede on étoit perſuadé que ce Prince demanderoit la paix, ſi l'on pouvoit détacher l'Electeur de Baviere de ſon alliance. Dans cette vûe on fit des propoſitions à l'Electeur; il les écouta; il alla même juſqu'à ſigner un traité de neutralité, par lequel les François ſe réſerverent expreſſément la poſſeſſion d'Hailbron, & la liberté de prendre des quartiers dans la Souabe. Cette neutralité, quoique mal affermie, détermina les François & les Suédois à ſe ſéparer; les Suédois allerent en Bohéme, où ils prirent Egra. Ce nouveau plan de guerre embarraſſa extrêmement l'Empereur. Rien n'étoit donc plus important pour lui, que de regagner l'Electeur de Baviere, il s'y appliqua, il y réuſſit même

1647.

1647.

avec trop de facilité pour la réputation de l'Electeur. Lorsqu'on s'y attendoit le moins, les Bavarrois rompirent la neutralité par la prise de Memminguen ; les François se vengerent par celle de Tubingen, & la paix que l'on s'étoit flaté de hâter, se seroit éloignée plus qu'auparavant, si deux grands évenemens n'avoient obligé enfin la France & la Maison d'Autriche à y penser sincerement. Je parle de la révolte de Naples & de la naissance des guerres civiles en France ; il n'est pas possible de porter la guerre au dehors, lorsque l'intérieur d'un Etat est dans le désordre & dans la confusion.

Il y avoit long-tems que les Napolitains se plaignoient de l'excès des impôts qu'ils payoient au Roi d'Espagne ; leurs plaintes avoient été inutiles. La Populace espéra d'obtenir quelque soûlagement par la révolte ; Thomas Aniello, homme de la lie du peuple se mit à la tête des Séditieux ; il demanda avec menace au Duc d'Arcos, Viceroi de Sicile, l'abolition des impôts &

le rétabliſſement des priviléges de la Nation : ſur le refus du Viceroy, le peuple prit les armes, on ſaccagea les maiſons des Traitans, les plus beaux Palais furent réduits en cendre en haine de ce que la Nobleſſe ne prenoit point de part au ſoûlevement. Mazanielle (c'eſt ainſi que la Populace le nommoit) fit déſarmer tous les Nobles ; & par une biſarrerie à laquelle il fallut obéir, il défendit les habits longs, même aux femmes & aux Religieux. Sept jours ſe paſſerent dans le pillage & dans le trouble ; le Cardinal Filomarini, Archevêque de Naples, offrit ſa médiation ; la paix parut conclue aux conditions que les Révoltés preſcrivirent. Dans leur ivreſſe, ils décernerent à Mazanielle une eſpece de triomphe ; & deux jours après, de ſang froid ils le virent aſſaſſiner par les ordres du Viceroy, ſans faire le moindre mouvement pour ſa défenſe. Le feu n'étoit pas éteint ; le traité que l'on avoit fait n'étoit proprement qu'une trève néceſſaire aux deux Partis pour ſe préparer à faire la guerre en

1647.

1647.

regle. Au mois d'Octobre, la sédition se renouvella. Il y eut dans les rues de Naples plusieurs combats fort vifs entre les troupes Espagnoles & le Peuple. Le Duc de Guise étoit à Rome, dans le dessein de faire déclarer nul le mariage qu'il avoit contracté avec la Comtesse de Bossu. Il avoit déjà donné en France des preuves de son inquiétude & de son ambition ; la révolte de Naples lui parut une occasion favorable pour acquérir de la gloire, & pour augmenter sa fortune : sans se concerter avec la Régente de France, & sans attendre ses ordres il fit proposer aux Napolitains le projet spécieux de former une République sous la protection de la France, dans l'espérance que le Roi son Maître, & le Peuple de Naples l'agréeroient également pour Chef de la nouvelle République. Les Séditieux adopterent ce projet ; en France on le crut impraticable, & l'on ne pensa qu'à profiter de la diversion que la révolte devoit faire, si elle étoit bien soûtenue. Le Peuple de Naples choisit

pour

pour le commander un Armurier nommé Gennare, en attendant l'arrivée du Duc de Guiſe, à quiil envoya nue députation ſolemnelle, pour le prier de venir le défendre. Ce Prince n'examina pas aſſez les ſuites de ſon entrepriſe ; il n'ignoroit pas qu'il y avoit déjà à Naples une affreuſe diſette de vivres, que le Viceroy avoit des troupes réglées, que la Nobleſſe demeuroit conſtamment dans l'obéïſſance due au Roi d'Eſpagne, que le Peuple n'avoit ni armée, ni finances, ni munitions, & que ſa légereté naturelle l'avoit porté à abandonner ſon ancien Chef au reſſentiment du Viceroi. Les paſſions violentes ne permettent pas tant de réflexions. L'ambitieux Duc de Guiſe s'embarqua ſur une felouque à Fiumicino, ſans argent & ſans ſuite, pour aller ſe livrer à une populace mutinée. La flotte d'Eſpagne étoit ſur ſon paſſage ; il la traverſa avec témérité, & il eut le bonheur d'arriver à Naples aux acclamations des Séditieux, qui le reçurent comme leur Libérateur. On lui donna le titre

1647.

1647. flateur de Généralissime, & l'on exigea de lui qu'il prêtât serment de fidélité au Peuple entre les mains de l'Archevêque. Ses commencemens furent brillans ; par les précautions qu'il prit, il rétablit l'abondance dans la Ville, il fit occuper des postes avantageux ; les Napolitains que l'on avoit armés lui obéirent avec docilité & avec zele ; on ne tarda pas même à voir arriver la flotte de France, qui força celle d'Espagne à se retirer sur le Château de l'Oeuf, après lui avoir coulé à fond trois vaisseaux de guerre. Ttant de circonstances donnoient au Duc de Guise les plus grandes espérances ; elles s'évanoüirent en un instant. Le Duc de Richelieu qui commandoit la flotte Françoise, remit à la voile, sans avoir jetté du secours dans Naples ; il s'étoit convaincu par lui-même de l'impossibilité de soûtenir cette entreprise ; la division régnoit parmi les Habitans de Naples ; nuls préparatifs pour la guerre au-dedans de la Capitale ; nulles ressources au dehors ; point de troupes aguerries

& disciplinées ; on demandoit à la France des sommes qu'elle n'étoit pas en état de fournir ; le Duc de Guise ne paroissoit au milieu de ce Peuple en fureur, que comme un Aventurier qui s'étoit précipité dans un malheur certain, pour courir après une fortune chimérique. Richelieu étoit justifié : mais le Peuple de Naples fut consterné de sa retraite ; l'Abbé Basqui Agent de la France, & en même tems Pensionnaire du Roi d'Espagne, n'oublia rien dans cette occasion pour perdre le Duc de Guise ; si le traître ne réussit pas, la perte du Duc ne fut que différée. L'année suivante, Dom Jean d'Autriche arriva à Naples avec quelques troupes & de l'argent ; il comptoit encore plus sur les intelligences qu'il avoit dans la Ville : en effet, ceux qui étoient demeurés soûmis au Roi d'Espagne profiterent du moment où le Duc de Guise étoit occupé à prendre la petite Isle de Nisita ; ils livrerent une de leurs portes à Dom Jean d'Autriche ; le Peuple surpris mit bas les armes, & le Duc de Guise

1647.

1647.

ne put rentrer dans Naples. Après avoir été errant pendant quelque tems, il fut fait prisonnier & transféré en Espagne, où il expia son imprudence par une prison de quatre ans ; il ne dut même sa liberté qu'aux engagemens qu'il prit avec les Ministres Espagnols, pour s'unir avec les Révoltés de France, & pour y entretenir le feu de la guerre civile. Il le promit dans sa captivité ; devenu libre, il fut soûmis à son Maître : l'expérience & ses malheurs l'avoient instruit.

1648.

Les opérations militaires continuerent jusqu'à la signature des traités de Munster & d'Osnabruck. Le Maréchal de Schomberg prit Tortoze en Catalogne. Turenne & Vrangel réunis dans la Souabe, attaquerent les Impériaux à Sommer-Hausen près d'Ausbourg ; les Impériaux furent battus, & leur perte fut si considérable, qu'elle entraînat celle de tout le Pays, qui est entre le Lech & l'Inn. L'Electeur de Baviere ne se crut pas en sûreté à Munich ; il se retira dans le Pays soûmis à l'Archevêque de Saltz-

bourg; cet évenement le détermina à ménager sa paix avec la France. Il négocia secretement, & il profita du desir que la France avoit de le détacher de la Maison d'Autriche, pour s'assûrer qu'elle ne s'opposeroit pas à la confirmation de son Electorat, & qu'elle lui garantiroit le Haut Palatinat.

1648.

Les troupes de Hesse-Cassel préparerent un traité avantageux à leur Maître par l'action de vigueur qu'elles firent près de Grevembruk. Dans le combat qu'elles livrerent aux Impériaux, elles firent deux mille prisonniers, & les Impériaux laisserent encore un plus grand nombre des leurs sur le champ de bataille. En Flandres, l'Archiduc Leopold surprit la Ville de Courtray, pendant que le Prince de Condé faisoit le siége d'Ypres; la Place capitula après dix jours de tranchée ouverte. De Courtray, l'Archiduc avoit marché à Lens, dont il se rendit maître; le lendemain de la capitulation, le Prince de Condé l'attaqua, & le commencement du combat fut funeste aux

1648.

François. Toute leur Cavalerie fut mise dans un si grand désordre, que Condé même délibéra avec plusieurs Officiers Généraux, s'il ordonneroit la retraite. On espéra de rétablir le combat, & l'évenement justifia cette espérance. Les François n'eurent que deux mille hommes tués, pris ou blessés; l'Archiduc en perdit trois mille, & cinq mille Prisonniers : la victoire de Lens fut suivie de la prise de Furnes, qui se rendit au Maréchal de Rantzau : tout étoit d'une extrème conséquence dans les derniers momens d'une grande négociation.

Le dernier exploit des Suédois, avant la signature du traité d'Osnabruck, fut la prise de la Petite Prague & du Château ; ils donnerent plusieurs assauts à la Ville ; tous leurs efforts ne servirent qu'à faire périr trois ou quatre mille hommes ; s'ils avoient pû se rendre maîtres de la Capitale de la Boheme, leurs prétentions n'auroient plus eu de bornes, & cette conquête importante auroit au moins différé la paix. En Italie, le

1648.

Duc de Modéne avoit joint le Maréchal du Plessis-Praslin ; ils forcerent les retranchemens dans lesquels les Espagnols s'étoient enfermés près de Crémone. Les troupes Françoises s'y étoient portées avec tant de bravoure, que le Maréchal n'hésita pas à assiéger Crémone ; mais sa victoire lui avoit coûté bien du monde ; son armée étoit si peu nombreuse qu'il ne put former qu'une attaque du côté du Château ; la circonvallation n'embrassoit pas même toute la place assiégée ; les Espagnols avoient la facilité de rafraîchir la garnison : pour comble de disgraces, la caisse militaire étoit épuisée ; le Maréchal ne put payer ses troupes, & après avoir langui pendant deux mois devant la place, il fut obligé de lever le siége : il avoit trop présumé de ses forces.

Cette année 1648. sera mémorable à jamais par les traités de Munster & d'Osnabruck, & par la naissance des guerres civiles en France. Je tâcherai de rapporter avec précision les circonstances de ces grands évenemeus, dont l'histoire

1648.

nous conduit naturellement à celle du traité des Pyrénées. Je commencerai par les conventions que la France & la Suede firent avec l'Empereur & avec l'Empire; elles sont de mon sujet, parce qu'elles changerent la face de la guerre qui subsista entre la France & l'Espagne. J'expliquerai ensuite la négociation de ces deux Puissances à Munster, & les motifs qui la rendirent inutile.

Dans cette guerre que la France soûtenoit contre l'Empereur depuis plusieurs années, Louis XIII. avoit eu un objet très-intéressant pour sa sûreté, pour sa gloire, pour l'intérêt des alliés qu'il avoit dans l'Empire. Depuis le regne de Charles-Quint les Empereurs, tous de la Maison d'Autriche, avoient gouverné l'Empire avec une autorité absolue; ils alloient à grands pas au despotisme; s'ils avoient réussi à se rendre maîtres des forces & des finances de l'Allemagne, c'en étoit fait de la France qui pouvoit seule en Europe donner de l'ombrage à la Maison d'Autriche, & que cette

Maison

Maiſon étoit intéreſſée à détruire.
On avoit des preuves de ce qu'elle pouvoit faire, par ce qu'elle avoit déjà fait; tous les Succeſſeurs de Charles-Quint, Empereurs & Rois d'Eſpagne avoient fait des efforts inconcevables pour affoiblir la France par des guerres étrangeres, par des guerres civiles, par des guerres même de Religion. Ferdinand III. Empereur, quoique bien moins puiſſant que ſon prédéceſſeur, affectoit de n'avoir aucuns ménagemens même pour les Electeurs; témoin l'enlevement de l'Electeur de Trêves dans la Capitale de ſon Electorat; il étoit redouté des Vaſſaux de l'Empire; les Suédois étoient menacés de perdre le fruit des victoires du Grand Guſtave, & les Provinces-Unies ne pouvoient éviter d'être ſubjuguées, ſi un Empereur pouvoit réunir contre elles, & contre la France les troupes de l'Empire avec celles de l'Eſpagne.

1648.

Il étoit donc indiſpenſable à Louis XIII. de faire les plus grands efforts pour diminuer l'autorité que l'Empereur s'arrogeoit, & pour ſoû-

1648.
tenir, ou plutôt pour faire revivre les prérogatives des Vassaux de l'Empire; sans cela il ne lui restoit plus d'Alliés, & son Royaume étoit en proie à une Puissance bien supérieure à la sienne. Aussi dans cette guerre avec l'Empereur, il n'eut d'autre objet que de renfermer l'autorité Impériale dans ses bornes anciennes & naturelles; de soûtenir les Suédois presque vaincus, les Provinces-Unies justement allarmées, & les Vassaux de l'Empire opprimés depuis long-tems; mais lorsque les armes de Louis XIII. & de Louis XIV. eurent prospéré, le traité de la France avec l'Empereur eut un autre objet essentiel; c'étoit de conserver les conquêtes qu'elle avoit faites, autant pour veiller aux intérêts des alliés qu'elle avoit dans l'Empire, que pour reculer ses frontieres, & pour se faire une barriere contre les Empereurs de la Maison d'Autriche. Ainsi le traité que la France conclut à Munster eut deux fins principales, la satisfaction de ses alliés, & la conservation de ses conquêtes; c'est sous ces deux chefs

que je dois réduire l'analyse du traité dont il s'agit.

1643.

La Suede tenoit le premier rang parmi les Alliés de la France ; on verra dans le traité d'Osnabruck, combien cette alliance fut avantageuse aux Suédois ; je parlerai dans son tems de la satisfaction des Provinces-Unies ; je ne dois expliquer ici que les conventions qui intéressoient les Alliés que la France avoit dans l'Empire.

Ces Alliés étoient l'Electeur de Trêves, le Duc de Baviere reconcilié nouvellement avec la France, le Prince Palatin, le Lantgrave de Hesse-Cassel, & tous les Etats de l'Empire qui se plaignoient de l'infraction de leurs priviléges. J'ai déja dit, qu'avant que d'entrer en négociation à Munster, & par forme de préliminaire indispensable, la France avoit exigé que l'Electeur de Trêves fût remis en liberté, & rétabli dans ses Etats ; il ne restoit plus qu'à le comprendre dans le traité, & à lui assûrer tous les droits spirituels & temporels, ce que l'on fit. Le Duc de Baviere jusques-là

1648.

mal affermi dans ſa Dignité Electorale, y fut confirmé ; on lui aſſûra encore le haut Palatinat & le Comté de Cham, moyennant ſa renonciation aux droits qu'il prétendoit avoir ſur la haute Autriche, & la ceſſion d'une ſomme de treize millions qui lui étoient dûs par l'Empereur. Si la France ne s'étoit pas intéreſſée à ce Prince, ſi elle n'avoit pas même demandé la confirmation de ſon Electorat, il ne pouvoit ſe flater que l'Empereur continuât en ſa faveur une guerre dont le fardeau l'accabloit, & dont il avoit à redouter les ſuites les plus funeſtes.

L'on créa un huitieme Electorat en faveur du Prince Palatin ; on lui rendit tout le bas Palatinat, & on réſerva pour lui & pour ſes deſcendans l'eſpérance de recouvrer ſon ancien Electorat, & tout le haut Palatinat, au cas que la Maiſon de Baviere s'éteignît. Sans l'appui de la France, la Maiſon d'Autriche étoit bien déterminée à dépouiller les Princes Palatins, & à punir juſqu'à la poſtérité la plus reculée la

hardiesse que Frédéric, Electeur Palatin, avoit eu de consentir à son Election à la Couronne de Boheme.

1648.

Le Lantgrave de Hesse-Cassel fut rétabli dans tous ses droits & dans tous ses Domaines ; il eut de plus l'Abbaye d'Hirsfeld, que l'on sécularisa en sa faveur, avec la Seigneurie directe sur plusieurs Bailliages considérables. On porta l'attention à ses intérêts jusqu'à lui assûrer la somme de six cens mille richsdales, pour l'indemniser des frais de la guerre ; l'on désigna les Etats de l'Empire qui devoient payer cette somme, & on lui permit de garder les places de Nuges, Coesfeldt & Neuhaus pour sûreté de sa créance, jusqu'à ce qu'il fût entierement remboursé.

Le College des Electeurs, celui des Princes, tous les autres Etats de l'Empire furent confirmés dans leurs anciens droits, spécialement dans le droit de suffrages, pour tout ce qui peut intéresser le Corps Germanique. Telles sont les délibérations sur les Loix qui concernent

1648.

l'Empire, sur les déclarations de guerre, sur les traités de paix & d'alliances, sur l'établissement des nouveaux tributs, la construction des forteresses, & la levée des troupes. Il leur a été permis de faire entr'eux des alliances, d'en faire même avec des étrangers, pourvû qu'elles ne soient pas contre l'Empereur, & contre l'Empire. Quant aux Villes libres, le traité leur a assûré la voix décisive dans les Diettes.

Pour conserver à l'avenir des droits si précieux aux Etats de l'Empire, on décida que la Diette s'assembleroit dans six mois, & ensuite toutes les fois que la nécessité ou l'utilité l'exigeroit. Les délibérations de la Diette alors prochaine devoient être sur les Elections des Rois des Romains, sur les capitulations des Empereurs, les procédures nécessaires pour mettre au ban de l'Empire, le rétablissement des Cercles, le renouvellement de la Matricule de l'Empire, ses taxes, l'administration de la Justice, & sur d'autres objets importans, que

l'Empereur soûmettoit avec peine à l'examen & à la disposition de ses Vassaux.

1648.

Au reste, la France consentit à restituer aux Maisons de Wirtemberg & de Montbéliard les places qui leur appartenoient ; l'Empereur n'avoit rien oublié pour rétablir le Duc de Lorraine, son principal Allié, dans ses Etats ; la France le refusa constamment. L'on se borna à renvoyer cette grande affaire devant des Arbitres, que l'on ne désignoit même pas, & que l'on se réservoit de nommer, si l'on ne pouvoit la terminer dans le traité que la France négocioit avec l'Espagne. On réserva encore à l'Empereur & à l'Empire le pouvoir d'interposer leurs bons offices en faveur du Duc de Lorraine. Rien n'étoit plus propre à marquer la supériorité de la France dans ce traité avec l'Empereur, que le sort différent de leurs Alliés ; mais les conquêtes que la France conservoit, en étoient encore une preuve plus éclatante.

Depuis que Henri II. avoit con-

1648.

quis les trois Evêchés, ce Prince & ses successeurs s'étoient contentés du titre de Protecteurs de ces Pays soustraits à l'Empire. Le traité de Munster en assûra à Louis XIV. la suprême Seigneurie ; leurs dépendances, & nommément Moyenvic furent enveloppés dans cette cession ; tout fut réuni à perpétuité à la Couronne, sauf le droit de Métropolitain que l'Electeur de Trêves a conservé, & les droits du Prince François de Lorraine, alors Evêque de Verdun, que l'on rétablit dans son Evêché, à condition qu'il prêteroit serment de fidélité au Roi. C'étoit moins une nouvelle acquisition qu'une confirmation, & une extinction des anciens droits de la France sur les trois Evêchés : la cession de l'Alsace étoit bien différente.

L'Empereur, l'Empire, & la Maison d'Autriche céderent à la France tous les droits qui leur appartenoient sur Brisak, sur le Lantgraviat de la haute & basse Alsace, la Préfecture provinciale des dix Villes, le Suntgau, leurs Vassaux,

& leurs dépendances ; ces droits furent incorporés à la Couronne; les Sujets déliés du ferment de fidélité qu'ils avoient prêté à l'Empereur, à l'Empire, & à l'Archiduc d'Infpruk ; ils promirent même d'engager l'Efpagne à donner en forme authentique une renonciation expreffe aux droits qu'elle y pouvoit avoir. Si dans un autre article du traité il eft dit que les Evêques de Strafbourg & de Bâle, avec d'autres Vaffaux qui font nommés, demeureront foûmis immédiatement à l'Empire, on ajoûta que *par cette déclaration on n'entendoit point qu'il fût rien diminué du droit de fuprême Seigneurie qui avoit été accordée auparavant* ; & pour rendre inébranlable cette aliénation importante, on dérogea expreffément aux Loix qui concernent les aliénations des Pays foûmis à l'Empire. L'on promit que les Provinces cédées à la France feroient rayées de la Matricule de l'Empire, & que leur ceffion feroit ratifiée par la Diette alors prochaine. L'on donna encore à la France le droit perpétuel de tenir garnifon

1648.

1648.

dans Philisbourg, à titre de protection, avec la liberté du passage pour y aller, en réservant la propriété de cette Ville à l'Evêque & au Chapitre de Spire.

Louis XIV. s'obligea de son côté à rendre à l'Archiduc Ferdinand Charles, les quatre Villes Forestieres, le Comté de Hawesthein, la Forêt Noire, le Brisgau, & l'Ortnau. Il promit de payer à ce Prince la somme de trois millions en trois années, & de rétablir dans leurs biens les sujets de l'Empire qui en avoient été dépouillés par les Suédois; l'on pourvut aussi à la liberté du commerce qui se fait sur le Rhin.

Il étoit encore essentiel d'obliger l'Empereur à donner au jeune Duc de Savoie l'investiture des Fiefs de l'Empire que son pere avoit possédés; le Duc eut à cet égard une satisfaction entiere : & pour prévenir les troubles que les contestations des Maisons de Savoie & de Mantoue pouvoient renouveller, on convint que le traité fait à Querasque en 1631. pour le partage du

1648.

Montferrat entre ces deux Maisons, seroit exécuté, en exceptant seulement la propriété de Pignerol, que le Roi se réservoit, & dont l'Empereur conjointement avec l'Empire, lui cédoit la Souveraineté; le Roi se chargea de payer au Duc de Mantoue quatre cens quatre-vingt-quatorze mille écus pour le Duc de Savoie; l'on assûra de plus au Duc de Mantoue la possession paisible de Reggiolo & de Luzara; l'Empereur promit de ne point inquiéter les Ducs de Savoie & de Modene au sujet de la guerre qu'ils avoient faite pour la France; il y eut enfin une Amnistie générale pour tous ceux qui avoient pris le parti de la France & de la Suede, & l'on se promit réciproquement de ne donner aucun secours aux ennemis de la France & de l'Empire: Traité extrèmement glorieux à Louis XIV. & utile à ses Alliés, surtout au Corps Germanique.

La Suede n'avoit pas négocié avec moins de gloire & de bonheur à Osnabruck. Son traité avec l'Empereur & l'Empire rétablissoit tous

1648.

ſes Alliés du Corps Germanique dans leurs biens & dans leurs droits ſpirituels & temporels; il aſſûroit aux Proteſtans un traitement égal à celui des Catholiques; & pour fixer l'état des deux Religions dans l'Empire, on rappelloit l'époque du premier Janvier 1624. l'on rendoit à chacun l'exercice de ſa Religion, ſes biens, ſes prérogatives, ſes uſages, tels qu'ils étoient alors; on confirmoit au ſurplus la tranſaction faite à Paſſau en 1552. entre les Catholiques & les Proteſtans, & la convention de 1555. qui eſt connue dans l'Empire ſous le nom de paix de Religion; on déclaroit formellement, que parmi les Proteſtans, ceux de l'Empire qui ſe nommoient Réformés joüiroient des mêmes avantages que les autres Proteſtans: & à l'exception des différentes Religions que l'on vient de déſigner; on décidoit qu'il n'en ſeroit reçue, ni tolérée aucune autre dans l'Empire. L'Etat politique des Electeurs, des Princes, des Villes, des Vaſſaux & arrieres-Vaſſaux, de tous les Habitans étoit réglé con-

formément au traité fait avec la France, & aux anciens droits & priviléges du Corps Germanique; on rappelloit aussi tout ce qui avoit été réglé dans le traité de la France pour la sûreté du commerce.

1648.

La Suede se proposoit deux objets, pour obtenir une satisfaction juste; la conservation de ses conquêtes, & l'indemnité qu'elle prétendoit pour les frais de la guerre. A l'égard des conquêtes, l'Empereur & l'Empire lui cédoient en Fiefs perpétuels & immédiats toute la Poméranie citérieure, avec les Villes de Stetin, Gartz, Dam, & Golnau: dans la Poméranie ultérieure, l'Isle de Rugen, l'Isle de Welin, la Riviere d'Oder, le Bras de Mer appellé Frischchaff, & les trois embouchures nommées de Peine, de Swine & de Dievenou. La Poméranie devoit être possédée par la Suede avec toutes les prérogatives dont les anciens Ducs de Poméranie avoient joüi spécialement pour la collation des Dignités & des Prébendes du Chapitre de Camin, que l'on permettoit mê-

me à la Suede de réunir à son Domaine Ducal. Le reste de la Poméranie étoit cédé à l'Electeur de Brandebourg, sous la condition de réversion en faveur de la Couronne de Suede, au défaut de la ligne masculine de la Maison de Brandebourg.

1648.

On donnoit aussi à la Suede la Ville & le Port de Vismar sur la Mer Baltique dans le Duché de Meklenbourg. On sécularisoit en sa faveur l'Evêché de Verden, & l'Archevêché de Bremen qu'elle devoit posséder à titre de Duchés, & comme Fiefs immédiats de l'Empire, ensorte que la Reine de Suede, & ses Successeurs devoient être reçus en qualité d'Etats immédiats pour toutes les Provinces qui étoient cédées, & ils devoient être appellés aux Diettes Impériales sous le titre de Ducs de Bremen, de Verden, & de Poméranie, de Princes de Rugen, & de Seigneurs de Vismar.

L'Electeur de Brandebourg prétendoit avoir des droits sur la Poméranie citérieure, sur la Princi-

pauté de Rugen, & ſur d'autres Pays cédés à la Suede ; elle lui procura pour ſon dédommagement la ſécularisation des Evêchés d'Halſbertat, de Minden, & de Camin, & l'expectative de l'Archevêché de Magdebourg qui étoit alors rempli par le Prince Auguſte de Saxe, en qualité d'Adminiſtrateur. L'Electeur de Brandebourg acquéroit la pleine propriété de ces Bénéfices tranſformés en Fiefs ſéculiers & immédiats de l'Empire ; on lui permettoit même d'éteindre la quatrieme partie des Canonicats de Magdebourg & d Halberſtat, pour en réunir les revenus à ſa manſe ; on lui accordoit le titre de Duc de Magdebourg, & de Prince d'Halberſtat & de Minden ; au reſte, on lui adjugeoit la partie de la Poméranie qui n'avoit pas été cédée à la Suede ; on lui rendoit les Places de la Marche de Brandebourg, où il y avoit des garniſons Suédoiſes, & on lui donnoit encore quelques Commanderies de l'Ordre de Malthe.

1648.

Il étoit néceſſaire de donner une

indemnité au Duc de Meklenbourg-
1648. Schwerin, à qui l'on enlevoit la Ville de Vismar. La Suede obtint en sa faveur la sécularisation des Evêchés de Schwerin & de Ratzbourg, le titre de Prince de ces mêmes Villes, & en cette qualité double voix dans la Diette de l'Empire, avec la faculté de supprimer les Canonicats des deux Cathédrales. On joignit à cette indemnité deux Commanderies de l'Ordre de Malthe, l'une pour la branche de Meklenbourg-Schwerin, l'autre pour la branche de Meklenbourg-Gastrou, à condition d'obtenir le consentement de l'Ordre, & de lui rendre, & à l'Electeur de Brandebourg les devoirs accoûtumés.

La Maison de Brunswick-Lunébourg profita encore de la facilité extrême que l'on avoit à séculariser des Bénéfices, pour satisfaire les Princes Protestans alliés de la Suede; cette Maison s'étoit désistée des Coadjutoreries qu'elle avoit obtenues pour les Archevêchés de Magdebourg & de Brenen, & pour les Evêchés d'Halberstat & de Ratzbourg.

bourg. Les anciens troubles de l'Allemagne avoient déjà introduit dans l'Evêché d'Ofnabruck l'alternative bifarre d'un Evêque Catholique, & d'un Proteftant ; la Maifon de Brunfwick-Lunébourg obtint qu'à l'avenir on choifiroit toûjours un Prince de fon nom, lorfque ce feroit aux Proteftans à poffeder cet Evêché. On lui donna en Fiefs les Monafteres de Walckenricd, & de Groémingen, & l'Empereur lui remit une fomme confidérable qu'elle lui devoit.

1648.

L'on affigna quelques revenus de l'Archevêché de Magdebourg au Prince Chriftian, Guillaume de Brandebourg, qui fe défiftoit de l'adminiftration de cet Archevêché, & l'on fixa la fatisfaction de la Maifon de Heffe-Caffel, de la même maniere qu'elle avoit été fixée par le Traité de la France.

Dans les vûes de la Suede, il lui reftoit à obtenir une fatisfaction pécuniaire qu'elle deftinoit, difoitelle, à fes Soldats ; c'étoit une convention inconnue dans les traités de paix ; les Ambaffadeurs Suédois

1648.

s'y obstinerent; il fallut leur accorder la somme de cinq millions de rixdalles qui devoient être payés en trois termes par tous les cercles de l'Empire, dont les cercles d'Autriche & de Baviere furent seuls exceptés. Les troupes de Suede & celles de ses Alliés ne devoient sortir des places de l'Empire qu'après le payement de cette somme; la Suede se réservoit même encore d'exiger la subsistance de ses garnisons: telles sont les dispositions principales du Traité d'Osnabruck.

Pour achever de pacifier l'Europe, il falloit que la France & les Provinces-Unies fissent leurs traités avec l'Espagne, & ces traités étoient beaucoup plus difficiles que ceux de l'Empire; en effet, l'Empereur avoit été forcé à demander la paix; attaqué par les Suédois dans la Boheme & dans la Basse-Allemagne, pressé par les François du côté du Rhin, inquiété par le Prince de Transylvanie, & par les Révoltés de Hongrie, il n'avoit pas la consolation d'être uni avec les Etats de l'Empire, & d'en tirer les secours

qui avoient rendus ſes prédéceſſeurs ſi redoutables à l'Empire même. Pluſieurs de ſes Vaſſaux lui demandoient, les armes à la main, la réparation des griefs dont ils ſe plaignoient, & tous les Etats de l'Empire ne reſpiroient que pour un gouvernement plus modéré, & pour le rétabliſſement de leurs anciens priviléges. Un Prince ainſi abandonné à lui-même ne pouvoit eſpérer de réſiſter à des Nations auſſi belliqueuſes que les François, les Suédois, les Allemands & les Hongrois; il ne pouvoit refuſer les conditions qu'on lui avoit preſcrites. Toute épuiſée qu'étoit l'Eſpagne, il s'en falloit beaucoup qu'elle fût auſſi foible, & qu'elle fût réduite au point de recevoir la Loi; il paroît même certain que Philippe IV. envoya ſes Plénipotentiaires à Munſter dans des vûes bien éloignées de la paix. L'on doit juger des intentions de ce Prince, par la conduite que ſes Plénipotentiaires eurent au Congrès, & plus ſûrement encore par les raiſons preſſantes qu'il avoit pour différer la paix. Il avoit fait des

1648.

1643. pertes considérables en Artois, en Flandres, dans le Hainault, dans le Duché de Luxembourg, & dans le Roussillon; toute la Catalogne étoit soûlevée, le Portugal avoit secoüé le joug, le Duc de Lorraine son seul allié étoit dépouillé de ses Etats; s'il avoit accepté la paix dans ces circonstances, il devoit se résoudre à laisser à la France la plus grande partie de ses conquêtes; il falloit qu'il se sacrifiât, lui & son Allié. La grandeur du sacrifice l'effraya; il chercha des ressources dans la division de ses ennemis. L'Empereur avoit tenté inutilement de détacher la Suede de la France, soit que les Suédois fussent persuadés qu'ils ne feroient jamais un traité avantageux avec l'Empire, qu'en s'unissant toûjours plus étroitement à la France, soit par des principes d'honneur & de fidélité à leurs engagemens, ils furent constans dans leur alliance. Leur traité marcha d'un pas égal à celui des François; le Roi d'Espagne négocia plus heureusement, ou plus adroitement avec les Etats Géné-

raux. D'un côté, il leur offroit de grands avantages s'ils vouloient faire leur traité particulier & indépendant de la France ; de l'autre côté, il les menaçoit de s'accommoder avec la France sans leur participation, de donner l'Infante à Louis XIV. & de lui céder pour sa dot les Pays-Bas, avec tous les droits que la Couronne d'Espagne prétendoit avoir encore sur les Provinces-Unies.

1648.

Les Plénipotentiaires François connurent évidemment que les Etats Généraux étoient ébranlés ; toutes les plaintes furent inutiles ; on réclama en vain la foi des traités les plus solemnels & les plus clairs ; on tâcha de convaincre les Etats Généraux que la paix seroit encore plus avantageuse pour eux, si l'on ne laissoit au Roi d'Espagne aucune espérance de les détacher des François ; M. Servien l'un des Plénipotentiaires de France fit un voyage à la Haye pour soûtenir les esprits chancelans, & pour demander dans l'Assemblée même des Etats Généraux l'exécution des trai-

1648.
tés qu'ils avoient faits avec la France. Ils dissimulerent leurs sentimens; cependant pour calmer le Ministre François ; & dans la juste crainte qu'ils avoient de déterminer la France à faire son traité particulier, & à les abandonner, ils firent une nouvelle convention avec M. Servien, l'on se garantit mutuellement tout ce qui pourroit être cédé dans la suite par l'Espagne ; l'on confirma les anciens traités en apparence; c'est-à-dire, que les Etats Généraux parurent promettre encore de ne traiter que de concert avec la France ; mais ils se réserverent expressément tout ce qui étoit déjà réglé & décidé avec l'Espagne : c'étoit annoncer clairement qu'ils avoient pris des engagemens avec l'Espagne dans un tems où il n'y avoit eu encore que des propositions vagues & générales entre les François & les Espagnols.

Ce traité de garantie avoit été signé en 1647. les Etats Généraux n'en parurent que plus impatiens de consommer leur traité définitif avec l'Espagne ; leurs Députés le signe-

rent à Munfter le 30. Janvier 1648. Le Sieur Nedershorft, Député de la Province d'Utrecht, refufa feul de le figner, perfuadé qu'il étoit également contraire à la gloire & à l'utilité de fes Maîtres. Il eft vrai que ce traité renfermoit des difpofitions très-avantageufes aux Provinces-Unies; mais elles auroient recueilli des avantages encore plus grands, fi elles avoient été inféparables de la France. D'ailleurs un Etat fait toûjours une perte irréparable, lorfqu'il ternit fa réputation, & qu'il perd la confiance de fes Alliés.

1648.

Il feroit étranger à mon fujet d'entrer dans le détail de ce Traité. Il me fuffit de donner une idée jufte de fes difpofitions principales. Perfonne n'ignore que les Provinces-Unies ne pouvoient fe flater de réfifter à la puiffance de l'Efpagne, fi la France n'avoit fait une forte diverfion en leur faveur. Elles devoient tous leurs fuccès à cette diverfion, aux fubfides annuels, & aux fubfides extraordinaires que la France leur avoit don-

1648.

nés; elles lui furent également redevables des avantages qu'elles eurent dans la négociation ; on leur avoit déjà assûré pendant le congrès le titre de hauts & puissans Seigneurs, & l'on avoit rendu à leurs Plénipotentiaires les mêmes honneurs qu'on rend aux Ambassadeurs des Têtes couronnées. Par le traité qu'elles firent, le Roi d'Espagne les reconnut pour Etat Souverain, sur lequel lui & ses successeurs n'avoient rien à prétendre à l'avenir. L'Espagne & les Provinces-Unies demeuroient en possession des places qu'elles avoient au tems du traité, dans la Flandres, dans le Brabant, dans le Pays de Vaës, aux Indes Orientales & Occidentales, & sur les côtes d'Afrique. Les Etats Généraux se réservoient la liberté de faire des conquêtes dans le Nouveau Monde. Le Roi d'Espagne étoit borné séverement à son ancienne domination, sans pouvoir l'étendre. Les Sujets de l'une des deux Puissances ne devoient point commercer aux Indes dans le Pays soûmis à l'autre Puissance ; en Europe,

rope, le commerce étoit libre entre les deux Nations, ſans payer d'autres droits que ceux que l'on exigeoit des Habitans mêmes du Pays. On ſe propoſoit d'établir une Chambre mi-partie de Juges des deux Nations, pour régler les affaires du commerce, & pour aſſûrer l'exécution du traité. L'Eſpagne accordoit aux Etats Généraux le rétabliſſement des ſucceſſeurs du feu Prince d'Orange dans tous les biens que ce Prince avoit eus en Franche-Comté, & dans le Charollois. On ſe promettoit mutuellement de ne bâtir aucune nouvelle forteresſe, & de ne conſtruire aucun nouveau canal aux Pays-Bas; les priſonniers de guerre étoient rendus ſans rançon; les confiſcations étoient anéanties; l'amniſtie étoit générale : telle eſt l'eſquiſſe du traité que la protection de la France valut aux Provinces-Unies. Leurs Députés le ſignerent ſans vouloir attendre que la France eût achevé ſa négociation. Les Plénipotentiaires François demanderent du moins que les Etats Généraux en diffé-

1648.

1648.

raſſent la ratification ; on refuſa même à la France cette médiocre ſatisfaction.

Juſques-là les Plénipotentiaires d'Eſpagne avoient agi avec une diſſimulation profonde à l'égard de la France. Ils avoient affecté de l'empreſſement pour la paix, & ils avoient ſouvent accuſé les François de l'éloigner. Ce qui eſt vrai, c'eſt que pendant les quatre années que dura le congrès de Munſter, tantôt les François, & tantôt les Eſpagnols avoient ſuſpendu leurs négociations, à l'occaſion des évenemens de la guerre, ou par d'autres motifs : mais par les premieres propoſitions qui furent faites entre la France & l'Eſpagne, on avoit pû juger avec certitude, que le tems de leur reconciliation n'étoit pas encore venu. La France n'avoit pas oublié la maniere dont l'Eſpagne avoit fait ſes traités, lorſque le ſort des armes lui avoit été favorable, témoin le traité de Madrid. Les Rois d'Eſpagne avoient profité des malheurs de la France, pour lui enlever le Royaume de Naples, le

Milanez, & la Navarre; il étoit naturel que la France profitât à ſon tour de ſes victoires pour fortifier ſes frontieres, & pour réparer une partie de ſes pertes; mais les Eſpagnols n'étoient pas encore aſſez abbatus pour le ſouffrir.

1648.

Leur premiere propoſition faite à Munſter en 1644. fut auſſi fiere qu'elle auroit pû l'être, ſi les évenemens de la guerre avoient été parfaitement égaux entr'eux & les François. Ils vouloient bien conſentir à la paix, ſous la condition qu'on ſe rendroit mutuellement tout ce que l'on avoit pris pendant la guerre; ils demandoient de plus que la France rétablît dans ſon ancien Etat tout ce qui appartenoit à l'Empereur, à l'Empire, à la Maiſon d'Autriche, & au Duc de Lorraine. Ils ajoûtoient, que pour ne pas retarder la paix, ils ne parloient point de tout ce que l'Eſpagne avoit à prétendre de la France; à cet égard ils réſervoient expreſſément les droits de la Couronne d'Eſpagne.

Les Plénipotentiaires François ne crurent pas devoir donner d'abord

leurs propositions sur le fond du traité. Ils demanderent deux préliminaires, l'un, que l'on attendît que les Députés des différens Etats de l'Empire fussent arrivés à Munster pour rendre l'assemblée légitime & complette, avant que l'on traitât des conditions de la paix; l'autre que l'Electeur de Trêves, allié du Roi fût remis en liberté, pour joüir du sauf-conduit que l'Empereur lui avoit donné, & pour négocier sans contrainte comme les autres Princes & Etats de l'Empire. J'ai déjà dit que l'Empereur avoit accordé la liberté à l'Electeur; quant aux Députés de l'Empire, les Plénipotentiaires François se contenterent de les inviter par des lettres circulaires, à se rendre à Munster, & l'on entra en négociation sans attendre leur arrivée.

1648.

Le Cardinal Mazarin n'approuva pas la méthode que l'on vouloit introduire au congrès, de faire ses propositions par écrit, & de les consigner entre les mains du Nonce & de l'Ambassadeur de Venise, qui étoient Médiateurs, pour les com-

1648.

muniquer à ceux qui y étoient intéressés. Ainsi les Plénipotentiaires François ne donnerent point de proposition générale, qui pût servir de réponse à celle des Espagnols; & dans une conférence qu'ils eurent avec les Médiateurs, ils jetterent quelques propos sur le mariage du Roi avec l'Infante d'Espagne, à qui l'on donneroit pour dot les Pays-Bas, sans insister sur cette demande qui paroissoit propre à applanir toutes les difficultés.

Elle ne fut pas suivie; le Cardinal Mazarin donna une autre ouverture, que l'équité même sembloit autoriser; on sait que la Navarre a été enlevée injustement à ses Rois légitimes, & qu'elle appartenoit à Henri IV. qui l'a réunie à la Couronne de France. L'on a toûjours reclamé contre une usurpation aussi odieuse, & le dernier traité de paix conclu à Vervins, réservoit expressément les droits de la France sur toute la Navarre; on offrit donc de rendre à l'Espagne tout ce que l'on avoit pris dans cette guerre, pourvû qu'elle ren-

1648.

dît seulement la Navarre, que Charles-Quint & Philippe II. n'avoient pas crû posséder légitimement, & dont ils avoient ordonné la restitution par leurs dernieres volontés. Un Prince qui après une guerre heureuse, & de grandes conquêtes, ne demande que son bien, est un Vainqueur très-modéré; mais il est encore plus rare parmi les Princes que parmi les Particuliers, de restituer ce que l'on a usurpé. La haute Navarre paroissoit nécessaire au Roi d'Espagne, pour lui servir de barriere contre la France. Philippe III. & Philippe IV. s'étoient accoûtumés à la posséder: leur possession toute vicieuse qu'elle étoit, fut leur titre unique pour la conserver, & pour rejetter la proposition de la France.

Le Cardinal Mazarin forma un nouveau projet. Il autorisa les Plénipotentiaires François à offrir à l'Espagne la cession entiere du Roussillon, & de la Catalogne, pourvû que l'Espagne cédât à la France les Pays-Bas & la Franche-Comté soit pour le mariage de

1648.

l'Infante, ſoit indépendemment de ce mariage. Les Eſpagnols refuſerent cet échange ; ils croyoient qu'on ne leur donnoit rien en leur abandonnant la Catalogne, où ils avoient encore des places importantes ; ils eſpéroient de la ſoûmettre bientôt toute entiere par la force des armes, ou par la laſſitude des Révoltés.

Le Roi d'Eſpagne craignit qu'on ne lui reprochât de ne faire aucun pas vers la paix, lors même que la France ſembloit épuiſer toutes les tournures que l'on pouvoit donner au traité. Le Conſeil de Madrid imagina une offre ſpécieuſe, qui pouvoit donner à l'Eſpagne la réputation de vouloir la paix. Philippe offrit de s'en rapporter entierement à l'arbitrage de la Reine ſa ſœur, Régente de France. La propoſition ſéduiſit même les Plénipotentiaires François ; mais le Cardinal Mazarin ſentit toute l'inutilité de l'arbitrage, & le piege qu'il cachoit. La Reine ne pouvoit ôter au Roi ſon fils des conquêtes qui avoient coûté beaucoup de ſang,

1648.

de peines, & de dépenses aux François; en qualité de Régente, elle étoit intéressée personnellement à faire un traité glorieux pour elle, & avantageux pour la France : les Espagnols avoient prévû que si elle acceptoit l'arbitrage, elle écouteroit plutôt les sentimens d'une mere, les devoirs d'une Régente, & les droits de la victoire, que l'attachement qu'elle devoit à son frere; ils s'étoient ménagé un prétexte pour ne pas acquiescer à l'arbitrage, lorsqu'ils avoient dit qu'ils rendoient la Reine de France maîtresse des conditions du traité, *avec la convenance de la Maison dont la Reine étoit sortie.* Le prétendu arbitrage ne pouvoit donc avoir d'autre effet que de perdre un tems précieux, d'exciter les plaintes des Espagnols, & de rendre la France seule responsable de la continuation de la guerre. La Reine remercia son frere de la confiance qu'il lui avoit témoignée; elle lui proposa à son tour d'être lui-même l'arbitre du traité, & ces offres réciproques ne passerent pas les bornes du compliment.

1648.

En 1646. les Plénipotentiaires François avoient formé un autre plan ; c'étoit que l'Eſpagne cédât à la France les conquêtes que les François avoient faites en Flandres, & dans le Luxembourg, avec tout le Rouſſillon & la Place de Rozes, mais que l'on fît ſeulement une trêve pour la Catalogne, & pour le Portugal. Ce plan étoit encore le plus onéreux à l'Eſpagne ; elle auroit cédé définitivement beaucoup de places, & la paix n'auroit été que proviſionnelle ; les Portugais & les Catalans auroient eu le tems de ſe fortifier ; ils ſe feroient accoûtumés à leurs nouveaux Maîtres, & l'Eſpagne ſe ſeroit expoſée à recommencer la guerre avec beaucoup de déſavantage, l'on n'entra pas même en négociation ſur cet arrangement.

Cependant toute l'aſſemblée de Munſter, & celle d'Oſnabruck deſiroient ſincerement que la France fît la paix avec l'Eſpagne. Les affaires de l'Empereur, de l'Empire, de la Suede, & des Etats Généraux s'accommodoient ; toute l'Eu-

1648.

rope devoit être tranquile ., dès que la France & l'Espagne auroient achevé leur traité : si elles refusoient de poser les armes, on craignoit avec raison, que ces Puissances n'engageassent leurs Alliés dans une nouvelle guerre. Si l'Espagne perdoit encore des places & des batailles, la Branche d'Autriche qui régnoit en Allemagne devoit employer toutes ses forces, & armer tous ses Alliés pour l'empêcher de périr. Les Suédois devoient faire les mêmes efforts en cas que la France éprouvât de grands revers, & qu'elle fût exposée à ces révolutions, dont la guerre donne souvent le spectacle. L'établissement des Etats Généraux devenoit fort chancelant ; ils n'avoient rien fait, si l'une des deux Puissances pouvoit chasser l'autre des Pays Bas ; ils craignoient que la France ne les traitât comme des ingrats, & que l'Espagne ne tâchât de les subjuguer comme des anciens Sujets révoltés. Les Médiateurs mêmes désiroient avec empressement la paix de la France & de l'Espagne, non-seulement

pour leur gloire personnelle, mais encore pour le repos de l'Italie; Contarini, Ambassadeur de Venise la souhaitoit encore plus particulierement, dans l'espérance que la France & l'Espagne armeroient leurs flottes pour secourir sa République menacée & déjà attaquée par le Turc. Aussi tous les Ministres du congrès essayerent de concilier la France & l'Espagne. La France demeura constante dans le projet de conserver la plus grande partie de ses conquêtes; l'Espagne fut également ferme dans son refus; on perdit toute espérance de les pacifier.

1648.

La facilité que les Espagnols avoient eu à détacher de la France les Provinces-Unies, étoit la vraie cause de leur obstination; le traité de la France avec l'Empire étoit déjà signé; cependant ils espéroient encore de le détruire, & d'empêcher l'Empereur & les Etats de l'Empire de le ratifier. Le coup étoit hardi; mais il auroit été décisif: alors la France abandonnée des Suédois & des Etats Généraux qui avoient obtenu toute la satisfaction qu'ils

1648.

pouvoient desirer, n'auroit pû résister aux forces de toute la Maison d'Autriche, réunies à celles de l'Empire. Elle ne fut pas dans cet embarras. Son traité avec l'Empereur & l'Empire fut ratifié ; on fut seulement obligé de prendre des mesures pour suppléer à la cession que l'Empereur avoit promis d'obtenir de l'Espagne , à l'égard de l'Alsace & du Suntgaw. Tout l'Empire réuni garantit ces Provinces à la France , & Louis XIV. fut autorisé par une convention particuliere à retenir les Villes Forestieres , & à différer le payement des trois millions qu'il avoit promis, jusqu'à ce que l'Espagne eût accédé à la cession de l'Alsace & du Suntgaw.

La scene de la guerre changeoit absolument par les traités de Munster & d'Osnabruck. La France & l'Espagne alloient essayer leurs forces l'une contre l'autre , sans pouvoir espérer de grands secours de leurs Alliés. Du côté de la France étoient les Ducs de Savoie & de Modéne. L'Espagne avoit dans

son parti le seul Duc de Lorraine ; ainsi les troupes auxiliaires étoient à peu près égales, & l'on ne devoit pas se flater de former de nouvelles alliances, dans un tems où toutes les Puissances de l'Europe étoient fatiguées de la guerre.

1648.

En France & en Espagne on se promettoit également des succès. La France avoit acquis une grande Province, * dont les Peuples sont belliqueux, & dont les revenus sont considérables. Elle avoit en Italie, Pignerol, Cazal, Portolongone, & Piombino. Dans la Franche-Comté, elle s'étoit emparée de plusieurs postes importans alors ; elle avoit pris beaucoup de places dans l'Artois, dans la Flandres, dans le Luxembourg ; le Roussillon, & presque toute la Catalogne lui obéissoient ; le Portugal faisoit une heureuse diversion en combattant fortement pour sa liberté : si les Espagnols avoient détaché les Provinces-Unies des intérêts de la France, les Plénipotentiaires François avoient réparé cette défection avec avantage ; leur

* L'Alsace.

1648.

habileté avoit divisé les deux branches de la Maison d'Autriche, dont l'union avoit été redoutable à toute l'Europe ; les Etats de l'Empire avoient besoin de repos ; ils ne respiroient que pour la tranquilité, après une guerre dont le fardeau les avoit accablés ; & bien loin qu'ils pussent se déterminer à attaquer la France, il étoit de leur intérêt qu'elle sortît victorieuse de la guerre avec l'Espagne, afin qu'elle pût soûtenir la garantie du traité de Munster dont elle s'étoit chargée. Ses troupes étoient aguéries & animées par de grands succès ; les Condé & les Turenne les commandoient ; si l'on peut répondre des évenemens de la guerre, c'est avec de tels Généraux que l'on doit s'en assûrer.

La Nation Espagnole est sage ; elle avoit aussi ses raisons pour esperer. Le parti de la France étoit foible en Italie ; pendant le congrès de Munster, les Catalans avoient craint d'être sacrifiés à la paix ; déjà la terreur étouffoit parmi eux l'esprit de révolte & de vengeance, & le Ministre d'Espagne se flatoit de

les rappeller bientôt à leur devoir. Aux Pays-Bas les Provinces-Unies ne devoient plus faire une diversion embarrassante ; la Franche-Comté se défendoit avec courage ; & quelques engagemens que l'Empereur eût pris à Munster avec la France, il étoit disposé à donner des secours au Roi d'Espagne. On ne tarda pas même à en avoir des preuves : mais rien ne donnoit plus de confiance aux Espagnols que les intelligences secretes qu'ils avoient avec les Séditieux de France ; ils espéroient d'y susciter une guerre civile, & d'affoiblir assez ce Royaume par des troubles domestiques, pour l'obliger à renoncer aux conquêtes qu'il avoit faites au dehors, & à demander la paix.

1648.

En effet, dans le tems même que l'on signoit la paix à Munster, on vit en France tous les symptômes d'une émotion qui n'avoit point d'objet réel pour le bien public, & qui ne pouvoit être utile qu'à quelques particuliers inquiets, & aux Espagnols anciens ennemis de la Patrie. Louis XIV. avoit por-

1648.

té lui-même quelques Edits au Parlement pour les faire enregistrer; l'enregistrement fut fait en sa présence; mais le Parlement crut devoir ensuite délibérer sur ces Edits qui souffrirent de grandes difficultés; les uns furent modifiés, les autres furent rejettés absolument. Toutes les Compagnies supérieures, la Chambre des Comptes, le Grand Conseil, la Cour des Aides s'unirent au Parlement à cette occasion; les Arrêts d'union furent cassés; le Roi défendit à ces Compagnies de continuer leurs assemblées à peine d'être déclarées rébelles. On ne respecta pas des ordres si justes, & si nécessaires pour la tranquilité publique, les Magistrats donnerent l'exemple de la révolte: & quoique le Roi eût retiré une partie de ses Edits, la multitude persévéra dans la désobéissance, & l'on continua les assemblées séditieuses; telle fut la naissance de la fronde (c'est le nom que l'on donna au parti opposé à la Cour.) Ses Auteurs essayerent de se justifier par différens prétextes; dans le vrai, l'unique

l'unique cauſe de ce ſoûlevement étoit le dépit de ceux qui avoient aſpiré à avoir quelqu'autorité pendant la Régence, & qui ſe voyoient ſoûmis à une Reine Eſpagnole, & à un Miniſtre Italien.

1648.

L'on étoit dans ce funeſte état de diviſion, lorſque le Roi fit arrêter le Préſident de Blancmenil & Brouſſel Conſeiller au Parlement, qui s'étoient diſtingués parmi les Frondeurs. Le Peuple prit les armes en leur faveur; l'autorité céda à la violence; les priſonniers furent rendus. Le Roi ſe retira à S. Germain, & le Parlement prit des meſures pour la défenſe de Paris. Après bien des négociations, le Conſeil de Régence accorda une diminution de dix millions ſur les tailles; les entrées de Paris furent auſſi diminuées; le Roi donna même une Déclaration, que les Auteurs de la ſédition avoient deſirée; c'étoit pour les aſſûrer que l'on ne pourſuivroit perſonne que par les voies de la juſtice ordinaire, & que l'on n'inquiéteroit point les Magiſtrats dans ce qu'ils appelloient les fonctions de leurs Charges.

1649.

Il y eut de grands mouvemens dans Paris au commencement de l'année ſuivante; mais tous ces mouvemens ne donnerent à l'Eſpagne que de foibles avantages, des inſtans pour reſpirer, & bientôt elle retomba dans l'état où le traité de Munſter l'avoit laiſſée. Pendant que Louis XIV. occupoit une partie de ſes troupes à bloquer ſa Capitale & à réduire ſes Sujets rébelles, les Eſpagnols s'emparerent d'Ypres, & ils y firent lever le ſiége de Cambray, que le Miniſtre de France s'étoit flaté trop facilement de réduire. Il crut qu'il calmeroit les Séditieux par l'amniſtie qui ſuivit de près les premiers troubles; elle pouvoit faire ſon effet ſur l'eſprit de ceux qui s'étoient engagés dans la ſédition par légereté, ou qui y avoient été entraînés par le mauvais exemple. Pour les Chefs du Parti, l'amniſtie leur parut une injure plutôt qu'une grace; ils ambitionnoient de l'autorité dont ils n'auroient pas manqué d'abuſer; ils demandoient des bienfaits les armes à la main; ils en vouloient au Miniſtre perſon-

nellement, & les Espagnols n'eurent pas de peine à ranimer la sédition, en donnant de l'argent aux plus avides, en leur promettant tout ce qui faisoit l'objet de leur ambition.

1649.

Ainsi l'on vit renaître tous les désordres avec plus de fureur qu'auparavant. Les Princes de Condé & de Conty, & le Duc de Longueville furent accusés d'être d'intelligence avec les Espagnols. Ils furent arrêtés; leurs Partisans firent révolter la Ville de Bordeaux, pour établir le siége de la guerre civile en Guyenne, où ils pouvoient recevoir plus facilement les secours que l'Espagne leur promettoit. Cette diversion fit son effet; elle donna aux Espagnols le tems de reprendre Piombino sur la côte de Toscane, & Portolongone dans l'Isle d'Elbe, le Câtelet, la Capelle & Mouzon dans les Pays-Bas. D'un autre côté, le Duc de Lorraine attentif à profiter des troubles de la France, saisit l'occasion de reprendre Nancy sa Capitale. Ses succès & ceux du Roi d'Espagne n'allerent pas plus loin;

1650.

le Maréchal du Plessis-Praslin battit l'armée Espagnole, il l'obligea à lever le siége de Guyse, & le Marquis de la Ferté surprit les Lorrains commandés par le Comte de Ligneville : leur petite armée fut mise en déroute; ils n'en purent sauver que quelques débris dans les montagnes de Vosge.

1650.

Le Cardinal Mazarin persistoit à refuser la liberté des Princes qui avoient été transférés au Havre de Grace; tout Paris prit les armes en leur faveur; la Régente céda à la force, & le Ministre voulut leur porter lui-même la nouvelle de leur liberté. Ils affecterent de ne lui en marquer aucune reconnoissance; ils croyoient même être au moment de pouvoir se venger de leur captivité. Pour éviter l'orage, le Ministre se retira d'abord à Liége, puis à Cologne, d'où ses Conseils décidoient encore des intérêts de la France; le Prince de Condé irrité par sa prison prit le parti de ne plus dissimuler; il passa dans son Gouvernement de Guyenne. A son arrivée toute cette Province, le

1651.

Berry & l'Anjou se soûleverent; la nouvelle diversion facilita encore aux Espagnols la prise de Furnes & de Berg Saint Vinox; ils commençoient à exécuter leur projet, c'étoit d'appuyer les rebelles de toutes leurs forces, de faire la guerre avec constance, dans l'impossibilité où ils étoient de la faire avec vivacité, d'attaquer les places de Flandres de proche en proche, & de reprendre insensiblement tout ce que la France leur avoit enlevé.

1651.

Les François qui étoient dans leurs intérêts ne joüirent pas longtems de l'humiliation du Cardinal Mazarin; il fut rappellé à la Cour dans l'année même où il avoit été obligé de se retirer. A son retour, le Duc d'Orléans & le Prince de Condé se réünirent & s'engagerent mutuellement à ne point poser les armes que le Ministre ne fût tout-à-fait disgracié. Alors le Prince de Condé fit une action hardie, qu'il crut importante pour son parti. Les rebelles avoient auprès de Paris des troupes qui pouvoient faire la guerre en

1652.

1652.

Guyenne avec beaucoup moins d'obstacles & plus de succès. Le Duc d'Orléans ne pouvoit consentir à les laisser passer dans une Province éloignée de la Capitale ; il craignoit que le Parlement & le Peuple ne se reconciliassent avec la Cour, s'ils se croyoient abandonnés. Il s'agissoit de déterminer le Duc d'Orléans ; le Prince de Condé se flata de le persuader, s'il pouvoit en conférer avec lui ; il partit d'Agen secrettement à la suite du Marquis de Lévy, qui avoit un passeport du Roi. Son déguisement n'empêcha pas qu'on ne le reconnût sur la route. Il fut suivi de fort près, & il n'échappa que par une diligence extrême. Lorsqu'il eut joint près d'Orléans les rebelles commandés par les Ducs de Nemours & de Beaufort, il marcha à Blenau, où il enleva quelques quartiers au Maréchal d'Hocquincourt. Là, il apprit que le Duc d'Orléans étoit inflexible à garder ses troupes aux environs de Paris, & il profita du voisinage de la Cour pour reprendre les anciennes négo-

ciations avec elle. La base de ses propositions étoit toûjours le renvoi du Ministre, & les graces qu'il sollicitoit pour lui-même, & pour ceux qui s'étoient attachés à lui; c'étoit en effet à ses objets que l'on réduisoit tout ce prétendu bien public, pour lequel on ne craignoit pas de livrer le Royaume aux malheurs d'une guerre civile. La négociation échoüa; l'on continua à se battre; Paris même fut le théatre du combat, qui ne décida de rien quoiqu'il fût très-sanglant; le Roi accorda une nouvelle amnistie, que peu de rebelles accepterent. Le Cardinal Mazarin bien sûr de son retour, sortit une seconde fois du Royaume, & il se retira dans le Duché de Bouillon.

1652.

Les Espagnols étoient trop habiles pour ne pas pas profiter des troubles qu'ils faisoient naître; ils avoient envoyé à Paris des troupes sous les ordres du Duc de Lorraine, du Prince Ulric de Wirtemberg, & du Chevalier de Guise; ces troupes ne firent rien de remarquable. Le Peuple même de Paris se plai-

1652.

gnit avec raison, de ce qu'elles n'étoient venues que pour l'asservir & pour l'affamer. Il ouvrit les yeux sur ses vrais intérêts, & il rentra dans l'obéissance ; il s'en fallut peu même qu'il n'arrêtât le Duc de Lorraine pour le punir de ses infidélités, & des ravages qu'il avoit faits. Cependant la France obligée de rappeller une partie de ses troupes dans l'intérieur du Royaume, avoit affoibli l'armée des Pays-Bas ; & bien loin de faire de nouvelles conquêtes, elle ne pouvoit pas même garder les anciennes. Elle abandonna Mardik, & le Comte d'Estrades rendit Dunkerque aux Espagnols. L'Archiduc Léopold prit Gravelines ; le Prince de Condé qui avoit passé au service de l'Espagne se rendit maître de Rhetel & de Sainte Menehou. Ce Prince fut déclaré Généralissime des troupes Espagnoles : titre flateur en apparence ; mais titre vain qui lui donna peu de considération parmi les Espagnols ; il ne commanda jamais qu'un petit nombre de troupes ; jamais on ne lui confia

confia de l'Infanterie, & souvent on lui donna des preuves de défiance. En Italie, le jeune Duc de Mantoue étoit secretement d'intelligence avec les Espagnols; ils firent entrer des troupes dans Cazal; la garnison Françoise fut obligée de se retirer dans la Citadelle, & d'y capituler faute de vivres & de secours. En Catalogne, le Maréchal de la Mothe rendit Barcelonne après quinze mois de siége. Il eut la gloire d'une longue & vigoureuse défense; mais il eut le malheur de perdre la place la plus importante que la France possédât du côté des Pyrénées.

1653.

Pour entretenir le feu que l'on avoit allumé en Guyenne, & pour ranimer le courage des Séditieux, la flotte Espagnole parut à l'embouchure de la Garonne; ce n'étoit pas assez de paroître, il auroit été nécessaire de jetter des troupes dans Bordeaux; mais la flotte ne portoit point de troupes de débarquement. Après sa retraite, la Ville de Bordeaux prit le parti de la soûmission, & Dom Ozorio rendit aux

1653.

François celle de Bourg en Guyenne. Bientôt Mouzon, Rhetel, Sainte Menehou rentrerent sous la domination de la France. On s'attacha au siége de Bellegarde en Bourgogne; la seule place que le Prince de Condé y eût; on la prit, & on chassa de Commercy quelques troupes qui le gardoient pour le Duc de Lorraine. Le Maréchal d'Hocquincourt leva le siége de Gironne en Catalogne. Le Prince de Condé se vengea de la perte de Bellegarde par la prise de Rocroy; mais tous ses projets s'évanoüirent par la mésintelligence où il vivoit avec le Comte de Fuensaldagne, Commandant des Pays-Bas Espagnols. Pour prévenir les effets de cette mésintelligence, le Roi d'Espagne les subordonna l'un & l'autre à l'Archiduc Léopold. Il ne restoit plus au Prince de Condé que l'ombre du Généralat; sensible à cette mortification, il éclata en plaintes inutiles, & son chagrin redoubla par la nouvelle qu'il reçut du retour du Cardinal Mazarin; toute la Cour & tout Paris lui firent

les plus grands accueils ; dès ce moment le Miniſtre reprit ſon ancien crédit, & il le conſerva juſqu'à la mort.

1653.

Alors les Eſpagnols donnerent une ſcene qui devoit être pour le Prince de Condé un nouveau ſujet de triſtes réflexions. Le Duc de Lorraine avoit ſuivi le parti de la Maiſon d'Autriche, par inclination, mais contre ſes vrais intérêts. Il avoit donné ſes troupes au Roi d'Eſpagne, il les commandoit en perſonne aux Pays-Bas, & quoiqu'il ſe fût mis à la ſolde d'une Puiſſance étrangere, il ne pouvoit oublier qu'il étoit Prince ſouverain. Partout il prétendoit porter ſon indépendance, ſes hauteurs, ſes inquiétudes, ſes biſarreries ; quelquefois en refuſant ſes troupes il fit manquer des projets de conſéquence ; & dans la vûe d'être plus ménagé par l'Eſpagne, il ne diſſimuloit pas les liaiſons qu'il entretenoit en France. Fuenſaldagne eut ordre de le faire arrêter ; l'ordre fut exécuté à Bruxelles ; de-là on le transféra au Château de Tolede, ſans qu'il pût

1653. avoir la consolation de s'expliquer avec le Roi d'Espagne, & de se justifier.

Cet exemple ne put déterminer le Prince de Condé à quitter un service où l'on étoit si mal récompensé. Le Prince de Conty pensa

1654. différemment ; il saisit la premiere occasion de rentrer dans les bonnes graces de son maître ; on le reçut à bras ouverts : sa reconciliation fut si sincere qu'il épousa la niece de ce Ministre ; on lui donna le Commandement de l'armée des Pyrénées ; là tous ses exploits se bornerent à la prise de Villefranche & de Puycerda.

Pendant qu'il étoit comblé des faveurs de la Cour, le Ministre n'oublioit rien pour faire repentir le Prince de Condé d'avoir passé aux ennemis. Stenay lui appartenoit ; le Marquis de Faber fut chargé d'en faire le siége. L'Archiduc voulut donner au Prince de Condé la satisfaction de faire des efforts pour sauver cette place. Le Conseil de Guerre Espagnol ne crut pas que l'on dût tenter directement le

secours de Stenay. Il prit le parti d'assiéger Arras, persuadé que Faber abandonneroit Stenay pour voler au secours d'une place beaucoup plus importante. Les Espagnols se tromperent dans leur conjecture, Faber eut ordre de continuer le siége qu'il avoit commencé; Turenne fut chargé de veiller à la conservation d'Arras; c'étoit la premiere action d'éclat que la France eut faite depuis la guerre civile: elle mérite d'être expliquée.

1654.

En 1640. les Maréchaux de Chaulnes, de Châtillon, & de la Meilleraye avoient pris Arras en présence de l'Armée commandée par Lamboy. Cette place étoit très-forte; elle couvroit Paris & la Picardie. Par la raison même de sa situation & de sa force, elle étoit également importante pour la France, & pour les Pays-Bas Espagnols. L'Archiduc espéroit de la reprendre; le Conseil de Madrid en avoit approuvé le projet; on avoit destiné pour ce siége une somme considérable, que les Genois devoient remettre à l'Archiduc, &

1654.

qui ne fut pas remise. L'Archiduc arrêté au premier pas, chercha des expédiens pour fournir aux frais du siége. Il n'étoit pas possible d'en charger les Flamands déjà accablés par les anciens impôts, & par les contributions que l'on payoit aux François. On ne voulut pas exiger cette somme par la voie d'autorité ; mais Fuensaldagne entreprit de faire desirer le siége d'Arras par les Flamands mêmes, & de les engager à offrir volontairement de se charger de toute la dépense de ce siége ; on y réussit à force d'exagérer la nécessité de reprendre cette place, pour la tranquilité des Peuples soûmis à l'Espagne, & pour la sûreté de leur commerce. Elle fut investie le trois Juillet, dans un tems où les François en avoient tiré toute la Cavalerie pour l'envoyer au siége de Stenay. Quatre mille chevaux, & deux mille hommes d'Infanterie Lorraine parurent les premiers devant la place, ayant à leur tête le Duc François de Lorraine, qui avoit pris le commandement des troupes de son frere ; il

campa sur la Scarpe. Le Prince de Condé le suivit de près avec dix mille chevaux; il prit son quartier vers le grand chemin de Bapeaume; l'Archiduc, le Prince de Wirtemberg, le Prince de Lignes, & d'autres Généraux de réputation amenerent l'Infanterie Espagnole, composée de douze mille hommes, & toute l'armée fut suivie de huit mille Paysans destinés à travailler aux lignes.

1654.

L'investissement n'empêcha pas un Officier François nommé Saint-Lieu, de se jetter la même nuit dans la place avec cent soixante & dix Maîtres. D'Esquancourt-Montmorency y entra peu de tems après à la tête de trois cens chevaux, & le Chevalier de Créquy pénétra par un autre quartier avec un pareil nombre de Soldats; ce ne fut pas sans combat; ils furent tous attaqués, & tous se firent jour l'épée à la main; ils perdirent environ quatre-vingt Officiers volontaires & Soldats qui demeurerent prisonniers. Montdejeu Gouverneur de la place avoit besoin de ce secours

1654.
pour remplacer les troupes que l'on avoit tirées de la Garnison. Dès le lendemain il fit plusieurs sorties fort vives sur les Travailleurs ; les premiers travaux furent renversés ; on porta le désordre jusques dans le Camp des Espagnols ; mais l'on ne put empêcher que les lignes ne fûssent achevées le 15. Juillet.

Les Maréchaux de Turenne & de la Ferté Sennectaire ne tarderent pas à s'en approcher ; ils virent que ces lignes étoient extrèmement fortifiées ; & ce qui est souvent d'un mauvais augure, toute l'armée Françoise fut persuadée qu'il étoit impossible de les forcer. Aussi le premier projet de Turenne fut seulement d'intercepter les convois des Espagnols, pour les obliger sans combat à se retirer. D'abord que les Assiégeans apprirent la marche des François, le Prince de Condé fut d'avis de les attaquer lorsqu'ils traversoient un pays découvert, dans lequel la Cavalerie Espagnole beaucoup plus nombreuse que celle de France pouvoit se déployer, & attaquer avec avantage ; du moins

il eût voulu que l'armée Espagnole sortît de ses lignes, & qu'elle ne donnât pas aux François le tems de s'établir, & de se fortifier dans leurs postes. L'avis ne fut pas goûté par les Généraux Espagnols ; on continua les travaux du siége, & l'on se borna à défendre des lignes que l'on croyoit imprenables. Créquy fit une sortie avec six cens hommes, & toute la Cavalerie qui étoit dans Arras ; il nettoya la tête de la tranchée, & il fit un grand carnage. Le Prince de Condé survint avec sa Cavalerie ; par-tout où il paroissoit, il falloit plier devant lui. Créquy employa toute sa bravoure & toute son habileté à faire sa retraite en bon ordre en présence du Grand Condé.

1654.

Après avoir insulté inutilement quelques dehors de la place, les Espagnols devinrent plus circonspects ; ils résolurent d'assiéger désormais dans les regles ; Montdejeu les arrêta dix jours entiers à la contrescarpe d'un ouvrage avancé ; tous les autres dehors ne furent emportés que par des assauts réitérés,

1654.

& ils coûterent beaucoup de monde aux assiégeans. La situation du Gouverneur & celle des deux armées étoit violente ; on ne pouvoit pas demeurer long-tems dans le triste état où l'on se trouvoit. Le Gouverneur n'étoit plus maître que des ouvrages du corps de la place ; il avoit à se défendre non-seulement contre les assiégeans , mais encore des Habitans d'Arras , alors très-affectionnés à l'Espagne. Pour prévenir quelque trahison , il les enferma tous dans l'Abbaye de S. Vaast. L'armée Espagnole souffroit excessivement par la disette des vivres ; il étoit rare que ses convois échapassent aux Partis François ; l'armée Françoise ne subsistoit elle-même que de ce qu'elle enlevoit aux Espagnols ; les garnisons des places ennemies qui l'environnoient ne laissoient rien arriver de France dans son Camp ; il étoit nécessaire de prendre un parti prompt & décidé. Louis XIV. s'étoit approché du siége , pour être informé exactement de l'état des assiégés , & pour donner ses ordres plus à pro-

1654.

pos dans une entreprise qui pouvoit décider de la guerre étrangere & de la guerre civile ; Stenay s'étoit rendu après trente jours de tranchée ouverte ; le Roi donna au Maréchal d'Hocquincourt le commandement des troupes qui avoient fait ce siége, & il lui ordonna de joindre promptement le Maréchal de Turenne. La jonction se fit sans peine, parce que les ennemis n'avoient point de troupes pour tenir la Campagne, & que Turenne s'étoit avancé avec dix-huit escadrons pour couvrir la marche d'Hocquincourt. On étoit occupé à déloger les Espagnols de l'Abbaye de Saint Eloi, lorsqu'on reçut deux avis fâcheux ; l'un que Boutteville étoit arrivé au Camp des Espagnols avec un convoi nombreux ; l'autre, qu'il restoit très-peu de poudre à Montdejeu, & que bientôt il seroit obligé de se rendre. Ces circonstances précipiterent l'attaque des lignes ; elle fut fixée pour la nuit du 24. au 25. d'Août ; dans l'intervalle de tems qui précéda immédiatement l'attaque, le Prince de Condé re-

1654.

connut par lui-même la situation du quartier d'Hocquincourt ; il demanda à l'Archiduc quelqu'Infanterie, & il lui promit d'enlever ce quartier ; l'Archiduc la lui refusa, sous prétexte de conserver son Infanterie pour les travaux du siége.

Le jour marqué pour l'attaque des lignes étant venu, Turenne fit ses dispositions pour quatre attaques différentes ; l'une au quartier de Dom Fernando Solis ; c'étoit celle que Turenne devoit commander, & dont il espéroit davantage ; l'autre devoit se faire au quartier des Lorrains, sous les ordres du Maréchal d'Hocquincourt. Le Maréchal de Sennectaire étoit chargé de l'attaque du quartier de Fuensaldagne ; enfin il y avoit une fausse attaque destinée pour le quartier du Prince de Condé ; Turenne connoissoit le courage & la capacité de ce Prince, il aima mieux le retenir dans son poste, & l'amuser par une fausse attaque, que de lui laisser la liberté de secourir les autres Généraux Espagnols.

Toutes les troupes Françoises

partirent au même inſtant, & dans un profond ſilence, pour tâcher de ſurprendre les ennemis; mais le fracas que l'on entendit dans le Camp des Eſpagnols annonçoit qu'ils étoient avertis; on bruſqua toutes les attaques; le plus grand effort fut au quartier de Solis. On y trouva les lignes bien garnies; les Eſpagnols firent leur décharge à bout portant, & les François perdirent bien du monde ſur le bord du foſſé. Ils le franchirent, dans le même inſtant où Bellefonds à la tête des Enfans Perdus força la barriere du Camp. La Cavalerie Françoiſe entra par cette barriere; Turenne amena le reſte de ſes troupes; quelques régimens Eſpagnols qui s'étoient mis à couvert derriere un épaulement furent taillés en pieces; on ne doutoit plus que les lignes ne fuſſent bientôt forcées, pour peu que les autres attaques euſſent de ſuccès.

1654.

D'Aumont profita du moment qui lui parut favorable pour ſe jetter dans la place, ſuivant les ordres du Général, avec des trou-

pes & des provisions de poudre; il pénétra jusqu'au Glacis à la tête de son Régiment & de celui de Grammont, & il donna le signal dont il étoit convenu pour avertir qu'il étoit heureusement arrivé. Castelnau commandoit d'autres troupes à l'attaque de Solis; il n'avoit point d'ordre de se jetter dans la place assiégée; il y fut forcé par l'évenement; trop avancé dans les lignes, il s'apperçut qu'on lui avoit coupé la retraite, & qu'il lui étoit plus facile de mettre sa troupe en sûreté sous le canon de la place, que de rejoindre les François; ce fut le parti qu'il prit : il ne se tira même de ce péril que par une heureuse témérité.

1654.

D'Hocquincourt trouva moins de résistance au quartier des Lorrains. Les retranchemens du Duc François furent forcés en très-peu de tems; ce Prince n'attendit pas les extrémités pour se retirer; on ne l'accusa pas de défaut de courage; on crut qu'il avoit cédé à son juste ressentiment pour les mauvais traitemens que les Espagnols fai-

ſoient à ſon frere. Le Maréchal de Sennectaire avoit commencé ſon attaque avec vigueur. Il fut obligé de la ſuſpendre ; le haſard fit que toutes les troupes de l'Archiduc & de Fuenſaldagne ſe trouverent réunies à ſon attaque pour aller au ſecours de Solis qui étoit en déroute ; on s'arrêta de part & d'autre après s'être eſſayé ; du moins Sennectaire eut l'avantage de tenir en échec des troupes dont le nombre auroit accablé infailliblement celles du Maréchal de Turenne.

Ces premiers ſuccès avoient perſuadé trop facilement aux François qu'ils avoient une victoire complette ; ils coururent au pillage du Camp des Eſpagnols. Condé averti de la défaite de Solis, garnit ſon poſte, & vint avec le reſte de ſa Cavalerie pour rétablir le combat ; il remarqua le déſordre où le pillage avoit jetté le Soldat François ; le peu de troupes qui étoient reſtées en bon ordre furent bientôt renverſées ; au jugement même de Turenne, la victoire paſſoit du côté du Prince de Condé, s'il avoit

1654.

eu de l'Infanterie. Mais il ne put résister à celle que Turenne rassembla promptement, & à l'Artillerie Françoise; enveloppé de toutes parts, & abandonné de toute l'Infanterie Espagnole, il fit sa retraite en grand Capitaine; il conduisit même à Cambray beaucoup de prisonniers qu'il avoit faits; l'Archiduc & Fuensaldagne s'étoient retirés à Douay, ensorte que les François demeurerent maîtres du Camp des Espagnols: ils y trouverent soixante-trois pieces de canon, cinq mille tentes, plus de deux milles chariots, huit mille chevaux, beaucoup de munitions de guerre, & un butin immense dans les bagages. La perte des Espagnols étoit de plus de six mille hommes tués, ou prisonniers. Louis XIV. reçut cette nouvelle à une lieue d'Arras; le lendemain il y fit son entrée avec la Reine Mere & toute sa Cour. La saison étoit trop avancée pour faire d'autres entreprises de conséquence; les François n'eurent que le tems nécessaire pour prendre le Quesnoy, qui fit peu de résistan-

ce.

ce. Un évenement auſſi heureux, & même auſſi ineſpéré déconcerta les Eſpagnols, & encore plus les François ſéditieux qui n'attendoient que les malheurs de leur Patrie, pour recommencer la guerre civile.

1654.

Ainſi l'Eſpagne perdoit les idées flateuſes qu'elle avoit fondées ſur les troubles de la France. Son armée principale étoit affoiblie ; elle avoit ſurtout à craindre de s'attirer de nouveaux ennemis ; le Cardinal Mazarin lui en ſuſcita un dont elle ne ſe défioit pas. Cromwel devenu maître de l'Angleterre après le parricide commis en la perſonne de Charles I. déclara la guerre à l'Eſpagne. D'abord il porta ſes vûes ſur l'Amérique, où les Anglois ont toûjours ambitionné de grands établiſſemens. Son projet étoit d'enlever à l'Eſpagne ce qu'elle poſſédoit dans l'Iſle de Saint Domingue ; s'il ne réuſſit pas, il ſçut ſe dédommager par la ſurpriſe de la Jamaïque, que la Nation Angloiſe a conſervée. Il étoit impoſſible que les Eſpagnols réſiſtaſſent à tant d'ennemis, à la France, à l'Angleterre, au Portu-

1655.

1655.

gal, au Duc de Savoie ; quoique l'Empereur eût promis solemnellement au traité de Munster, de ne les point assister, il se laissa toucher par les sollicitations pressantes de Philippe IV. & par les intérêts de la branche aînée de sa Maison. Quelques troupes Impériales marcherent en Italie ; & lorsqu'elles eurent joint les Espagnols, ils obligerent les François à lever le siége de Pavie. Du côté de la Flandres, la victoire toûjours fidele au Maréchal de Turenne, lui livra Landrecy, Condé, Saint Guillain, & la Capelle ; le Duc de Vendôme battit la flotte Espagnole à la vûe de Barcelonne, dans un tems où les forces Navales de l'Espagne lui devenoient plus nécessaires pour se défendre des Anglois.

Philippe avoit besoin de secours extraordinaires pour soûtenir une guerre entreprise trop légerement. Dom Louis de Haro son Ministre n'imagina point d'autre expédient que d'avoir recours au Duc de Lorraine ; on avoit traité ce Prince avec une dureté extrème, sans

1655.

égards pour ses anciens services, & pour son caractere de Souverain : sur de simples soupçons, on lui faisoit souffrir une longue captivité, lors même que l'on obligeoit ses troupes à servir l'Espagne, & que ses Etats étoient envahis en haine de son attachement à la Maison d'Autriche ; il est vraissemblable que les Espagnols ne comptoient plus sur ses sentimens ; le seul amour de la liberté pouvoit toucher le Duc de Lorraine, & le déterminer à accorder à l'Espagne tout ce qu'elle desiroit. On lui promit donc sa liberté, s'il vouloit incorporer ses troupes dans celles du Roi d'Espagne ; il n'hésita pas à accepter la proposition ; pour toute grace, il obtint la permission de se réserver quatre Régimens de Cavalerie, qu'il promettoit encore d'employer au service de l'Espagne ; & sur ce plan il envoya des ordres très-précis aux troupes qu'il avoit en Flandres. Jamais ordres d'un Souverain ne furent plus mal exécutés ; les Lorrains ne les respecterent pas, persuadés que la violence seule, ou

1655.

l'ennui de la priſon, les avoit arrachés à leur Maître; qu'ils ne devoient à l'Eſpagne qu'un juſte reſſentiment, & qu'on ne pouvoit les obliger à paſſer ſous une Domination étrangere. Le Prince François de Lorraine penſoit comme ſon armée; mais il diſſimuloit pour la ſouſtraire à la vengeance des Eſpagnols, & pour ſe retirer en ſûreté. Quatre Régimens Lorrains de Cavalerie commandés par le Marquis d'Haraucourt, ſe détacherent de l'armée; ils vinrent offrir leurs ſervices au Maréchal de Turenne, qui ne manqua pas de les accepter; le Prince François affecta alors un attachement inviolable au Roi d'Eſpagne; il attendoit pour lever le maſque, que ſon Infanterie fût plus voiſine de l'armée de France; & lorſqu'il ne vit plus de danger à être pourſuivi, il paſſa à la ſolde de Louis XIV. à qui ces troupes rendirent dans la ſuite des ſervices eſſentiels. L'infortuné Duc de Lorraine fit dans ſa priſon des plaintes inutiles de cette déſobéiſſance; il ne pouvoit en être coupable; il

en fut puni ; toutes ſes eſpérances de liberté & de rétabliſſement furent renvoyées à la paix.

1655.

Ce fut en vain que Philippe négocia avec Cromwel ; il ne put le détacher de la France, par la raiſon qu'elle faiſoit la guerre, & qu'elle devoit faire la paix avec un grand avantage. Philippe ſe détermina enfin à négocier avec la France même, & à travailler fortement à la paix. Louis XIV. voulut bien que M. de Lyonne ſe rendît à Madrid pour préparer le traité ; il exigea ſeulement que les conférences fuſſent ſecretes, dans la crainte d'indiſpoſer le Protecteur d'Angleterre & ſes autres Alliés. Ce motif même engagea l'Eſpagne à rendre la négociation publique ; M. de Lyonne croyant arriver *incognito* à Madrid, trouva que la nouvelle de ſon voyage y étoit répandue ; il ſe plaignit de cette infidélité ; on lui répondit que la nouvelle avoit été publiée par l'Ambaſſadeur de Veniſe, que ſon Collégue de France en avoit inſtruit. M. de Lyonne n'eut d'autre parti à prendre que de preſ-

1656.

1656.

ser extrèmement sa négociation, & de tâcher de découvrir promptement si l'Espagne desiroit la paix avec sincérité, & à quel prix elle prétendoit l'obtenir.

Négociation de M. de Lyonne, & de Dom Louis de Haro.

5. Juillet 1656.

Les conférences commencerent entre l'Ambassadeur François, & Dom Louis de Haro premier Ministre d'Espagne, le 5. Juillet 1656. M. de Lyonne dit d'abord qu'il avoit ordre de ne rester que huit jours à Madrid, & que ce tems pouvoit suffire pour conclurre la paix, si l'Espagne vouloit traiter avec sincérité. Dom Louis attribua cette précipitation à la vivacité Françoise, bien résolu de la tempérer par la lenteur Espagnole, & de profiter pendant la négociation des succès que l'Espagne espéroit encore avoir à la guerre.

Pour abréger la négociation, le Ministre François proposa de ne point soûmettre à un nouvel examen quelques articles qui avoient été arrêtés entre la France & l'Espagne à Munster. Quant aux affaires qui étoient restées indécises, il dit que les intérêts les plus impor-

tans étoient ceux du Portugal, de la Lorraine, de la Catalogne, des conquêtes que Louis XIV. avoit faites sur l'Espagne, & des prétentions de M. le Prince de Condé; ces grands objets une fois fixés, il devoit être facile de régler l'exécution du traité de Quérasque, la renonciation que l'on demandoit au Roi d'Espagne à tous ses droits sur l'Alsace, le sort de la Ville de Cazal, les intérèts des Ducs de Savoie, de Modene & de Mantoue, ceux des Grisons, & ceux du Prince de Monaco.

1656.

Dom Louis exposa les prétentions que son Maître vouloit établir pour base de la négociation. Si la France, dit-il, n'abandonne entierement le Portugal, je ne puis écouter aucune proposition; ce ne seroit pas faire la paix que de se réserver le pouvoir d'assister le Portugal; ce seroit seulement changer le théatre de la guerre; à l'égard de la Catalogne, Dom Louis dit, que cet article méritoit d'être approfondi, mais qu'il suffisoit dans ce commencement de négociation

1656.

d'établir pour un principe certain, que la sûreté des Catalans , & leur rétablissement dans leurs droits & dans leurs biens ne seroit jamais un obstacle à la paix ; c'est ainsi que le Ministre d'Espagne supposoit qu'il ne pouvoit pas même être question de céder la Catalogne à la France , & qu'il ne s'agissoit que de donner à cette Province des sûretés pour l'obliger à rentrer dans l'obéissance. L'objet de la Lorraine fut traité dans le même goût. Dom Louis parut persuadé que la restitution de la Lorraine ne pouvoit souffrir aucune difficulté , & que la négociation seroit réduite à céder à la France une place de plus ou de moins ; en général il protesta que son Maître ne consentiroit jamais à laisser dégrader une Maison aussi distinguée dans l'Europe que la Maison de Lorraine , & à la réduire , dit Dom Louis , à l'état de simples Gentilshommes.

M. de Lyonne l'interrompit sur ce propos ; il dit qu'il n'y avoit pas d'apparence que le Roi d'Espagne s'intéressât si vivement pour un Prince

Prince qu'il tenoit dans les fers. Il n'est pas prisonnier, repliqua Dom Louis, pour aucune infidélité dont il se soit rendu coupable, mais pour sa conduite, qui fait plus de tort à lui-même qu'à ses Alliés ; sa prison même est un nouveau motif qui engage le Roi d'Espagne à veiller à ses intérêts ; si la France veut s'accommoder avec le Duc de Lorraine, mon Maître, dit Dom Louis, offre d'y consentir, quelles que puissent être les conditions du traité. M. de Lyonne ne laissa aucune espérance d'un traité particulier entre la France & le Duc de Lorraine ; il n'avoit aucun pouvoir pour ce traité, & la France avoit éprouvé trop souvent que les engagemens les plus solemnels ne pouvoient fixer un Prince aussi inconstant.

1656.

Dom Louis insista peu sur les conquêtes que la France avoit faites ; son Maître, disoit-il, devoit être fort libéral de son bien, lorsqu'il auroit assûré les droits de ses Alliés ; cependant Dom Louis paroissoit persuadé qu'il y avoit de

1656.

l'excès dans les anciennes propositions de paix que la France avoit faites. Elle avoit offert seulement de rendre à l'Espagne Thionville, Damvilliers, Béthune, la Baffée & Saint Guillain, qui étoient des places peu importantes, & elle vouloit garder Rocroy, la Capelle, le Castelet, & Linchamp, que Dom Louis estimoit beaucoup. Il dit que dès le premier pas de la négociation, il étoit obligé de déclarer qu'il n'y avoit aucune espérance de paix, si la France ne rendoit Arras. M. de Lyonne répondit qu'il étoit encore plus sûr qu'en demandant Arras, l'Espagne n'obtiendroit rien de la France. La premiere conférence se termina à ces discours vagues, qui annonçoient que l'on étoit encore bien éloigné de la paix. M. de Lyonne dit à Dom Louis en le quittant, que le Roi d'Espagne pouvoit aussi-bien demander Paris qu'Arras, & que le Roi de France ne pouvoit pas plus céder Arras que Paris.

L'on commença la seconde conférence par les intérêts de M. le Prin-

ce ; la propoſition de Dom Louis fut de le rétablir, non-ſeulement dans ſes biens, mais encore dans ſa Charge de Grand Maître de la Maiſon du Roi, & dans ſes Gouvernemens : à entendre Dom Louis rien n'étoit ſi juſte. La place de Bellegarde en Bourgogne qu'on avoit enlevée à M. le Prince, étoit ſon bien patrimonial ; Stenay & Clermont lui avoient été donnés, pour le dédommager de l'Amirauté qu'on lui refuſa après la mort du Duc de Brézé. La Charge de Grand Maître eſt une Charge de la Couronne, que l'on ne peut perdre que par la mort. M. le Prince deſiroit d'y être rétabli, plus pour ſon honneur, que par intérêt. Il ne fut pas difficile à M. de Lyonne de détruire une demande auſſi injuſte, & des prétextes auſſi foibles. Il fit ſentir à Dom Louis que les Agens de M. le Prince l'avoient mal informé, & qu'il étoit peu inſtruit des maximes de France. Une place forte telle que Bellegarde ne devoit jamais reſter au pouvoir d'un Prince qui avoit les armes à la main con-

1656.

1656.

tre ſon Roi. L'Amirauté ne lui avoit point appartenu ; elle ne lui étoit dûe à aucun titre après la mort du Duc de Brézé. Clermont & Stenay lui avoient été donnés en pur don ; il étoit juſte de retirer ce bienfait pour le punir de ſon ingratitude. Si la Charge de Grand Maître ne ſe perd que par la mort du Titulaire, il y a la mort naturelle, & la mort civile. Le Parlement de Paris avoit condamné M. le Prince pour crime de Leſe-Majeſté ; il étoit mort civilement, il ne poſſédoit plus ni biens, ni Gouvernemens, ni Charges : Il revivra par le Traité, dit Dom Louis, & le Roi ſon Maître lui rendra ſes bonnes graces. Il ne reſſuſcitera, repliqua M. de Lyonne, qu'à condition de perdre ſa Charge de Grand Maître, & ſes Gouvernemens. Le Roi ſeroit bien malheureux, s'il ne pouvoit dépouiller un Sujet révolté, d'une Charge très-importante, & de pluſieurs Gouvernemens de Provinces & de Villes frontieres.

Il n'y aura, dit Dom Louis, aucun inconvénient à les lui confier,

lorſque la paix ſera faite, & qu'il ſe ſera jetté aux piés du Roi. Ce rétabliſſement, répondit M. de Lyonne, ſeroit ſans exemple. Au Traité de Madrid où l'on exigea de François I. tout ce que l'ambition & la cupidité peuvent inſpirer de plus fort; on ne l'obligea pas à rendre au Duc de Bourbon l'épée de Connétable. Au Traité de Vervins, Henri IV. voulut bien que ſes Sujets qui avoient ſuivi le parti d'Eſpagne, rentraſſent dans leur patrimoine; pour leurs Gouvernemens & leurs Charges, on les leur refuſa conſtamment; c'étoit le modele que Louis XIV. ſe propoſoit de ſuivre, bien réſolu de pourvoir à ſon honneur, à ſa ſûreté, au bien de ſon ſervice, avant que de penſer à l'honneur de M. le Prince: du moins, dit Dom Louis, la clémence & la générofité du Roi dédommageront M. le Prince de ce qu'une juſtice ſévere lui fera perdre. Ce n'eſt point à mon Maître, répondit M. de Lyonne, à dédommager M. le Prince; c'eſt au Roi d'Eſpagne qu'il a bien ſervi. Les troubles qu'il a exci-

1656.

1656.

tés dans le Royaume ont fait perdre à la France Dunkerque, Barcelonne, Cazal, Gravelines, & d'autres places; il est juste qu'il perde à son tour; c'est encore trop de lui rendre cinq ou six cens mille écus de rente de son patrimoine avec les honneurs de Prince du Sang, & la capacité de succéder à la Couronne. Dom Louis parut se rendre; il protesta qu'il feroit toûjours les plus pressans offices pour le rétablissement de M. le Prince, & qu'au reste il abandonneroit à la générosité du Roi ce qu'il ne pourroit obtenir par la négociation. M. de Lyonne assûra que cette déclaration faciliteroit beaucoup la paix; mais Dom Louis ne tint pas la parole qu'il avoit donnée : on le verra dans les conférences suivantes faire tous ses efforts, pour rendre même M. le Prince plus grand & plus puissant qu'il n'étoit avant sa révolte.

Le projet que Dom Louis affectionnoit davantage, étoit la restitution d'Arras; il voulut y revenir. Pour éviter toute discussion inutile à cet égard, M. de Lyonne dit que

1656.

ſon Maître trouveroit mauvais qu'il n'eût pas rompu la négociation, ſur la ſeule propoſition de rendre Arras; c'étoit une chimere qu'il ne vouloit pas combattre, & pour changer d'objet, il propoſa l'affaire de Portugal. L'Eſpagne ne ſe contentoit pas de refuſer au Duc de Bragance le titre de Roi de Portugal, elle lui refuſoit même celui d'Allié de la France. Tant que la guerre durera, dit M. de Lyonne, ce Prince doit être traité comme poſſeſſeur d'un Royaume, ſur lequel il a les droits les plus légitimes. Ces droits ſont plus forts que ceux que Cromwel a uſurpés ſur la Couronne d'Angleterre; cependant l'Eſpagne a donné aux Puiſſances de l'Europe le funeſte & contagieux exemple de le reconnoître. Il ne faut point, ajoûta M. de Lyonne, comparer le Poſſeſſeur du Royaume de Portugal à M. le Prince, qui n'a que la qualité de Sujet, & qui a été dépouillé avec juſtice de tous ſes biens. Si le Roi veut bien lui rendre ſon patrimoine, il eſt encore plus juſte de rendre à

un Prince Souverain allié de la France, le Portugal qui eſt l'héritage de ſes peres.

1656.

Dom Louis n'eut rien de ſolide à repliquer; il parla de la Lorraine, & croyant donner une grande idée de cette affaire, il dit que le Pape, & toute la Chrétienté ſe ſoûleveroient, ſi l'on ne rétabliſſoit pas la Maiſon de Lorraine dans tous ſes Etats. M. de Lyonne répondit que le Pape n'avoit rien à voir dans une affaire purement civile; que les droits du Roi ſur la Lorraine étoient inconteſtables; qu'ils étoient fondés ſur le traité de 1641. ratifié par le Duc Charles dans une liberté parfaite. Tous les Princes de l'Empire avoient reconnu à Munſter la force de ce traité; il ne s'agiſſoit plus que d'en renvoyer l'exécution à des Commiſſaires du Roi & du Duc, & de s'en remettre à la générosité du Roi, qui étoit diſpoſé à traiter le Duc de Lorraine favorablement, s'il le méritoit par ſa conduite.

Ce n'étoit là que des diſcours généraux qui ne décidoient rien, &

qui n'avançoient point le traité. Pour ne pas perdre de tems, M. de Lyonne proposa à Dom Louis de se donner mutuellement par écrit un projet du traité, tel qu'on vouloit le signer de part & d'autre; c'étoit le moyen de voir en peu de tems si l'on pouvoit espérer de faire la paix. Dom Louis accepta la proposition, en assûrant que l'on étoit encore fort éloigné de compte.

1656.

Trois jours s'écoulerent à rédiger les projets du traité, & à se les communiquer. A la premiere entrevûe, M. de Lyonne dit à Dom Louis, avons-nous la paix, ou la guerre? Selon que vous voudrez soûtenir, ou modérer la hauteur de vos propositions, répondit le Ministre d'Espagne. La France veut que les Ducs de Savoie & de Modene ses alliés, soient entierement satisfaits, & que le Duc de Lorraine allié de l'Espagne soit dépouillé de ses Etats. A Munster, les Plénipotentiaires Espagnols avoient refusé constamment de sacrifier le Duc de Lorraine, dans un tems où la France avoit une grande supériorité à la guerre;

1656.

alors même elle avoit formé des prétentions plus équitables ; elle sembloit les augmenter à mesure que ses forces diminuoient par les troubles domestiques, & par la guerre qu'elle soûtenoit contre l'Espagne. Dom Louis ajoûta que l'on vouloit traiter M. le Prince comme les plus vils Catalans, & que la France vouloit conserver toutes ses conquêtes : Elle demande, dit-il, le Roussillon, la Cerdagne, Rozes, & le Cap de Quiers. Elle prétend qu'on lui cede en Flandres Rocroy & trois autres places, sous l'offre spécieuse de rendre cinq places, dont les deux meilleures ne valent pas Rocroy. En Italie, elle se réserve Verceil & Trin, en échange de la Citadelle de Turin qu'elle veut bien rendre au Duc de Savoie. Il importe peu au Roi d'Espagne que le Duc de Savoie qui lui fait la guerre, recouvre sa Citadelle ; mais il lui importe beaucoup d'avoir Verceil, ou d'en recevoir le dédommagement par quelques places de Flandres.

Quant à l'Alsace, Dom Louis di-

ſoit, que ſi au traité de Munſter l'Empereur & les Archiducs avoient cédé cette Province, pour ſortir d'un mauvais pas, le Roi d'Eſpagne n'avoit pas les mêmes raiſons pour abandonner des droits importans & inconteſtables. Charles-Quint avoit donné à Ferdinand ſon frere tous les droits qu'il avoit ſur l'Alſace, à condition que ces droits retournaſſent à la branche d'Autriche qui régnoit en Eſpagne, après l'extinction de la branche qui régnoit dans l'Empire. Le Roi d'Eſpagne prétendoit avoir toûjours conſervé le Domaine ſuprème ſur cette Province; il n'avoit eu aucune part à la ceſſion qui en avoit été faite à Munſter; & bien loin d'y acquieſcer, il avoit proteſté ſolemnellement contre cette ceſſion, & contre tout le traité que la France avoit fait avec l'Empire.

1656.

Dom Louis n'avoüoit pas que l'Eſpagne dût exécuter le traité de Quéraſque. Par ce traité fait entre la France & l'Eſpagne, on avoit réglé les droits du Duc de Savoie, & du Duc de Mantoue ſur le Mont-

1656.

ferrat, & l'Empereur s'étoit engagé à rendre aux ligues grises, les passages qu'il avoit occupés sur leur terrritoire. Pour se dispenser de l'exécution de ce traité, Dom Louis disoit que l'Espagne avoit pris depuis quelque tems avec d'autres Puissances des engagemens qui lui étoient contraires, & l'honneur qu'elle préféroit à toutes les considérations d'intérêts ne lui permettoit pas d'y manquer; proposition nouvelle & absolument injuste, qui autoriseroit l'infraction des traités les plus solemnels & les plus forts.

M. de Lyonne s'attacha surtout à détruire la prévention où l'on étoit en Espagne, que la guerre civile avoit épuisé les finances & les forces de la France; il prouva qu'elle étoit dans une situation plus avantageuse qu'au tems du traité de Munster, & que si elle vouloit bien poser les armes, elle sacrifioit de grandes espérances à la paix. Pour l'Espagne, dit-il, elle a à soûtenir une nouvelle guerre contre l'Angleterre; elle n'a aucun Allié qui puis-

ſe la défendre contre la France ; le Portugal l'embarraſſe, la Franche-Comté lui eſt onéreuſe ; les Pays-Bas l'épuiſent d'hommes & d'argent. Elle demande la reſtitution de toute la Lorraine qu'elle n'avoit oſé propoſer à Munſter ; elle refuſe la ceſſion de ſes droits ſur l'Alſace, qui ſont des droits fort éloignés & fort incertains. Mon Maître, dit M. de Lyonne, n'a pas beſoin de cette ceſſion ; l'Empereur & tout l'Empire lui ont garanti l'Alſace ; il ne craint pas que l'Eſpagne lui enleve cette acquiſition.

1656.

Dom Louis prit occaſion de ce diſcours, pour ne laiſſer aucune eſpérance de la ceſſion des droits du Roi d'Eſpagne ; cependant pour engager M. de Lyonne à ne pas rompre la négociation ; il ſe rendit très-facile ſur les ſûretés que la France demandoit pour les Catalans ; il alla même juſqu'à aſſûrer que l'article des conquêtes n'arrêteroit pas le traité ; que les Villes que l'Eſpagne céderoit, appartiendroient à la France avec les Territoires qui en dépendent, & que des Com-

1656.

miſſaires François & Eſpagnols régleroient les difficultés qui pourroient naître à l'occaſion de l'étendue de leur Territoire.

La facilité du Miniſtre d'Eſpagne pour un objet de cette conſéquence annonçoit ſa fermeté ſur des intérêts qu'il affectionnoit davantage; il parla avec vivacité pour M. le Prince. L'Ambaſſadeur François avoit offert de lui rendre tout ſon patrimoine, ſous la condition qu'il fixeroit ſon ſéjour dans l'endroit qui lui ſeroit marqué. Dom Louis repréſenta que ce ſeroit le tenir priſonnier. M. de Lyonne repliqua que ce n'étoit point l'intention de ſon Maître de priver abſolument M. le Prince de ſa liberté, mais de lui marquer un domicile où la Cour pût facilement éclairer ſa conduite, & où il ne lui fût pas poſſible de cabaler. La propoſition étoit ſi juſte que Dom Louis parut ſe calmer. Le Roi d'Eſpagne, dit-il, n'exigera jamais rien du Roi ſon neveu, qui puiſſe lui porter quelque préjudice. Si M. le Prince perd ſa Charge & ſes Gouvernemens,

on pourra trouver des tempéramens qui l'en dédommageront. Après cette conférence, M. de Lyonne manda à la Cour qu'il désespéroit de la paix; il trouvoit trop de difficultés, même sur des objets qui lui paroissoient hors de toute contestation, & qui n'étoient que de simples préliminaires.

1656.

La nouvelle conférence n'avança pas beaucoup la négociation. M. de Lyonne exposa tous les avantages que le Roi d'Espagne pouvoit espérer de la paix, pour la sûreté de ce qu'il possédoit en Amérique, pour le recouvrement du Portugal & du Brezil, pour le rétablissement de M. le Prince; d'un autre côté, Dom Louis exagéra l'utilité des offres qu'il faisoit à la France; ils avoient raison l'un & l'autre. La paix est toûjours un avantage inestimable; mais dans l'état où étoient les deux Couronnes, la paix leur étoit devenue nécessaire; elles s'étoient affoiblies mutuellement par une guerre longue & sanglante.

Dom Louis ne pouvoit digérer l'indifférence apparente avec la-

quelle l'Ambassadeur François avoit traité la cession des droits du Roi d'Espagne sur l'Alsace. Ou cette cession, dit-il, vous est nécessaire, ou elle ne l'est pas. Si elle vous est nécessaire, ne demandez pas qu'on la fasse gratuitement; dédommagez-en l'Espagne; affermissez une acquisition importante pour la France; vous ferez un bon marché, si vous donnez trois ou quatre places de conséquence en récompense de cette cession. Si elle vous est inutile, ne vous pressez pas de la faire; bornez-vous à votre possession, & à la garantie de l'Empereur & de l'Empire. Dom Louis crut avoir imposé silence à M. de Lyonne par un raisonnement qui paroissoit juste; mais M. de Lyonne le prit pour une offre tacite de céder les droits de l'Espagne sur l'Alsace, en les vendant; c'étoit tout ce que la France desiroit, & l'évenement prouva que M. de Lyonne ne se trompoit pas.

1656.

La place de Cazal étoit d'une importance extrème dans les guerres d'Italie. Dom Louis désespéroit de

la

la conſerver, & il propoſa d'en détruire les fortifications. M. de Lyonne demanda qu'elle fût rendue au Duc de Mantoue ; l'on convint que cette place lui ſeroit remiſe, mais qu'elle ſeroit gardée par les Suiſſes, afin que le Duc de Mantoue ne pût pas en abuſer, & la livrer aux Eſpagnols.

1656.

Les intérêts du Duc de Modene & du Prince de Monaco furent arrangés facilement ; ils avoient des biens dans le Royaume de Naples ; l'Eſpagne vouloit les confiſquer, pour punir ces Princes de leur attachement à la France ; M. de Lyonne en demandoit la reſtitution, & Dom Louis promit de les rendre.

Les Griſons étoient alors maîtres des paſſages de la Valteline ; mais quelques tems auparavant la France & l'Eſpagne s'étoient ſaiſies tour à tour de ces paſſages propres à faciliter les ſecours que les deux branches de la Maiſon d'Autriche vouloient ſe donner. M. de Lyonne propoſa de les laiſſer entierement à la diſpoſition des ligues Griſes ; il demandoit encore que l'on déclarât

1656.

nuls les traités que la Maison d'Autriche leur avoient fait faire les armes à la main, & que pour l'avenir on leur assûrât la liberté de faire tels traités qu'elles jugeroient à propos; ce droit étant toûjours inséparable de la Souveraineté d'une République; Dom Louis combattit foiblement cette proposition; il réservoit toute sa fermeté pour les intérêts du Duc de Lorraine, & pour ceux de M. le Prince.

Dans le projet de traité que M. de Lyonne avoit donné, l'article de la Lorraine étoit conçu de maniere qu'en la rendant à son ancien Maître; on assûroit qu'elle appartenoit au Roi à juste titre. La France exigeoit même qu'avant la restitution, le Duc de Lorraine désarmât, qu'on nommât des Commissaires pour régler les limites des deux Etats, que l'on ne pût reprendre les armes au sujet des difficultés qui surviendroient à cette occasion, & que si le Duc de Lorraine les reprenoit, l'Espagne s'engageât à ne lui donner aucun secours. Dom Louis se plaignoit de la dure-

1656.

té de ces conditions ; il prétendoit qu'elles avoient été refuſées à Munſter, & il pria M. de Lyonne de lui dire ſon dernier mot ſur cette affaire. M. de Lyonne ſoûtint que ſa propoſition étoit bien plus avantageuſe au Duc de Lorraine, que toutes celles que l'on avoit faites à Munſter ; alors la France prétendoit conſerver tous ſes droits ſur la Lorraine, & ſe réſerver le pouvoir d'aſſiſter le Portugal. Il falloit donc ou que la France fît une paix honteuſe en abandonnant le Portugal, ou qu'elle ſe dédommageât de cet abandon, en réſervant ſes droits ſur la Lorraine. Dom Louis dit que l'Eſpagne ne prétendoit point récompenſer la France du prétendu abandon du Portugal ; on étoit perſuadé en Eſpagne que cet engagement ſeroit mal obſervé, & quand même la France abandonneroit ſincerement le Portugal, on étoit ſûr que l'Angleterre le ſoûtiendroit de toutes ſes forces, & l'Eſpagne auroit encore beaucoup de peine à le recouvrer ; ainſi elle ne gagneroit rien du côté du Portugal, & elle ſe

déshonoreroit en ſacrifiant le Duc de Lorraine ſon ſeul Allié.

1656.

Dom Louis dit nettement qu'il falloit ſe ſéparer, ſi la France n'avoit point d'autres propoſitions à faire. Je vois en effet, répondit M. de Lyonne, qu'il faut ſe ſéparer. Nous ne ferons pas la paix tant que l'Eſpagne s'obſtinera à faire rendre au Duc de Lorraine tous ſes Etats. Dom Louis dit que l'on ne demandoit pour ce Prince qu'une ſatisfaction juſte; que le Roi d'Eſpagne en feroit le Juge, & qu'il en décideroit avec équité. M. de Lyonne protesta qu'il avoit épuiſé tous ſes pouvoirs à cet égard. Je veux auſſi épuiſer les miens, dit Dom Louis : rendez au Duc Charles la Lorraine, Nancy demeurant fortifié; donnez-lui Clermont, Stenay & Jametz; le Roi de France aura le Duché de Bar, & les dépendances des trois Evêchés. Cela eſt impraticable, dit M. de Lyonne, par le traité de 1641. Clermont, Stenay & Jametz ont été cédés au Roi à perpétuité; le même traité aſſûre la démolition des Fortifica-

tions de Nancy ; le Roi ne s'en désistera pas. Je vous propose un autre parti, dit Dom Louis ; le Roi de France peut rendre la Lorraine, & le Barrois, en démolissant Nancy, & en se réservant Clermont, Stenay & Jametz. C'étoit à la vérité exécuter le traité de 1641. mais c'étoit rendre au Duc de Lorraine tout ce qu'il possédoit, avant qu'il fît la guerre à la France, & le traiter aussi favorablement que s'il eût été victorieux. M. de Lyonne rejetta toutes ces propositions; cependant il les prit par écrit pour les rendre au Roi dans les mêmes termes qu'elles lui avoient été faites, & pour apprendre, disoit-il, à toute l'Europe à quoi il tenoit que l'on ne fît la paix.

L'article des conquêtes dont le Ministre d'Espagne avoit assûré que son Maître seroit très-libéral, pensa rompre toute la négociation. Dom Louis tâchoit d'engager M. de Lyonne à se désister de quelque place importante. M. de Lyonne dit qu'il ne pouvoit offrir que les cinq places dont on a parlé, avec

1656.

la partie de la Catalogne qui est au-delà des Pyrénées ; mais que la France prétendoit garder le Roussillon, Rozes, Cap de Quiers, la Cerdagne, & en Flandres tout ce qu'elle possédoit dans l'Artois, avec Landrecy, Condé & le Quesnoy. Vous prétendez donc que pour faire la paix, dit Dom Louis, on vous cedera le Roussillon, la Cerdagne, l'Artois, la Lorraine, & les deux Alsaces. M. de Lyonne ne releva que l'expression des *deux Alsaces*; vous faites, dit-il, à Dom Louis deux Provinces d'une seule, qui a été cédée à mon Maître par le traité de Munster. Dans la négociation présente, elle ne doit être comptée pour rien. La cession que je vous demande n'est qu'une simple précaution, une sûreté pour la paix. Dom Louis étoit bien éloigné de l'avoüer ; sans cette cession, disoit-il, le Roi de France ne payera pas aux Archiducs les trois millions qu'il leur a promis par le traité de Munster ; jusqu'à ce que cette somme soit payée, l'Archiduc d'Inspruk prétendra avoir le droit de

rentrer dans l'Alſace ; ainſi la ceſ-ſion du Roi d'Eſpagne conſommera cette grande affaire ; elle aſſûrera l'Alſace à la France. Ne la demandez pas ; je ſerai plus facile ſur l'article des conquêtes ; ſi vous y inſiſtez, je vous demanderai Arras & Perpignan ; à cette condition, répondit M. de Lyonnne il n'y a point de traité à eſpérer.

1656.

Il repréſenta à Dom Louis que l'Eſpagne traitoit d'une maniere bien ſinguliere, & qu'il ſembloit que la France lui demandât la paix à genoux, après avoir perdu des places & des batailles. L'Eſpagne avoit deux Alliés, le Duc de Lorraine & M. le Prince ; elle prétendoit qu'ils fuſſent rétablis dans tout ce qu'ils poſſédoient avant la guerre; la France avoit pour Alliés le Roi de Portugal, le Duc de Savoie & le Duc de Mantoue ; on lui en demandoit le ſacrifice. On exigeoit d'elle la reſtitution de la Lorraine ſans aucune récompenſe ; & ſi elle demandoit que l'on rendît Verceil au Duc de Savoie, on vouloit en être dédommagé par la ceſſion de quel-

que place de Flandres. L'Espagne refusoit d'exécuter le traité de Quérasque, dont les conventions étoient claires, & encore toutes récentes, sous le prétexte des engagemens qu'elle avoit pris depuis ce traité avec d'autres Puissances; elle ne vouloit pas même assûrer l'exécution du traité de Munster, par rapport à l'Alsace; M. de Lyonne dit qu'il ne lui restoit aucune espérance de paix.

1656.

Pour le calmer, D. Louis dit qu'il le satisferoit, s'il vouloit ne plus parler de la cession du Roi d'Espagne sur l'Alsace. Que ferez-vous alors, dit M. de Lyonne, pour satisfaire mon Maître? Nous rendrons Verceil, répondit D. Louis, sans demander aucun dédommagement. Ce n'est pas là, repliqua M. de Lyonne, une offre capable de me tenter. Il feroit plus convenable que l'Espagne rendît Verceil & Trin au Duc de Savoie, à condition que la France évacuât la Citadelle de Turin. L'Espagne, dit Dom Louis, ne s'intéresse point à la restitution de cette Citadelle; le Roi de France

ce peut la garder ; nous verrons s'il dépouillera ſon Allié. Nous lui rendrons Verceil, ſi vous vous obligez à lui rendre Pignerol. M. de Lyonne aſſûra qu'il ne pouvoit rendre Pignerol ; voilà, dit Dom Louis, une des conjonctures des plus ſingulieres que l'on ait vûes en matiere de négociation, qu'un ennemi demande un avantage pour ſon ennemi, & que ſon Allié le refuſe. Pourquoi donc faut-il, dit M. de Lyonne, que nous donnions une récompenſe pour Verceil, & que l'on ne nous donne rien pour la reſtitution de toute la Lorraine ? c'eſt, répondit Dom Louis, que la France ſera dédommagée de ce qu'elle rendra par tout ce qu'elle conſervera des Etats de Lorraine ; l'indemnité eſt bien frivole, dit M. de Lyonne ; on me prend la moitié de mon bien, & l'on prétend que je ſuis dédommagé par l'autre moitié que l'on veut bien me laiſſer. La France eſt plus équitable dans ſes offres ; ſi elle demande Rocroy, la Capelle & le Caſtelet, elle rend Thionville, la Baſſée & S. Guil-

1656.

1656.

lain ; pour Verceil, elle donnera Damvilliers & Béthune. Veut-elle être juste, dit Dom Louis, il faut qu'elle offre Arras ou Perpignan, en récompense de la cession absolue de l'Alsace. M. de Lyonne ne fit d'autre réponse, si ce n'est qu'il alloit reprendre le chemin de Paris, & il pria Dom Louis d'ordonner qu'on lui tînt des chevaux de poste prêts pour le lendemain.

Dès ce moment, il manda à la Cour qu'il ne négocioit plus qu'à cheval, & toûjours prêt à partir. En prenant congé de Dom Louis, il lui demanda une réponse précise. L'Espagnol lui répondit froidement que depuis qu'il avoit demandé des chevaux de poste, on ne pouvoit plus parler d'affaires. M. de Lyonne avoüa qu'il étoit inutile d'en parler, si l'Espagne persistoit dans ses premiers sentimens. Dom Louis prétendit que des affaires de cette conséquence ne pouvoient être conduites avec tant de précipitation : tâchons, dit-il, de convenir de l'article des conquêtes ; lorsque cet objet sera fixé, le Roi de France

ne voudra pas refuser la paix pour un intérêt aussi médiocre que celui de M. le Prince. Sa dignité de Prince du Sang est née avec lui ; elle est ineffaçable ; les bons offices du Roi d'Espagne doivent lui obtenir quelque chose de plus que son rétablissement dans les droits de sa naissance. Ce Prince est encore capable de rendre de grands services à la France. Il faut lui donner lieu de se confier au Roi. Dom Louis se faisoit garant de sa bonne conduite. S'il déplaît au Roi à l'avenir, ajoûta-t-il, l'Espagne même l'abandonnera.

1656.

M. de Lyonne répondit que la condamnation qui avoit été prononcée avec justice contre M. le Prince, emportoit la mort civile ; que pour l'exemple on ne devoit pas rétablir un Sujet qui avoit fait beaucoup de mal, & qui pouvoit en faire encore davantage ; que c'étoit à M. le Prince à mériter par sa conduite & par ses services la confiance de son Maître, & que l'on exécuteroit fidelement toutes les conventions que la France & l'Es-

1656.

pagne feroient à ſon occaſion. Ce ſont là, répondit Dom Louis, des diſcours vagues qui ne décident de rien : Venons au détail. Je vous écouterai, dit M. de Lyonne, après avoir proteſté que je tiens cette affaire pour décidée, & après vous avoir rappellé que vous m'avez promis de ne rien exiger qui ſoit contraire aux intérêts & au ſervice de mon Maître. Quel préjudice porteroit au ſervice du Roi de France, répliqua Dom Louis, le rétabliſſement de M. le Prince dans ſon Gouvernement de Guyenne ? Je vous en fais Juge, dit M. de Lyonne. La Guyenne eſt une Province frontiere, & ſon Gouvernement eſt le plus conſidérable du Royaume. Les Peuples y ſont remuans ; M. le Prince y a ſes habitudes ; s'il a l'obligation de ce Gouvernement à une Puiſſance étrangere, jugez de ſon attachement au ſervice du Roi. Conſentiriez-vous, dit Dom Louis, à le donner à M. le Duc d'Enguien, qui n'eſt pas coupable ? Il n'en faut pas parler, dit M. de Lyonne ; le Roi a donné ce Gouvernement à

M. le Prince de Conty ; il veut le lui conſerver ; le donner au pere, ou au fils, ce ſeroit également en donner l'autorité & les revenus à M. le Prince ; ce ne ſeroit pas le punir de ſa défection.

1656.

Dom Louis ſe borna à demander le payement de pluſieurs ſommes dont M. le Prince prétendoit que le Roi lui étoit redevable. M. de Lyonne aſſûra que ſi l'on finiſſoit le traité, on y auroit égard ; mais, ajoûta-t-il, il faut diſtinguer les différentes eſpeces de dettes. On payera les dettes légitimes qui ſont partie des biens de M. le Prince, dans leſquels le Roi veut bien le rétablir ; alors Dom Louis ſe retrancha ſur la parole que le Roi d'Eſpagne avoit donnée à M. le Prince, de ne point faire la paix qu'il n'eût ſatisfaction : & puiſque le Roi de France ne vouloit pas en faire davantage, Dom Louis dit que le Roi d'Eſpagne le dédommageroit abondamment. M. de Lyonne comprit que l'on vouloit céder quelques places à M. le Prince ; mais il lui étoit défendu de ſe mêler de

1656.

ce dédommagement ; il répondit que la maniere dont le Roi d'Eſpagne agiroit avec M. le Prince importoit peu au Roi. Il faut dépêcher un Courier, dit Dom Louis, pour demander les intentions de votre Maître, & pour que je puiſſe moi-même être informé de celles de M. le Prince. M. de Lyonne ſoupçonna que l'envoi du Courier n'étoit propoſé que pour gagner du tems,& que l'Eſpagnenégocioit avec l'Angleterre ; il refuſa par cette raiſon de conſentir à l'envoi du Courier ; le motif qu'il donna de ſon refus, étoit que le Roi d'Eſpagne ſavoit bien quelle étoit la récompenſe qu'il deſtinoit à M. le Prince, & qu'il étoit fort inutile de demander ce que M. le Prince en penſoit. Dom Louis inſiſta ; ſelon lui, il y avoit plus d'honneur & de bienſéance à conſulter M. le Prince : c'eſt une fauſſe démarche, dit M. de Lyonne, il a intérêt à empêcher la paix. Dom Louis répliqua que M. le Prince ne voudroit pas s'oppoſer à la paix, lorſqu'il ſauroit qu'elle étoit fort avancée. Conve-

nons, répondit M. de Lyonne, de l'article des conquêtes; après cela il n'y aura d'autre inconvénient à l'envoi du Courier, que celui de divulguer le ſecret du traité, & d'inſtruire M. le Prince des propoſitions qui ont été faites. Dom Louis leva ce ſcrupule, en aſſûrant que M. le Prince étoit informé de toute la négociation. M. de Lyonne vouloit n'avoir rien à ſe reprocher ſur tout ce qui pouvoit faciliter la paix; il conſentit enfin à l'envoi du Courier, pourvû qu'on ne lui demandât rien au-delà de ce qu'il avoit offert, quelque fût la réponſe de M. le Prince; il faudra bien qu'il s'accommode, dit Dom Louis, lorſque je lui dirai que vous m'avez refuſé conſtamment les graces que je vous ai demandées pour lui.

1656.

M. de Lyonne ſouffroit avec impatience que Dom Louis lui répétât à tout propos, que le Roi d'Eſpagne avoit promis au Duc de Lorraine, & à M. le Prince, de ne point faire la paix qu'ils ne fuſſent ſatisfaits, & que l'on ne pouvoit manquer à une parole ſi ſolemnelle

1656.

ſans ſe déshonorer. M. de Lyonne dit, ſi nous ne concluons la paix promptement, je prévois qu'on ne pourra la faire de vingt ans. La France ſera obligée de s'allier avec d'autres Puiſſances; à l'exemple de l'Eſpagne, elle leur promettra de ne jamais conſentir à la paix qu'elles n'aient une entiere ſatisfaction, & les obſtacles de la paix croîtront à l'infini. Dom Louis perſuadé que M. de Lyonne vouloit parler des Anglois, dit que l'accommodement de l'Eſpagne avec l'Angleterre étoit devenu facile, & qu'il pourroit bientôt être conſommé; M. de Lyonne répondit qu'il n'avoit point augmenté ſes prétentions à l'occaſion de la guerre que l'Angleterre avoit déclarée à l'Eſpagne, & que la paix entre ces deux Couronnes ne lui en feroit rien rabatre.

Il demanda une déciſion claire & préciſe ſur les conquêtes de la France, dans la circonſtance où l'Eſpagne renonceroit abſolument à ſes droits ſur l'Alſace, & dans la ſuppoſition qu'elle conſerveroit ſes droits ſur cette Province. De quel

côté, dit Dom Louis, aimeriez-vous mieux avoir ſatisfaction, en Flandres, ou vers les Pyrénées? Des deux côtés, répondit M. de Lyonne; je vous en donne le choix, répliqua Dom Louis, feignant de ne pas entendre que la France vouloit garder une partie de ſes conquêtes en Flandres, & vers les Pyrénées, pourvû que Rozes ne demeure pas à la France, cette Ville fait partie de la Catalogne, que l'Eſpagne prétend recouvrer entierement. Je ne parle pas, dit-il, de Cap de Quiers; c'eſt un poſte qui ne le mérite pas; mais je perſiſte à demander Arras, ou Perpignan, & je vais vous dire mon dernier mot. Je vous offre la ceſſion des deux Alſaces; c'eſt un avantage ineſtimable pour la France de s'aſſûrer ainſi de deux Provinces avec une Ville telle que Briſach. Vous nous rendrez Thionville, Dampvillers, Béthune & la Baſſée, & nous laiſſerons au Roi de France Rocroy, la Capelle, le Caſtelet & Linchamp. Les Fortifications de Saint Guillain & de Condé ſeront

1656.

1656.

démolies ; on détruira même celles de la Bassée qui deviennent inutiles à l'Espagne, si elle possede Béthune ; à l'égard de la satisfaction de la France, on lui cedera Hesdin, qui avec sa Châtellenie vaut mieux que tout le Roussillon ; elle aura encore Arras, Bapeaume, Landrecy & le Quesnoy, qui sont cinq Places Royales. Je vous rendrai Verceil ; si vous prenez Valenciennes * vous le cederez en échange de Verceil ; si vous manquez cette place, vous aurez Verceil pour rien ; au reste nous croyons donner une satisfaction entiere au Roi de France, en lui cédant les deux Alsaces, le Suntgau, le Comté de Ferret, Clermont, Stenay, Jametz & les dépendances des trois Evêchés, & en assûrant la démolition des Fortifications de Nancy.

* Les François faisoient alors le siége de Valenciennes.

M. de Lyonne releva d'abord l'expression emphatique des *cinq Places Royales* que l'Espagne offroit à la France ; & pour toute réponse il exposa les sacrifices qu'on exigeoit du Roi. Le Roi d'Espagne ne lui donnoit aucun dédommage-

ment pour la Navarre, que la France prétendoit reclâmer dans tous les tems ; le Portugal étoit abandonné. Le Duc de Savoie perdoit la Ville de Trin. On enlevoit Correggio au Duc de Modene, M. le Prince étoit rétabli. Les Duchés de Lorraine & de Bar étoient rendus ſans récompenſe. La France cédoit Perpignan, le Comté de Rouſſillon, celui de Cerdagne, tout ce qu'elle poſſédoit dans la Catalogne, Rozes, Cap de Quiers, Thionville, Béthune, la Baſſée, Condé & Saint Guillain, & ce ſera là, dit M. de Lyonne, le fruit des victoires que la France a remportées, & des pertes que l'Eſpagne a faites dans cette guerre. Il leva bruſquement la ſéance ; cependant Dom Louis l'aſſûra que le traité qu'il propoſoit ſeroit glorieux à la France ; M. de Lyonne répondit qu'il ne pouvoit être plus déſavantageux & plus indigne.

1656.

Pendant ces conférences, l'armée Françoiſe faiſoit le ſiége de Valenciennes ; l'on étoit fort inquiet en Eſpagne ſur le ſort de cette pla-

1656.

ce qui lui étoit importante, & Dom Louis s'applaudissoit d'avoir trouvé un expédient, pour que l'évenement du siége, quel qu'il fût, ne dérangeât point le projet du traité. Il est vrai que l'expédient n'étoit point avantageux à la France ; il consistoit à lui demander Valenciennes, si elle le prenoit. M. de Lyonne ne s'étoit engagé à rien, & il étoit résolu d'attendre la fin du siége pour décider cet article. Il ouvrit la nouvelle conférence, en répétant à Dom Louis qu'il n'y avoit point de paix à espérer, s'il persistoit à demander Arras, ou Perpignan, & si l'on ne donnoit au Roi un dédommagement convenable pour les Duchés de Lorraine & de Bar. Dom Louis voulut donner le change, & parler de la restitution de Verceil. M. de Lyonne l'interrompit ; Verceil, dit-il, intéresse un de nos Alliés ; il s'agit présentement des conquêtes de la France. Dom Louis prétendit que cet objet ne pouvoit être réglé définitivement, sans savoir les intentions de M. le Prince. Il

1656.

renouvella ſes inſtances pour l'envoi d'un Courier ; l'Ambaſſadeur François dit qu'il vouloit bien l'envoyer , perſuadé que ce Courier lui rapporteroit des ordres précis , d'inſiſter ſur la demande de Perpignan & du Rouſſillon ; il n'y aura donc point de traité , répondit Dom Louis ; mon Maître ſe réſoudroit plutôt à perdre deux places chaque campagne ; on ſe retira pour expédier les dépêches qui devoient être portées par le Courier extraordinaire.

En attendant ſon retour , les Miniſtres de France & d'Eſpagne firent une revûe générale de tous les articles qui avoient été diſcutés. On étoit d'accord ſur les dépendances des conquêtes qui devoient être cédées à la France avec toutes les clauſes qu'elle pouvoit deſirer pour s'aſſûrer de leur juſte étendue. Les Catalans devoient être rétablis dans leurs biens & dans leurs priviléges. La France ne devoit aſſiſter le Portugal ni directement , ni indirectement. On ne devoit pas preſſer le Roi de France d'accorder à M.

le Prince au-delà de ce qu'il avoit offert. L'Eſpagne devoit céder ſes droits ſur l'Alſace. Elle rendoit au Duc de Savoie Verceil & le Ceneio. Tout ce que les deux Couronnes pourroient prendre en Italie pendant cette campagne devoit être rendu ſans dédommagement. Le Duc de Modene & le Prince de Monaco devoient être rétablis dans leurs biens ſitués au Royaume de Naples ; tels étoient les articles décidés.

1656.

L'on conteſtoit encore ſur la reſtitution de Trin au Duc de Savoie, ſur celle de Correggio au Duc de Modene, ſur la propriété d'une Terre que le Prince de Monaco reclamoit. Dom Louis ne vouloit pas acquieſcer à ce que M. de Lyonne demandoit pour les Griſons ; il refuſoit de conſentir à l'exécution du traité de Quéraſque. Chacun vouloit avoir Perpignan & le Rouſſillon. Les propoſitions ſur la Lorraine étoient extrèmement éloignées les unes des autres, & fort difficiles à concilier : c'étoit le grand objet des nouveaux ordres que M. de Lyonne attendoit.

Cependant comme si tout eût été fini,on parla de la signature du traité. M. de Lyonne dit qu'il pourroit être signé en Flandres, où étoit la Cour de France; Dom Louis répondit, pourquoi n'aurions-nous pas la gloire d'y mettre notre nom? Il convient, dit M. de Lyonne, que le traité soit signé de M. le Cardinal Mazarin. Cherchons donc, répliqua Dom Louis, quelqu'expédient qui puisse satisfaire M. le Cardinal, & nous-mêmes. Ne peut-on pas signer le traité à Madrid, afin qu'aucun évenement de la guerre ne puisse empêcher la paix, & tenir ce traité secret jusqu'à ce que M. le Cardinal l'ait signé? M. de Lyonne proposa d'autres expédiens, qui étoient que le Roi d'Espagne envoyât un Ambassadeur en France pour y signer le traité le même jour qu'il seroit signé à Madrid, ou que le Cardinal Mazarin, & Dom Louis s'avançassent sur la frontiere pour signer avec M. de Lyonne, & un autre Plénipotentiaire d'Espagne, ou enfin que l'on envoyât le traité au Cardinal Maza-

1656.

rin pour le ſigner. On alla juſqu'à examiner quel ſeroit le cérémonial, lors de l'entrevûe des premiers Miniſtres de France & d'Eſpagne, ou des deux Rois, ou du Roi d'Eſpagne, & de la Reine de France ſa ſœur; on ne conclut rien. D'ailleurs toute cette diſcuſſion étoit prématurée; & dans le même tems il ſurvint un nouvel obſtacle à la paix.

1656.

En effet, lorſque les Miniſtres de France & d'Eſpagne ſe flatoient de la conſommer, Dom Jean d'Autriche & M. le Prince attaquerent les lignes de l'armée Françoiſe, qui faiſoit le ſiége de Valenciennes; l'action fut vive & bien conduite. Le Camp des François étoit formé de maniere que la communication étoit très-difficile entre le quartier du Maréchal de Turenne & celui du Maréchal de la Ferté; on a dit que le Maréchal de Turenne avoit été informé du projet des ennemis, qu'il en avoit donné avis au Maréchal de la Ferté, afin qu'il ſe tînt ſur ſes gardes, & qu'il lui avoit offert de lui donner quelques Régimens

gimens pour renforcer ſon quartier, où il étoit vraiſſemblable que les Eſpagnols feroient leur attaque. On a ajoûté que le Maréchal de la Ferté avoit pris pour une injure l'avis que Turenne lui avoit donné, & l'offre qu'il lui avoit faite, & que par préſomption, autant que par jalouſie contre le Maréchal de Turenne, il avoit refuſé les troupes qu'on lui offroit. Ces diſcours n'ont aucune vraiſſemblance; du moins il eſt certain que le Maréchal de la Ferté fut attaqué avec des forces beaucoup ſupérieures aux ſiennes. Les Eſpagnols avoient ſi bien pris leurs meſures, que les écluſes de Bouchain furent lâchées à propos. La digue qui faiſoit la communication entre le quartier du Maréchal de Turenne, & celui du Maréchal de la Ferté en fut renverſée, & l'on ne put donner aucun ſecours au Maréchal de la Ferté; d'abord les Eſpagnols perdirent beaucoup de monde, & ils furent repouſſés. Le Grand Condé les ramena quatre fois à la charge; enfin ils pénétrerent dans les lignes; beaucoup de

1656.

S

1656.
François périrent à cette derniere attaque; quatre mille furent faits prisonniers; de ce nombre étoient plusieurs Officiers Généraux, & le Maréchal de la Ferté, qui fit dans cette occasion tout ce que l'on pouvoit attendre d'un homme de tête & de courage; pour le Maréchal de Turenne, il sortit de cette affaire en homme habile. Avec peu de troupes il se retira à la vûe de l'armée Espagnole, supérieure en nombre & victorieuse, sans que l'on pût l'entamer; il choisit sa retraite entre le Quesnoy & la Forêt de Marmaux. Les Espagnols firent reconnoître son poste, mais ils n'oserent l'attaquer. Ce qu'il fit de plus glorieux, fut qu'avec les débris d'une armée battue, il embarrassa les Espagnols, qui, après le secours de Valenciennes, firent le siége de Condé. Pendant ce siége, Turenne sortit de son poste, & se présenta devant Saint Venant pour l'attaquer. Dom Jean d'Autriche & M. le Prince s'obstinoient à prendre la garnison de Condé à discrétion. Ils craignirent que le siége ne fût assez

long pour donner au Maréchal de Turenne le tems de prendre Saint Venant, & ils accorderent une capitulation honorable à la garnison de Condé. Turenne ayant appris la reddition de Condé, se retira à Lens où il forma le projet du siége de la Capelle. Je dirai dans son tems comment ce projet fut exécuté.

1656.

L'on sut bientôt à Madrid la nouvelle du secours de Valenciennes, & de la victoire de l'armée Espagnole. Dom Louis envoya Christoval son Secrétaire, pour l'apprendre à M. de Lyonne, & pour examiner quelle impression elle feroit sur cet Ambassadeur; M. de Lyonne n'en parut point allarmé; & bien loin de rabatre de ses prétentions, il dit à Christoval qu'il étoit persuadé que le Roi ne voudroit plus rétablir M. le Prince dans ses biens, & dans les droits de Prince du Sang, qu'il avoit marqué de l'acharnement à l'attaque des lignes de Valenciennes, & que sans lui les Espagnols ne feroient pas revenus quatre fois à la charge; ce qui est un

1656. nouveau mérite, ajoûta M. de Lyonne, pour M. le Prince, auprès du Roi d'Espagne, est un nouveau démérite auprès de son Maître, & je crois que j'aurai des ordres précis pour ne pas entendre prononcer son nom, jusqu'à ce qu'il ait posé les armes. M. de Lyonne affecta de tenir ce discours à Christoval, qu'il savoit être attaché particulierement à M. le Prince, & qu'il soupçonnoit même d'avoir reçu de l'argent pour appuyer fortement les prétentions de ce Prince. Christoval répondit qu'il falloit s'en prendre à Dom Jean d'Autriche de la levée du siége de Valenciennes. Je vois la paix rompue, clair comme le jour, dit M. de Lyonne; le Roi sera ferme sur l'objet de ses conquêtes; j'aurai des ordres rigoureux pour M. le Prince, & vous autres Espagnols enflés par ce petit succès, vous ne voudrez pas consentir à mes demandes; je vais attendre mes ordres à Bayonne; s'ils ne sont tels que je les présume, je reviendrai sur mes pas. Christoval tâcha de l'engager

à ne pas partir, promettant de la part de l'Eſpagne toute facilité pour la paix. Il n'y a plus, dit M. de Lyonne, qu'une ſeule voie pour y arriver, c'eſt de traiter de votre part avec généroſité. Mon Maître au milieu de ſes ſuccès m'a fait partir pour venir offrir la paix au Roi d'Eſpagne juſques dans ſa Cour; nous verrons comment vous en uſerez après le petit déſordre qui nous eſt arrivé; vous obtiendrez plus en agiſſant généreuſement, qu'en ſuſcitant des difficultés.

1656.

Chriſtoval preſſa M. de Lyonne de s'expliquer davantage; je ſuppoſe, dit l'Ambaſſadeur, que Dom Louis eſt diſpoſé à faciliter la paix, & que je recevrai des ordres plus forts que ceux que l'on m'avoit donnés. Si l'Eſpagne ſe relâchoit ſur quelqu'un des articles qu'elle a toûjours conteſtés, & que je puſſe en informer mon Maître par un Courier extraordinaire, cette généroſité feroit ſûrement ſupprimer les nouveaux ordres que j'attens. Chriſtoval aſſûra M. de Lyonne qu'il pouvoit dépêcher ſon Courier,

1656.

pour informer la Cour de France que l'affaire de Valenciennes ne changeoit rien aux articles qui avoient été arrêtés. Le Roi, dit M. de Lyonne, me regarderoit comme un mauvais Négociateur, si je lui envoyois un Courier pour lui apprendre que la perte de deux mille hommes ne dérangera pas un traité important. Que conseilleriez-vous donc à l'Espagne d'offrir dans ce moment, dit Christoval ? La France, répondit M. de Lyonne, ne fera jamais la paix qu'elle ne conserve Arras & Perpignan ; nous sommes d'accord sur Arras ; je conseille à l'Espagne d'offrir Perpignan. Vous voudriez donc, dit Christoval, qu'après la victoire de Valenciennes, l'Espagne offrît une place qu'elle ne céderoit pas même, si elle avoit perdu une bataille. Vous travaillez à augmenter votre frontiere de Flandres pour couvrir Paris ; par la même raison, nous prétendons fortifier notre frontiere d'Espagne, & avoir Perpignan. Le Roi, dit M. de Lyonne, vous offre la paix, quoiqu'il ait lieu d'espé-

1656.

rer une guerre heureuſe; c'eſt une preuve qu'il deſire la paix ſincerement ; s'il la fait, il ne cherchera pas à renouveller la guerre ; quant à l'Eſpagne, nous ſommes perſuadés qu'elle ne veut la paix que pour reprendre haleine ; ſi elle peut conquérir le Portugal, elle voudra recouvrer les places qu'elle nous cede aujourd'hui ; c'eſt ce qui détermine mon Maître à aſſûrer ſes frontieres aux Pays-Bas par Arras, & du côté de l'Eſpagne par Perpignan, il y ſera inflexible ; tôt ou tard l'Eſpagne ſera forcée à relâcher cette place ; elle peut le faire à préſent avec honneur ; c'eſt le moyen d'avoir des facilités ſur d'autres objets importans Au reſte, M. de Lyonne avertit Chriſtoval, que M. le Prince venoit de donner un mémoire de ſes prétendues dettes actives, que l'on pourroit bien y répondre ; qu'il devoit d'abord compter avec le Roi, & commencer par rapporter ce que lui & les ſiens avoient pris dans les recettes de quelques Provinces de France. M. de Lyonne rendant compte au Roi

1656.

de cette conférence, assûra qu'il se soûtiendroit dans l'état où il étoit avant l'affaire de Valenciennes, pour prescrire les conditions de la paix, plutôt que de les recevoir.

Lorsque les deux Ministres se virent, Dom Louis pria M. de Lyonne de répéter tout ce qu'il avoit dit à Christoval; & après l'avoir entendu, Dom Louis dit que depuis la levée du siége de Valenciennes, tout ce que l'Espagne pouvoit faire, étoit de rester dans ses anciens engagemens, & que son sort seroit bien malheureux, s'il falloit que la France profitât des batailles qu'elle perdoit, autant que de ses victoires. M. de Lyonne se contenta de redire que jamais la paix ne se feroit que Perpignan ne restât à la France, & que pour l'Espagne il valoit mieux le céder en cette occasion que dans un autre tems. Dom Louis refusa nettement la cession de cette place. M. de Lyonne conclut que la paix étoit rompue; non, dit Dom Louis, nous la ferons vous & moi; je prens cette assûrance, dit M. de Lyonne,

ne pour un offre tacite de Perpignan.

1656.

On parla de la reſtitution de Trin au Duc de Savoie. Le traité de Quéraſque étoit formel en faveur de ce Prince ; l'Empereur lui en avoit même donné l'inveſtiture ; Trin avoit été enlevé à la Maiſon de Savoie ; il n'appartenoit pas à la Maiſon de Mantoue, à qui l'Eſpagne vouloit le rendre. Dom Louis ne crut pas devoir combattre des raiſons ſi fortes ; il changea de diſcours. Jamais, dit-il, la France ne ſera tranquile, ſi l'on traite M. le Prince comme on l'a réſolu ; il eſt plus avantageux de rétablir une parfaite intelligence entre lui & le Cardinal Mazarin. M. le Prince n'eſt pas irréconciliable ; s'il craint les Miniſtres de France, il ſera alerte, & à la tête de toutes les cabales ; l'Eſpagne même ne pourra ſe diſpenſer de l'aider, elle lui a obligation. Dom Louis n'avoit pas encore parlé ſi haut ; c'étoit le fruit de la victoire de Valenciennes. M. de Lyonne répondit que s'il pouvoit ſe perſuader que l'on penſât ainſi en Eſpagne, il partiroit ſur le champ,

1656.

& le Roi ne penseroit plus à la paix. Je ne doute pas, ajoûta-t-il, que M. le Prince ne desire de rétablir l'intelligence entre lui & le premier Ministre ; mais il est trop changeant pour s'y fier. Achevons le traité d'une maniere qui convienne à l'honneur de mon Maître, sans faire des propositions nouvelles qui aigrissent les esprits, & qui embrouillent les affaires ; après le traité on pourra parler des intérêts de M. le Prince.

Dès le commencement de cette négociation, le séjour de M. de Lyonne à Madrid n'avoit pas été un mystere, & aucun Ambassadeur étranger n'avoit demandé à entrer dans la négociation ; on crut que l'Espagne seroit disposée à la rompre, parce qu'elle espéroit de grands succès depuis la victoire qu'elle avoit remportée devant Valenciennes. L'Ambassadeur de l'Empereur prit ce moment pour se plaindre de ce que l'on traitoit une affaire de cette importance sans la participation de son Maître ; il craignoit que l'on ne traitât du mariage du Roi avec l'Infante, & que la France

débarrassée de la guerre qu'elle a-voit avec l'Espagne, ne tournât toutes ses forces contre l'Empereur, pour se venger de ce qu'il avoit donné des troupes à Philippe IV. malgré les engagemens pris au traité de Munster; cet Ambassadeur n'oublia rien pour faire échoüer la négociation. Le Nonce du Pape à Madrid faisoit aussi des plaintes fort vives de la conduite du Cardinal Mazarin. J'aime mieux croire, di-soit-il, que le Cardinal ne veut pas sincerement la paix, que de penser qu'il veut faire à mon Maître l'affront de la conclurre sans sa médiation. L'Ambassadeur de Venise même demandoit d'intervenir dans le traité, sous le prétexte que ses Maîtres desiroient la paix plus qu'aucune Puissance de l'Europe; on méprisa toutes ces clameurs, & au retour du Courier qui avoit été envoyé en France, & dans les Pays-Bas, les conférences recommencerent entre le Ministre d'Espagne & l'Ambassadeur de France.

1656.

M. de Lyonne proposa de décider enfin l'article des conquêtes. Il

prévoyoit que l'on romproit infailliblement sur les demandes de M. le Prince, & il vouloit savoir ce que la France pouvoit espérer à l'égard des places qu'elle avoit conquises. Dom Louis vouloit suivre la premiere méthode qui avoit été de traiter d'abord des intérêts des Alliés, & ensuite de ceux des deux Couronnes; M. de Lyonne résista; il dit que Dom Louis l'avoit engagé à examiner en premier ordre les intérêts des Alliés, en l'assûrant qu'après avoir fixé ces intérêts, le Roi d'Espagne en seroit plus libéral de son bien; cependant cette prétendue libéralité s'étoit bornée à offrir quatre ou cinq places pour toutes celles que la France possédoit à titre de conquêtes. M. de Lyonne dit qu'il ne vouloit plus échoüer contre le même écueil, & qu'il avoit ordre de savoir à quoi s'en tenir pour les places que la France avoit prises à l'Espagne. Il demanda à Dom Louis s'il ne se désistoit pas du principe qu'il avoit tâché d'établir, que le Roi de France ne pouvoit être satisfait que du côté,

1656.

ou de la Flandre, ou de l'Eſpagne. Si Dom Louis y perſiſtoit, M. de Lyonne vouloit ſe retirer, & il preſſoit pour qu'on lui donnât une réponſe préciſe. Dom Louis fut embarraſſé; pour gagner du tems, il dit qu'il ne pouvoit répondre déciſivement, ſans avoir reçû les derniers ordres de ſon Maître, & il remit au lendemain : mais alors, bien loin de répondre avec cette préciſion que M. de Lyonne attendoit, il parla en général des facilités que le Roi d'Eſpagne apportoit à la paix, & de ſa généroſité à ne former aucune nouvelle demande à l'occaſion de la victoire de Valenciennes.

1656.

M. de Lyonne répondit qu'il pourroit prouver aiſément que ſon Maître ſeul ſe rendoit facile pour la paix, mais qu'il s'impoſoit ſilence, & qu'il demandoit le dernier mot de l'Eſpagne ſur les conquêtes. Dom Louis voulut encore échapper; M. de Lyonne le preſſa : eh bien, dit-il, que demandez-vous? Je vais vous le dire clairement, répondit M. de Lyonne. Le Roi ſe conten-

1656.

te de ce qui a été arrêté pour les conquêtes qu'il a faites en Flandres ; du côté des Pyrénées, il prétend garder les Comtés de Roussillon & de Cerdagne, Rozes & le Cap de Quiers ; il abandonne le reste de ce qu'il possede en Catalogne. Votre prétention, répliqua Dom Louis, est si exhorbitante & si injuste, qu'elle ne mérite point de réponse, & sur le champ il voulut renouveller ses instances pour M. le Prince. M. de Lyonne dit que cet article étoit arrêté ; vous lui rendrez donc sa Charge & ses Gouvernemens, dit Dom Louis ; non, répondit M. de Lyonne, il ne les aura pas ; c'est cependant, dit Dom Louis, une condition nécessaire pour la paix. Est-ce votre dernier mot, répliqua M. de Lyonne ? Dom Louis assûra qu'il ne s'en désisteroit jamais. M. de Lyonne se leva, & il pria le Ministre d'Espagne de se présenter le lendemain pour prendre congé. Dom Louis dit qu'il ignoroit si l'on pourroit voir le Roi le lendemain, mais qu'il en seroit bientôt informé.

Au sortir de la conférence, M. de Lyonne pria qu'on lui tînt des chevaux prêts, & qu'on lui donnât une litiere; on lui fit des difficultés sur tout. Il fit des instances pour avoir son audience de congé. Dom Louis dit qu'il n'avoit pû voir le Roi; cependant M. de Lyonne savoit qu'il l'avoit vû, & il jugea que l'on étoit inquiet de sa résolution. On lui envoya Christoval pour lui dire que le lendemain il ne pourroit encore voir le Roi, parce que c'étoit jour de confession. M. de Lyonne répondit qu'il n'étoit pas indispensable qu'il eût l'honneur de voir le Roi d'Espagne, & qu'il lui suffisoit de porter en France des nouvelles de sa bonne santé. Christoval voulut prouver qu'il seroit indécent à M. de Lyonne de partir sans prendre congé, & en même tems il tâcha de renoüer la négociation. Trin & Correggio, dit-il, ne sont pas des objets capables d'empêcher la paix; je l'ai toûjours crû ainsi, dit M. de Lyonne. Christoval ajoûta que s'il décidoit des affaires, il n'exigeroit pas de la Fran-

1656.

1656.

ce de ne point assister le Portugal ; que de-là en France il y avoit bien du chemin, & qu'il y auroit encore plus de difficultés pour y porter des secours. Si vous pouvez, dit M. de Lyonne, être autorisé à me porter cette parole, je répondrai par quelque chose de grand ; Christoval laissa tomber ce discours ; il parla de la précipitation du départ de M. de Lyonne. Pour le convaincre que la résolution de partir, & de rompre toute négociation étoit sincere, M. de Lyonne lui montra une lettre qu'il avoit reçue de M. Servien ; on lui ordonnoit de partir au plutôt, si l'Espagne ne faisoit des propositions plus raisonnables. Christoval en tira cette conséquence, qu'en France on ne vouloit pas la paix ; on ne la veut pas, dit M. de Lyonne, à des conditions honteuses.

Le lendemain, Christoval revint sous le prétexte d'apporter à M. de Lyonne le passeport qu'il avoit demandé. C'étoit le 7. Septemb. il dit qu'il seroit impossible de voir le Roi le jour de la Fête de Notre-Dame,

& il propofa quelques réflexions fur ce qui avoit occafionné la rupture des conférences. M. de Lyonne l'interrompit, & il affûra que fi l'on vouloit le fatisfaire fur les conquêtes du Roi, en un quart d'heure il arrangeroit tous les autres intérêts. Chriftoval protefta que l'Efpagne n'avoit offert les places de Flandres que fous la condition que la France ne demanderoit point de fatiffaction du côté des Pyrénées, & que fi l'on cédoit quelques places dans le Rouffillon, ou dans la Cerdagne, on en retrancheroit autant de celles qu'on avoit cédées en Flandres. L'objet de la Flandre eft réglé, dit M. de Lyonne, je n'en puis rien retrancher.

1656.

Dom Louis fit demander une entrevûe à M. de Lyonne. Elle fut acceptée, fous la condition que l'article des conquêtes de Flandres demeureroit décidé, & que l'on ne parleroit que de la fatisfaction que l'on devoit au Roi du côté de l'Efpagne. Dom Louis fe plaignit beaucoup de la hauteur de la France, qui demandoit tout, difoit-il, &

qui ne vouloit rien accorder. M. de
1656. Lyonne se justifia par la cession de
la Lorraine, & par le rétablissement
de M. le Prince dans des biens considérables, que sa révolte soûmettoit à la confiscation. Il pria Dom
Louis de bannir désormais tous les
raisonnemens qui avoient été épuisés, & de se borner à des offres décisives; il le conjura de ne pas laisser échapper l'occasion de conclurre une paix nécessaire à tant de Peuples exposés aux malheurs de la
guerre, une paix devenue facile
par les articles importans qui avoient
été décidés. Dom Louis dit pour
toute réponse, qu'il falloit attendre
le succès du siége de Valence en
Italie, que les François faisoient
alors. M. de Lyonne répondit qu'il
avoit déjà trop attendu, & qu'il
avoit passé ses ordres; il représenta
qu'il étoit facile de traiter dans la
supposition que Valence seroit pris,
& dans celle que le siége seroit levé,
ce qui étoit très-incertain. Dom
Louis se retrancha sur l'impossibilité où il étoit de faire des offres précises, parce qu'il n'avoit pû voir

le Roi ; vous êtes sûr d'en être approuvé, dit M. de Lyonne. Dom Louis répondit qu'il s'agissoit de faire ou de rompre la paix, & qu'il ne vouloit pas s'en charger seul. Donnez-moi du moins, dit M. de Lyonne, quelqu'espérance de satisfaction ; le Ministre d'Espagne répondit froidement que la restitution de Trin au Duc de Savoie n'empêcheroit pas la paix ; cette réponse même prouvoit qu'elle étoit encore bien éloignée.

1656.

Lorsque les Ministres se rassemblerent, Dom Louis dit qu'il avoit sur le cœur un discours que M. de Lyonne lui avoit tenu à l'égard du Portugal. L'Ambassadeur François avoit dit que la France en abandonnant le Portugal, donnoit à l'Espagne des Royaumes dans les quatre parties du monde. Dom Louis paroissoit avoir oublié que dans les premieres conférences, il avoit marqué de l'inquiétude au sujet du Portugal ; alors il avoit paru persuadé que la France lui donneroit toûjours des secours indirects, & que l'Angleterre empêcheroit que

1656.

l'Espagne ne le subjuguât. L'affaire de Valenciennes avoit dissipé toutes ces frayeurs; quand même, dit Dom Louis, la France auroit la liberté d'assister le Portugal, l'Espagne ne laisseroit pas de le conquérir, soit par la difficulté d'y envoyer de France des secours suffisans, soit par l'impossibilité où étoit le Portugal de nourrir les troupes Françoises, soit enfin par l'espérance que l'Espagne avoit, & qu'elle ne dissimuloit plus, de ranimer la guerre civile en France, & de donner à Louis XIV. tant d'occupation dans son Royaume, qu'il ne pût porter ses armes dans des Pays éloignés. Laissez-nous donc, dit M. de Lyonne, la liberté d'assister le Portugal; nos secours vous paroissent assez indifférens; cependant nous voulons bien acheter la liberté de les donner au Portugal, & nous y mettrons un prix dont vous serez content. Au reste, la France ne craint point les divisions intestines sous un Roi majeur, aimé & respecté de ses sujets; si elle soûtient le Portugal, le Roi d'Espagne

ne doit pas ſe flater d'y rentrer. Je veux, dit Dom Louis, vous donner une preuve de la paſſion que mon Maître a pour la paix ; il vous offre le Rouſſillon, avec une place des Pays-Bas, telle qu'Heſdin, Landrecy, & Bapeaume ; il ne peut aller plus loin. M. de Lyonnne répondit, en demandant inſtamment ſon audience de congé ; on trouva encore des prétextes pour la différer : l'Ambaſſadeur de France ne prit congé du Roi d'Eſpagne que le 11. Septembre.

1656.

Le lendemain Dom Louis lui dit en l'embraſſant, qu'il vouloit faire un dernier effort pour la paix ; mais avant d'expliquer les dernieres intentions de ſon Maître, il exigeoit que M. de Lyonne parlât nettement ſur les intérêts des Alliés & ſur la reſtitution de Rozes. M. de Lyonne répéta que les intérêts des Alliés pouvoient être décidés en un quart d'heure, & que la ceſſion de Rozes ne feroit pas un obſtacle à la paix. Dom Louis crut devoir profiter de cette lueur de facilité ; il dit que quand il parloit

de Rozes, il entendoit aussi parler du Cap de Quiers; M. de Lyonne rejetta cette petite ruse, mais foiblement. Dom Louis demanda si en cédant à la France le Duché de Bar, l'Espagne n'y trouveroit pas quelqu'avantage; si vous me parliez, dit M. de Lyonne, de la cession de la Lorraine, je vous donnerois une réponse qui vous plairoit fort. Cela est impossible, répondit Dom Louis; je n'ai rien à dire sur l'offre du Duché de Bar, répliqua M. de Lyonne; Dom Louis revint à la cession du Roussillon, avec deux places des Pays-Bas, dont il excluoit Arras expressément. M. de Lyonne dit qu'Arras & Perpignan devoient rester à la France; alors Dom Louis lui rappella qu'il avoit dit à Christoval que l'on pourroit donner ailleurs à la France une récompense pour le Roussillon. Que demanderez-vous pour cette récompense, dit Dom Louis? Je demanderai, dit M. de Lyonne, Cambray & ses dépendances, Aire, Saint Omer, Béthune & la Bassée, ou le Duché de

1656.

Luxembourg, avec la Franche-Comté. Je ne vous donnerois pas, dit Dom Louis, la moitié de l'un des deux. Prenez Thionville & Dampvilliers pour dédommagement de Perpignan & de Collioure ; vous pouvez être sûr, dit M. de Lyonne, que je ne vous prendrai pas au mot.

1656.

Dom Louis voulut faire encore une tentative pour M. le Prince ; je ne puis, dit M. de Lyonne, traiter cet article que les autres ne soient décidés. D'ailleurs vous m'avez promis de ne rien exiger de mon Maître qui soit contraire à son service, & à la dignité de sa Couronne ; traitez-nous comme l'Espagne elle-même a voulu être traitée à Munster ; quoiqu'alors elle fût aux abois ; elle refusa de rétablir le Comte d'Egmont, le Prince d'Epinois, & le Duc de Bournonville dans leurs Charges & dans leurs Gouvernemens. La France en fait déjà trop pour M. le Prince ; il faudroit avoir perdu le sens pour lui rendre sa Charge & ses Gouvernemens par un traité de paix, afin

1656.

qu'il en fût redevable au Roi d'Espagne, & qu'il ne dût rien à la bonté & à la générosité de son Maître. Dom Louis ne voulut pas entendre la force de cette expression; il vouloit avoir personnellement le mérite du rétablissement de M. le Prince. Nous devrions, dit-il, dépêcher un nouveau Courier. Je suis sûr qu'il vous rapporteroit des ordres de céder Arras ou Perpignan. M. de Lyonne dit qu'il ne lui étoit plus permis de demander de nouveaux ordres, & il accepta une conférence pour le lendemain, avec protestation que dans cette conférence il conclurroit la paix, ou qu'il la romproit.

Le lendemain Dom Louis supposa une maladie, pour ne point voir l'Ambassadeur de France. M. de Lyonne ne laissa pas de se rendre à l'heure marquée, & il parla à Christoval avec beaucoup de vivacité. Je vois bien, dit-il, où tendent tous ces délais affectés; on veut avoir des nouvelles du siége de Valence; on espere qu'elles seront bonnes, & l'on en sera encore

re plus intraitable. Je me retire. Chriſtoval alla ſur le champ rendre compte à Dom Louis de la réſolution de M. de Lyonne ; la maladie diſparut, & les deux Miniſtres entrerent en conférence. Dom Louis dit qu'il avoit bien réfléchi ſur les dernieres propoſitions, & que ſon Maître ne pouvoit offrir avec le Rouſſillon que deux places des Pays-Bas, dont on laiſſoit le choix à la France, pourvû qu'Arras n'y fùt pas compris. Eſt-ce là, dit M. de Lyonne, la derniere réſolution du Roi d'Eſpagne ? Je vais dire un mot, répondit Dom Louis, au-delà duquel mon Maître ne paſſera pas ; il offre le Rouſſillon, Heſdin, Landrecy & Bapeaume. Pour toute réponſe, M. de Lyonne ſe leva. Si je vous donnois Arras, dit Dom Louis, au lieu de ces trois places, me quitteriez-vous de la ceſſion des deux Alſaces ? Je ne puis, dit M. de Lyonne, me déſiſter de la ceſſion de l'Alſace, que vous m'avez accordée ; mais je vois que vous abandonnez votre alternative, d'Arras, ou de Perpignan ; je ne l'a-

1656.

1656.

bandonne point, répondit Dom Louis, M. de Lyonne lui dit, joignez Arras aux trois places que vous nous offrez; il ne restera plus que le Quesnoy que vous contestez, & pour lequel vous ne ferez pas manquer la paix. Dom Louis protesta qu'il passeroit ses pouvoirs; M. de Lyonne prit congé.

Il étoit monté en carrosse pour partir, lorsque Christoval vint lui dire de la part de Dom Louis, que l s conditions de la paix étoient si avantageuses à la France, qu'il reviendroit de vingt lieues pour les accepter, & que pour lui en éviter la peine, il lui offroit Arras seul, avec la cession des droits de l'Espagne sur les deux Alsaces, pourvû que l'on convînt des intérêts de M. le Prince. M. de Lyonne répondit que son Maître prétendoit avoir, indépendamment des places qu'on lui cédoit aux Pays-Bas, le Roussillon, la Cerdagne & le Cap de Quiers, & il dit au Cocher d'aller. Christoval demanda le tems de porter cette réponse à Dom Louis, qui prit un prétexte pour

avoir une nouvelle conférence. M. de Lyonne se fit beaucoup presser pour l'accepter, & Christoval le conjura de dire, jusqu'à quel point il pouvoit se relâcher des demandes qu'il avoit formées. Je puis, dit M. de Lyonne, relâcher le Quesnoy; mais il me faut les quatre autres places. Du côté de l'Espagne, j'ai déjà cedé Rozes; j'y ajoûte le Cap de Quiers; si nous prenons Valence, on nous donnera Thionville pour indemnité.

1656.

Après cette scene vive & unique en matiere de négociation, Dom Louis se plaignit de cette maniere de traiter, qui étoit insupportable, & il dit que s'il n'étoit animé d'un zele bien sincere pour la paix, il auroit rompu depuis long-tems les conférences, autant pour la promptitude Françoise, que pour le fond des contestations. M. de Lyonne s'excusa sur les ordres précis qu'il avoit reçûs. Dom Louis lui offrit du côté des Pays-Bas, ou Arras seul, ou Hesdin, Landrecy & Bapeaume. M. de Lyonne demanda ces quatres places. Dom Louis dit

1656.

qu'il ne pouvoit les accorder sans l'avoir proposé au Conseil du Roi d'Espagne. M de Lyonne refusa ce nouveau délai ; Dom Louis dit, qu'en effet le Conseil trouveroit fort étrange qu'il eût hésité sur une demande si excessive, dans un tems où les affaires de l'Espagne étoient parfaitement rétablies ; M. de Lyonne l'assûra qu'il lui étoit facile de justifier la cession des quatre places qu'il demandoit, que l'Espagne réparoit ainsi une partie des pertes qu'elle avoit faites, qu'elle satisfaisoit tous ses Alliés, & qu'elle obligeoit la France à abandonner le Portugal. Dom Louis persista à demander le tems d'assembler le Conseil, & M. de Lyonne fut obligé d'attendre sa réponse.

On chercha bien des prétextes pour différer ce Conseil qui devoit décider du succès de la négociation. M. de Lyonne renouvella ses plaintes, & dit que l'assemblée du Conseil n'étoit qu'une vaine formalité, & que tout le Conseil résidoit dans la tête de Dom Louis ; ce Ministre s'en défendit modeste

ment, & il fit un grand étalage de toutes les espérances que l'Espagne avoit pour la Campagne prochaine en Italie. L'Empereur avoit donné dix mille hommes pour attaquer le Duc de Modene de concert avec les Espagnols, & Dom Louis ne doutoit pas que la perte de ce Prince ne fût certaine. Vous faites beaucoup valoir, dit-il, à M. de Lyonne, la restitution de la Lorraine; croyez-vous que nous ne voyons pas que les Etats de Lorraine seront bientôt à la disposition du Roi de France. Le Duc Charles a peu d'années à vivre, & votre Maître a à son service tous les Princes qui doivent succéder au Duc; c'est plus par honneur que par intérêt que nous demandons son rétablissement. Voulez-vous rendre à M. le Prince tout ce qu'il possédoit avant la guerre, & nous céder toutes vos conquêtes? nous vous laisserons la Lorraine, dont le Roi d'Espagne dédommagera le Duc Charles en Franche-Comté, ou en Portugal. M. de Lyonne répondit que si on vouloit ajoûter à la Lor-

1656.

1656. raine quelques places des conquêtes avec le Luxembourg & la Franche-Comté, qui étoient deux Pays inutiles à l'Espagne, il pourroit accepter la proposition. La vôtre, dit Dom Louis, est de celles qui ne méritent point de réponse. Il fallut donc attendre la prétendue décision du Conseil d'Espagne sur la cession des quatre places que M. de Lyonne demandoit : mais Dom Louis l'avertit que si l'on prenoit une résolution à cet égard, il falloit en même tems terminer toutes les autres difficultés. Vous avez affecté, dit-il à M. de Lyonne, dans nos dernieres conférences, de ne point parler de la Cerdagne, du Comté de Charollois, & du Château de Joux en Franche-Comté; vous devez tenir pour sûr que l'Espagne prétend les avoir; M. de Lyonne étoit persuadé que la France devoit les rendre, & il combattit cette demande très foiblement.

Si M. de Lyonne impatientoit Dom Louis par sa vivacité, Dom Louis le lui rendoit par sa constance à renouveller les mêmes offres,

& à répéter les mêmes raiſons. Lorſque M. de Lyonne s'attendoit à apprendre enfin la déciſion du Conſeil d'Eſpagne, Dom Louis propoſa à M. de Lyonne de ſe déſiſter de l'une des quatre places conteſtées, & de dépêcher un Courier en France pour demander de nouveaux ordres ſur ce déſiſtement ; M. de Lyonne refuſa tout, & il dit qu'il ſavoit ce qui s'étoit paſſé dans le Conſeil du Roi d'Eſpagne. Voyons, dit Dom Louis, ſi vous avez deviné ; on a été d'avis, dit M. de Lyonne, qu'il n'y avoit aucune néceſſité de céder en même tems Arras & Perpignan, mais qu'il falloit tenir la parole que le premier Miniſtre avoit donnée de les céder à la France ; vous avez deviné, dit Dom Louis ; ce n'eſt pas tout, ajoûta M. de Lyonne ; on a décidé que dans l'état où eſt l'Eſpagne, elle doit encore faire le ſacrifice des deux places conteſtées. En cela, répondit Dom Louis, vous n'avez pas rencontré ſi juſte ; je ne ſuis autoriſé qu'à vous céder l'une des deux places, & je vous offre

1656.

1656.

Landrecy. Dieu ſoit loüé, dit M. de Lyonne, la paix ne tient plus qu'à la ceſſion de Bapeaume qui ne vous ſert de rien. Il eſt tems, dit Dom Louis, de dépêcher un Courier pour porter en France ces nouvelles propoſitions. M. de Lyonne aſſûra qu'il avoit toutes les inſtructions, & tous les ordres qu'il pouvoit deſirer, & qu'il lui étoit défendu d'en demander de nouveaux. Dom Louis répliqua en colere, que s'il étoit à la place du Cardinal Mazarin, il feroit trancher la tête à M. de Lyonne, pour avoir refuſé d'envoyer un Courier, lorſque la paix ne tenoit plus qu'à un objet très-médiocre. M. de Lyonne ſe juſtifia ſur l'ordre précis qu'il avoit de demander Bapeaume, & Dom Louis dit qu'on lui avoit ordonné de le refuſer; cependant il parut par les inſtances qu'il fit pour traiter des intérêts de M. le Prince, qu'il auroit abandonné Bapeaume, s'il avoit pû obtenir que ce Prince fût rétabli dans ſa Charge & dans ſes Gouvernemens; mais M. de Lyonne refuſa abſolument de traiter

ter

ter cette affaire, jusqu'à ce que l'article des conquêtes fût arrêté.

Il se retira résolu de partir pour la France ; à minuit, il demanda des chevaux. Christoval s'étoit caché dans le Palais de Buenretiro, à côté du logement qu'on avoit donné à M. de Lyonne. Lorsqu'il vit que l'Ambassadeur étoit prêt à partir, il vint lui dire de la part de Dom Louis, qu'on lui donneroit un homme pour l'accompagner ; M. de Lyonne répondit que la précaution étoit inutile, & que son passeport lui suffisoit. L'offre qu'on lui faisoit n'étoit qu'un prétexte pour renoüer la négociation. Vous êtes donc résolu, dit Christoval, de ne pas céder pour une place comme Bapeaume : M. de Lyonne s'excusa toûjours sur les ordres qu'on lui avoit donnés. Christoval dit qu'on pouvoit le satisfaire sur les places de Flandres, s'il vouloit abandonner le Comté de Cerdagne, celui de Charollois, & le Château de Joux, en assûrant que l'Espagne ne se relâcheroit jamais sur aucun de ces articles. M. de Lyonne aban-

1656.
donne la Cerdagne, & il demande le Charollois, ou le Château de Joux; Christoval insiste; M. de Lyonne se contente des quatre places que l'on cédoit aux Pays-Bas. On ne vous les cede, dit Christoval, qu'à condition que vous satisferez l'Espagne sur les intérêts de ses Alliés; la condition est inutile, dit M. de Lyonne, si l'on ne s'accorde pas pour les Alliés : la cession des places de Flandres tombe d'elle-même.

M. de Lyonne se félicitoit de les avoir obtenues; cependant il étoit persuadé que l'on romproit à l'occasion des Alliés. Lorsqu'il vit Dom Louis, ils reconnurent mutuellement que l'objet des conquêtes étoit arrêté, & ils convinrent qu'aucun évenement de la guerre ne pourroit le déranger. M. de Lyonne dit qu'il ne parleroit plus des intérêts de M. le Duc de Savoie, puisque l'Espagne avoit offert de lui rendre Trin, Verceil & le Ceneio, & de lui donner satisfaction sur un mémoire qu'il avoit présenté à Munster. Dom Louis soûtint

qu'il avoit toûjours assûré que l'Espagne s'étoit engagée à rendre Trin au Duc de Mantoue ; qu'il falloit au moins dégager sa parole, qu'il en écriroit au Comte de Fuensaldagne, & que cet objet n'arrêteroit point la paix ; à l'égard du Duc de Modene, M. de Lyonne dit à Dom Louis qu'il lui avoit accordé tout ce qu'il avoit demandé pour ce Prince, à la réserve de Correggio, qui étoit une bagatelle pour l'Espagne, & qu'il étoit juste de rendre au Duc de Modene. Dom Louis ne contesta point ; mais, dit-il, parlons un peu des Alliés de mon Maître, & premierement de M. le Prince. Je croyois, répondit M. de Lyonne, que les Rois n'avoient pour Alliés que des Souverains, & qu'ils n'honoroient jamais de ce titre les Sujets d'une autre Puissance ; ils peuvent être sous leur protection, ils ne sont jamais leurs Alliés. Je ne disputerai pas sur le mot, dit Dom Louis, allié, ou sous la protection, M. le Prince a lieu d'attendre que le Roi d'Espagne aura soin de ses intérêts.

1656.

1656.

M. de Lyonne proposa de fixer d'abord ce que l'on rendroit au Duc de Lorraine ; Dom Louis dit qu'il s'en garderoit bien, si la paix devoit manquer, il ne vouloit pas que la haine en retombât sur M. le Prince : cela sera bien difficile, répondit M. de Lyonne ; mon Maître accorde au Duc de Lorraine presque tout ce que vous demandez pour lui ; quant à M. le Prince, je tiens son affaire pour décidée. Vous lui rendrez donc sa Charge & ses Gouvernemens, répliqua Dom Louis : oui, dit M. de Lyonne, si son rétablissement ne porte aucun préjudice au service, & à l'honneur de mon Maître ; examinons donc, dit Dom Louis, quel préjudice ce rétablissement peut porter à la France ; il n'y a que mon Maître, répondit M. de Lyonne, qui puisse être Juge de son honneur & du bien de son service. Dom Louis dit, que d'abord que le Roi de France auroit rendu ses bonnes graces à M. le Prince, il n'y avoit pas un François à qui l'on pût confier avec plus de justice les

Charges & les Gouvernemens les plus importans ; le Roi, dit M. de Lyonne, ne le pense pas ainsi ; il croit que la raison & la politique ne permettent pas de confier de grandes Charges à ceux qui ont manqué de fidélité ; M. le Prince s'est servi de son Gouvernement même pour attaquer la Monarchie, & pour l'anéantir, s'il lui avoit été possible ; comment ose-t-il le reclamer dans un tems où il a encore l'épée tirée contre son Maître ?

1656.

Dom Louis ne répliqua pas, & M. de Lyonne passa aux intérêts du Duc de Lorraine. Je pourrois, dit-il, prétendre que la Lorraine ne doit pas être restituée au Duc Charles, qui l'a cédée à son frere. Dom Louis dit que cette prétention seule romproit le traité, & que la cession avoit été révoquée du consentement même du Duc François de Lorraine. M. de Lyonne ajoûta qu'il ne devroit pas être question de rendre le Duché de Bar, que le Parlement avoit réuni à la Couronne pour félonie du Vassal envers son Seigneur Suserain : mais,

1656.

dit M. de Lyonne, je veux dire tout d'un coup ce que mon Maître peut faire pour plaire au Roi son oncle. Nous rendrons la Lorraine entiere au Duc Charles, à condition que l'on démolira les fortifications de Nancy, & qu'elles ne pourront être rétablies. Nous retiendrons le Comté de Clermont, Stenay, Jametz, Dun, & le Duché de Bar, au lieu des dépendances des trois Evêchés ; nous aurons un chemin en Lorraine pour aller en Alsace ; ce chemin nous est absolument nécessaire, à moins que le Roi d'Espagne ne le donne en Franche-Comté. M. de Lyonne prétendit prouver que les dépendances des trois Evêchés dédommageoient le Duc de Lorraine du Duché de Bar.

Pour M. le Prince, dit M. de Lyonne, j'ai ordre de traiter ses intérêts tout différemment de ceux des Alliés. Je dirai simplement les intentions de mon Maître, puisqu'il s'agit d'un de ses Sujets, & je les dirai avec cette confiance que m'inspire l'exemple de l'Espagne.

Elle n'a pas voulu souffrir qu'on parlât du Portugal : je pouvois exiger le même silence sur M. le Prince avec beaucoup plus de raison ; mais mon Maître veut bien en faveur de la paix, & pour plaire au Roi d'Espagne, pardonner à M. le Prince le crime dont il est coupable. Il le rétablira dans ses biens & dans ses honneurs ; il n'en excepte que sa Charge & ses Gouvernemens : acceptez, ou refusez, je ne disputerai point. Ainsi, dit Dom Louis, vous ne voulez rien faire de plus pour M. le Prince que ce que vous exigez de nous pour Margarit. * Si Margarit avoit eu, dit M. de Lyonne, des Charges & des Gouvernemens en Catalogne, je ne vous aurois pas demandé qu'il y fût rétabli ; nous ne ferons pour M. le Prince que ce que vous avez fait autrefois pour le Comte d'Egmont, pour le Prince d'Epinois, & pour le Duc de Bournonville : belle comparaison, répondit Dom Louis, entre M. le Prince, & les trois hommes que vous nommez ! M. de Lyonne dit, cette raison est

1656.

* *L'un des Auteurs de la Révolte des Catalans.*

1656.

directement contre vous ; plus M. le Prince est grand par ses talens & par sa naissance, moins nous lui devons donner de moyens d'exciter des troubles. On lui fait grace de le comprendre dans ce traité. Il ne peut, dit Dom Louis, trouver de sûreté que dans un traité solemnel; il a déjà éprouvé les rigueurs d'une prison. M. de Lyonne répondit que toute personne qui aimeroit M. le Prince ne lui conseilleroit jamais de rentrer en France par cette porte ; il lui seroit plus avantageux de devoir tout à la générosité du Roi. Si Dieu nous fait la grace d'achever ce traité, dit Dom Louis, j'espere que nos Maîtres seront unis d'une amitié si sincere, que non-seulement la porte pour passer de l'un à l'autre ne sera pas suspecte, mais qu'elle servira même de mérite. Dom Louis dit qu'il falloit reconcilier M. le Prince & le Cardinal Mazarin. Nous sommes ici, dit M. de Lyonne, pour faire un traité entre les Rois de France & d'Espagne ; nous ne devons pas nous occuper d'une reconciliation par-

ticuliere ; le tems même n'y eſt pas propre, on pourra la faire un jour. M. le Prince peut mériter par ſa conduite de plus grandes graces que celles dont mon Maître l'avoit comblé avant ſa révolte. Dom Louis demanda du tems pour penſer au dénouement de cette grande affaire. En ſortant de la conférence, M. de Lyonne dit à Chriſtoval ; avertiſſez votre Maître qu'il n'y a point à diſputer ſur les offres que je fais pour M. le Prince. Il a donné un mémoire de ſes prétendues dettes actives, dont on s'eſt moqué à la Cour ; l'affaire de Valenciennes lui a trop enflé le cœur.

1656.

Lorſque Dom Louis vit M. de Lyonne, il lui dit qu'il voyoit avec peine, que l'ouvrage de la paix déjà ſi avancé alloit échoüer, ſi la France perſiſtoit dans la réſolution qu'elle avoit priſe pour M. le Prince. M. de Lyonne répondit qu'il y perſiſtoit, & qu'il y perſiſteroit toûjours, ſuivant les ordres qu'il avoit reçus ; mais qu'il vouloit bien ſuggérer à Dom Louis des raiſons très-fortes pour réduire au ſilence M. le

1656.

Prince & ses Agens. D'abord le Roi ne doit point confier le Gouvernement le plus important du Royaume, & l'une des premieres Charges de la Couronne à un Sujet qui lui demande des places si distinguées les armes à la main. L'Espagne a établi elle-même la forme que l'on doit donner à cette sorte de pardon par l'exemple du Comte d'Egmont, du Prince d'Epinois, & du Duc de Bournonville; elle est allée plus loin, & elle a refusé de rendre les biens à quelques Seigneurs du Royaume de Naples qui ont suivi le parti de la France. Si Louis XIV. refusoit de rendre à M. le Prince les biens qu'il a possédés, Philippe IV. n'auroit rien à répondre à cet exemple, à moins qu'il ne voulût établir entre les deux Couronnes une différence que la France ne souffriroit jamais. Les Rois de France & d'Espagne font mutuellement dans ce traité de grands sacrifices à la paix; seroit-il juste qu'un Sujet, & un Sujet révolté fût seul rétabli dans tout ce qu'il possédoit avant la guerre? Le

Duc de Lorraine perd une partie de ses Etats ; cependant il a pris le parti de l'Espagne par attachement pour la Maison d'Autriche ; il la sert depuis vingt ans ; M. le Prince qui vient d'entrer à son service, ne se borne pas à être rétabli dans ses biens, il veut encore des récompenses. L'Espagne elle-même est obligée par le sort des armes, à démembrer ses Etats. M. le Prince ne veut rien perdre de sa fortune. Dom Louis interrompit M. de Lyonne pour justifier M. le Prince ; ce sont, dit-il, ses ennemis qui l'ont contraint à prendre les armes pour sa sûreté. Jamais, répondit M. de Lyonne, Prince du Sang n'a obtenu de nos Rois autant de bienfaits que mon Maître en a accordés à M. le Prince. Il a été mis à Vincennes sur des preuves très-fortes, du dessein qu'il avoit formé de s'emparer du Havre & de Brisach, & de troubler le Royaume ; vous savez trop bien, dit M. de Lyonne, les maximes du Gouvernement, pour ne pas approuver la conduite du Roi, & celle de son Ministre.

1656.

1656.

Dom Louis ne répliqua pas ; il faisoit, pour ainsi dire, de simples excursions en faveur de M. le Prince ; dès qu'on lui résistoit, il changeoit d'objet. Dans cette occasion, il reprit l'affaire de Lorraine. Le Ministre François se proposa de prouver qu'il étoit plus avantageux au Duc de Lorraine d'avoir les dépendances des trois Evêchés, que le Duché de Bar ; il observa d'ailleurs que si l'on cédoit les dépendances au Roi, il faudroit beaucoup de tems & de travail, pour en fixer les bornes, & cette difficulté retarderoit nécessairement la restitution de la Lorraine. Avec tout cela, dit Dom Louis, vous voulez encore mordre sur la Lorraine, sous le prétexte d'avoir un chemin pour aller en Alsace. Si vous voulez, répondit M. de Lyonne, nous mordrons sur la Franche-Comté, & vous serez quitte de la morsure de la Lorraine ; mais ce chemin nous est nécessaire. Il ne s'agit au reste que de quelques Bourgs & de quelques Villages depuis Bar jusqu'en Alsace. M. le Duc de Lorraine ne

doit pas se plaindre, si nous retenons dix ou douze Villages, lorsque nous lui en rendons trois ou quatre mille.

1656.

Dom Louis demanda du tems pour voir la Carte du Pays. Quand est-ce donc, dit M. de Lyonne, que vous voudrez bien enfanter la paix, qui ne tient plus qu'à la Charge & aux Gouvernemens de M. le Prince ? Vous nous la donnerez vous-même, répondit Dom Louis, si vous voulez les lui rendre ; c'est demain le jour de la naissance de notre Infante ; j'espere qu'en faveur d'un jour si heureux, vous m'accorderez demain ce que vous me refusez aujourd'hui. Donnez-nous, dit M. de Lyonne, la personne que vous nommez, & donnez-nous la sans biens, je rendrai tout à M. le Prince ; & ce jour si heureux pour l'Espagne, sera signalé par le bonheur de toute la Chrétienté. Dom Louis répondit qu'il n'avoit point de pouvoir à cet égard.

L'Espagne n'avoit plus d'autre objet que les intérêts de M. le Prince ; Dom Louis voulut faire les

1656.

plus grands efforts pour obtenir la Charge & les Gouvernemens ; & lors même qu'il étoit forcé de céder aux raiſons preſſantes & juſtes de M. de Lyonne, il ſe flatoit de réuſſir par importunité & par obſtination. Il demanda la Charge & les Gouvernemens de M. le Prince, comme ſi ſa demande n'avoit pas été rejettée ſouvent, & par des motifs auxquels il n'avoit rien à répondre. M. de Lyonne s'en tenoit à la déclaration qu'il avoit faite ; il obſerva ſeulement que c'étoit une injuſtice extrême de vouloir obliger ſon Maître à exécuter tout le traité que M. le Prince avoit fait avec les ennemis de la France ; qu'il vouloit bien en exécuter une partie, & qu'il refuſeroit toûjours ce qui étoit contre ſon honneur & contre le bien de ſon ſervice. Dom Louis répondit qu'il avoit ſigné & juré de procurer à M. le Prince un rétabliſſement complet. Le Roi d'Angleterre, dit-il, a bien fait rétablir le Duc de Rohan dans ſes Charges & dans ſes Gouvernemens ; le Roi d'Eſpagne aura-t-il moins de crédit

sur l'esprit du Roi son neveu? Vous êtes mal informé, dit M. de Lyonne, après que l'on eut abbatu en France le Parti Huguenot, le Duc de Rohan se retira à Venise; dans sa retraite il ne joüit d'aucune Charge; il n'eut d'autres Gouvernemens que ceux que les Huguenots lui confierent pour leurs places de sûreté. On lui laissa les biens qu'il avoit en France, en lui imposant l'obligation de sortir du Royaume, & de se retirer dans un Pays non suspect; il obéit, & il ne rentra au service du Roi que lorsqu'il fut rappellé pour commander les troupes Françoises dans la Valteline. L'exemple du Duc de Rohan n'est donc point favorable à M. le Prince. Si le Roi Henri le Grand acheta cher M. de Villars, il sacrifia son ressentiment, quelque juste qu'il fût, à son intérêt. M. de Villars possédoit le Havre, & il avoit un grand crédit en Normandie. Si M. le Prince étoit Maître de la Guyenne, comme il l'a desiré, le Roi pourroit lui rendre sa Charge & ses Gouvernemens, pour recouvrer

1656.

1656. une Province si importante ; mais il n'a rien, & il demande tout. M. de Lyonne ne voulut pas rejetter sur le Roi d'Espagne le dédommagement de M. le Prince : on lui avoit défendu de s'en mêler.

Les Ministres se séparerent fort disposés à rompre la paix. Dom Louis crut toucher M. de Lyonne, en lui marquant une confiance entiere, & en le consultant comme son ami. Il lui envoya Christoval, & il lui fit dire qu'il étoit fort embarrassé, qu'il n'osoit manquer à un traité solemnel, & que s'il ne faisoit rétablir M. le Prince, après avoir tenu long-tems le Duc de Lorraine en prison, l'Espagne n'auroit jamais d'Alliés. Ce motif même devoit rendre l'Ambassadeur de France encore plus inflexible ; mais il répondit avec une reconnoissance apparente pour la confiance que Dom Louis vouloit bien avoir en ses conseils, & il dit qu'il étoit bien triste de voir échoüer la paix pour le seul intérêt d'un Sujet du Roi ; nous pourrions, dit Christoval, donner à M. le Prince quelqu'Etat

qu'Etat à Naples , ou en Sicile ; mais vous feriez les premiers à vous plaindre qu'on vous enleve un Prince du Sang de France : aurions-nous tort, dit M. de Lyonne? Vous reconnoiffez vous-même combien nos plaintes feroient juftes , avant que j'aye pû vous le repréfenter.

1656.

Au refte , ajoûta-t-il , je fuis étonné de l'embarras de Dom Louis; il ne peut avoir promis à M. le Prince que de faire tous fes efforts pour le rétablir ; il n'eft pas obligé à l'impoffible : ce rétabliffement dépend de la volonté du Roi , qui ne voudra jamais exécuter dans toute fon étendue un traité fait contre lui ; le nœud n'eft pas indiffoluble, puifque M. le Prince demande lui-même qu'on ne rompe pas le traité pour fes intérêts. Dom Louis demanda à voir M. de Lyonne ; il le preffa , il le conjura de fe rendre plus facile pour M. le Prince , par l'intéret qu'ils avoient l'un & l'autre à confommer un traité fi avancé. Le défintéreffement de M. le Prince, dit-il , eft une nouvelle chaine qui lie le Roi d'Efpagne , & qui l'obli-

1656. ge à être encore plus fidele à sa parole. Si mon Maître, répondit M. de Lyonne, fait ce que vous souhaitez, il comptera moins gagner par ce traité les places que vous lui cédez, que perdre la Guyenne qui demeurera à la disposition d'une Couronne étrangere. Vous avez, dit Dom Louis, trop mauvaise opinion de nous ; nous traitons avec sincérité ; nous ne cherchons point à conserver des intelligences en France, & à nous y faire des Partisans ; faut-il que pour *une petite digression* que M. le Prince a faite, la Chrétienté perde toute espérance de la paix ? M. de Lyonne releva l'expression singuliere de *petite digression* employée pour expliquer une révolte contre son Roi. C'est, dit Dom Louis, le premier mot qui m'est venu à la bouche ; en effet, M. le Prince n'a fait qu'*une petite parenthèse*. Il faut, dit M. de Lyonne, terminer un discours aussi étonnant. Il lut à Dom Louis une lettre du Cardinal Mazarin, où le premier Ministre lui ordonnoit de se retirer sur le champ,

si on demandoit de rétablir M. le Prince dans sa Charge & dans ses Gouvernemens.

1656.

Dom Louis ne parut pas persuadé que les ordres donnés à M. de Lyonne fussent si séveres ; il voulut encore négocier. C'est, dit-il, un effet de la prudence du Roi Très-Chrétien d'avoir mis en dépôt la Charge & une partie des Gouvernemens de M. le Prince entre les mains de M. le Prince de Conty son frere, pour les retirer plus aisément. Il en faut juger tout autrement, dit M. de Lyonne ; si le Roi avoit crû pouvoir jamais rendre à M. le Prince sa Charge & ses Gouvernemens, il ne se seroit pas pressé d'en disposer en faveur d'un Prince du Sang ; il ne se seroit pas exposé à faire l'affront au Prince de Conty de l'en dépouiller ; toute dissertation devient inutile ; donnez-moi une réponse précise. Dom Louis aimoit à gagner du tems. Il est de mon devoir, dit-il, de rendre compte à mon Maître de l'état de la négociation ; demain je vous rendrai une réponse décisive.

1656.

Lorſque M. de Lyonne attendoit cette réponſe, Chriſtoval vint le prier de trouver bon qu'elle fût différée de vingt-quatre heures, parce que le Roi d'Eſpagne vouloit aſſembler ſon Conſeil. M. de Lyonne répondit qu'il n'auroit jamais crû que l'on tînt un Conſeil à Madrid, pour diſpoſer de la Charge & des Gouvernemens de M. le Prince : ſouvenez-vous, dit-il, à Chriſtoval, qu'il me faut une réponſe nette & préciſe.

Dom Louis rendit lui-même cette réponſe à M. de Lyonne ; il dit qu'on avoit délibéré dans le Conſeil du Roi d'Eſpagne ſur l'exécution du traité ſolemnel qu'il avoit juré à M. le Prince ; mon Maître, ajoûta-t-il, en a retiré de grands avantages ; il eſt réſolu de tout haſarder plutôt que de ne pas rétablir M. le Prince dans ſa Charge & dans ſes Gouvernemens. M. de Lyonne répondit, ſi vous aviez voulu me faire plutôt cette déclaration, vous vous ſeriez épargné bien de la peine : votre prétention eſt injuſte, elle ſera un obſtacle

éternel à la paix; il prit congé de Dom Louis, & il se retira.

1656.

Par la derniere dépêche de M. de Lyonne à la Reine, il paroît qu'il avoit été chargé de sonder les intentions du Roi d'Espagne sur le mariage de Louis XIV. avec l'Infante, & qu'on lui avoit donné les pouvoirs les plus amples pour conclurre ce mariage. Lorsque les conférences furent rompues, Christoval vint voir M. de Lyonne, toûjours sous quelques prétextes spécieux, mais en effet pour faire de nouvelles propositions. M. de Lyonne lui dit qu'il pouvoit encore offrir à l'Espagne une planche après le naufrage; si l'on donnoit, dit-il, l'Infante au Roi, je laisserois Dom Louis maître absolu des conquêtes & des intérêts de M. le Prince. Christoval rendit compte de cette proposition; Dom Louis répondit que cela étoit impossible; qu'alors l'Infante étoit héritiere de la Couronne d'Espagne, & qu'on ne pouvoit pas s'exposer à réunir cette Couronne avec celle de France. M. de Lyonne offrit inutile-

1656.

ment les renonciations les plus fortes : s'il étoit possible, dit Christoval, de marier l'Infante en France, ce feroit plutôt avec le Duc d'Anjou qu'avec le Roi ; au moins nous aurions un Roi en Espagne ; mais ce mariage est également impossible ; nous avons des engagemens directement opposés. Quant au mémoire que M. le Prince a présenté, pour ce qui lui est dû en France, l'Espagne, dit Christoval, pourra l'en dédommager. M. le Prince offre de céder Chantilly au Roi, qui a marqué du goût pour cette belle maison ; on pourroit même trouver des tempéramens pour la Charge & pour les Gouvernemens de M. le Prince ; le Roi de France est assez grand pour lui en donner d'équivalens ; il ne s'agit que de contenter M. le Prince ; de quelque maniere qu'il soit satisfait, l'Espagne sera contente. Je n'ai, dit M. de Lyonne, de pouvoir & d'ambition que pour la satisfaction de mon Maître. Christoval ne pouvant le fléchir, prit congé, & il demanda le passage en France pour

les Couriers extraordinaires que le Roi d'Eſpagne envoyeroit aux Pays-Bas. Je ne puis l'accorder, répondit M. de Lyonne ; ces Couriers donneroient de l'ombrage à nos Alliés.

1656.

Ainſi s'évanoüirent toutes les eſpérances de la paix. L'Eſpagne ſacrifia ſes véritables intérêts, & le bonheur de ſes Peuples à la réputation qu'elle vouloit avoir de ne jamais abandonner ceux qui ſe livroient à elle : la victoire de Valenciennes l'avoit rendue intraitable ; elle ſe flatoit de ſuccès encore plus grands ; il fallut faire de nouveaux ſiéges, & livrer des batailles pour décider ſi M. le Prince auroit ſa Charge & ſes Gouvernemens.

La France n'attendoit plus rien des voies de conciliation, elle réſolut de faire les plus grands efforts en Italie, & aux Pays-Bas pour obliger les Eſpagnols à accepter la paix. Pendant les conférences mêmes elle avoit fait une entrepriſe éclatante pour réparer la perte de Valenciennes, & pour détruire les

1656.

idées flateuses que l'Espagne avoit des suites de cette victoire. Louis XIV. avoit en Italie ce que l'on appelloit alors deux armées, qui ne consistoient qu'en six mille hommes d'Infanterie, & quatre mille chevaux. L'armée de Lombardie étoit commandée par le Duc de Modene; l'armée de Piémont avoit été commandée par le Prince Thomas de Savoie, & depuis la mort de ce Prince, elle étoit destinée au Duc de Mercoeur. Le Duc de Modene brûloit du desir d'acquérir de la réputation; il souhaitoit d'assiéger Valence sur le Pô; mais ce siége souffroit de grandes difficultés. Cette place frontiere du Milanès étoit également importante pour la France, & pour l'Espagne; elle étoit bien fortifiée: le Cardinal Trivulce, Gouverneur de Milan pouvoit facilement la secourir; on étoit dans le tems de la canicule, où il est dangereux de faire la guerre en Italie; les vivres étoient rares par la stérilité de l'année; les convois devoient marcher avec peine dans un Pays ennemi, coupé par des

des rivieres & des canaux. La France extrèmement occupée du côté des Pays-Bas, ne pouvoit envoyer en Italie que des ſecours médiocres d'hommes & d'argent, & l'Empereur devoit donner des troupes Allemandes pour renforcer l'armée Eſpagnole.

1656.

Le Duc de Modene voulut être inſtruit de l'état de la place; ſes eſpions le tromperent; ils lui dirent qu'il n'y avoit que cent hommes de garniſon; il crut trop facilement ce qu'il deſiroit avec paſſion, & dans le conſeil de guerre le ſiége fut réſolu. Le Cardinal Trivulce informé de cette réſolution, envoya à Valence des munitions, & quatre compagnies d'Infanterie; un ſecours ſi médiocre ne pouvoit déranger le projet du ſiége; le 26. Juin, Valavoir inveſtit la place, & il tailla en pieces un détachement de quatre cens hommes qui tâchoit d'y entrer: mais avant que la circonvallation fût achevée, un autre Corps d'Infanterie Eſpagnole, & de trois cens chevaux ſe jetta dans la place, & l'on apprit par des Dé-

serteurs que la place étoit en état de se bien défendre. Dom Augustin Ceneido, Officier de grande réputation, y commandoit; il avoit sous ses ordres beaucoup d'Officiers réformés, huit cens hommes de garnison, & sept cens Bourgeois ou Paysans affectionnés au service d'Espagne, & bien armés; Barette fameux Ingénieur s'étoit enfermé dans la place; il fit voir qu'un homme de son état, qui a des talens supérieurs, est plus utile à une place assiégée qu'une garnison nombreuse.

1656.

La tranchée fut ouverte la nuit du 4. au 5. Juillet, & le siége commença par un évenement malheureux. Le Duc de Modene y faisoit venir quatre mille hommes de ses troupes, Infanterie & Cavalerie; ce Corps fut entierement défait près de Pavie; l'on apprit dans le même tems la victoire que les Espagnols avoient remportée devant Valenciennes, & la marche des troupes du Milanès qui venoient au secours de la place. Ce secours parut bientôt à la vûe du Camp des

François pour encourager les assiégés ; mais les Espagnols ne crurent pas devoir précipiter l'attaque des lignes ; ils voulurent laisser affoiblir l'armée Françoise par la disette des vivres & par les travaux du siége ; ils se retirerent sous Alexandrie, où Trivulce devoit leur envoyer un renfort ; lorsque toutes leurs troupes furent rassemblées, ils avoient sept mille hommes d'Infanterie, quatre mille chevaux, & trois mille hommes des Milices du Milanès. Le 15. Juillet ils marcherent avec dix pieces de canon au secours de la place.

1656.

Le Duc de Modene persuadé qu'il avoit entrepris le siége trop légerement, assembla le conseil de guerre où plusieurs Officiers Généraux furent d'avis de lever le siége. La pluralité fut pour le continuer & pour donner bataille à l'armée Espagnole, avant qu'elle eût reçu les troupes Allemandes qu'elle attendoit. Après avoir pourvû à la garde des lignes & des travaux, on eut bien de la peine à mettre en campagne six mille hommes avec deux pieces de

canon. Ces troupes sortirent de leurs lignes le 16. Juillet, conduites par les Ducs de Modene & de Mercœur; elles se présenterent devant les retranchemens des Espagnols; ces retranchemens étoient trop forts pour les attaquer avec si peu d'artillerie & de monde, & les Espagnols refuserent le combat. Le lendemain ils attaquerent un fort construit par les François sur une colline qui dominoit leur Camp: le fort fut emporté après une longue résistance.

1656.

Ce premier succès anima les Espagnols, & il les détermina à attaquer un autre fort que les François avoient élevé à mi-côte de la même colline. Pour diviser les forces des assiégeans, on attaqua en même tems le fort & les lignes, & les assiégés firent une sortie nombreuse; le combat fut vif, mais il dura peu aux lignes; & vers les travaux du siége, l'attaque du fort attira toute l'attention des deux armées; d'abord les François en furent chassés. Le régiment d'Orléans résolut de le reprendre pendant la nuit; il

fut des prisonniers le mot du guet des ennemis. Cette circonstance lui facilita dans l'obscurité l'entrée du fort ; on fit main basse sur les Espagnols qui le gardoient; il n'en échappa aucun. Le régiment d'Orléans s'y soûtint jusqu'au jour; alors le Duc de Modene envoya reconnoître l'état du fort, dont il ignoroit encore la destinée ; il apprit tout ce que la conduite & la valeur avoient inspiré au régiment d'Orléans, & il le fit relever pour lui donner le tems de respirer.

1656.

Les Espagnols ne voulurent pas risquer une seconde fois l'attaque de cet ouvrage ; ils se flatoient de le détruire par l'artillerie du fort supérieur, dont ils s'étoient emparés; du moins ils croyoient qu'après la jonction des troupes Allemandes, ce poste ne pourroit leur résister. Du côté des travaux du siége, Barette disputoit le terrein pied à pied. Le Cardinal Trivulce, qui étoit malade à Milan, & encore plus inquiet sur l'évenement du siége, se fit porter au Camp des Espagnols, qu'il trouva retranchés

1656.

ſur la hauteur de la colline, où ils ſouffroient beaucoup de la diſette d'eau & des chaleurs. Pour rafraîchir ſon armée, il la fit deſcendre dans la plaine d'Alexandrie; les François chargerent l'arriere-garde; cependant la retraite ſe fit en bon ordre, & avec peu de perte. La maladie du Cardinal augmentoit; il ſe retira à Pavie; là, il remit le gouvernement du Milanès au Comte de Fuenſaldagne, & il mourut regretté de ſon armée, mais encore plus de Peuples du Milanès, qu'il avoit gouvernés avec beaucoup de ſageſſe & de douceur.

Fuenſaldagne vint prendre le Gouvernement de l'armée; il fit jetter un pont ſur le Pô près de Sartirane, & il marcha à la tête de douze cens chevaux pour reconnoître les lignes & les ponts des François. Dans ſa marche il rencontra un parti du régiment de Mazarin, qu'il lui fut facile de pouſſer juſqu'aux gardes avancées. Le parti ſe remit en bon ordre, & ſoûtenu des piquets de l'armée, il attaqua Fuenſaldagne qui fut obligé de fuir

à ſon tour, & qui regagna Sartirane avec précipitation, ſans avoir pû reconnoître le camp des ennemis. Il ne laiſſa pas de l'attaquer le lendemain * par trois endroits ; aucune de ſes attaques ne réuſſit, & il ramena dans ſon Camp le ſecours conſidérable qu'il avoit deſtiné pour la place aſſiégée.

1656.

* 12. Aout.

Le ſiége devenoit tous les jours plus meurtrier ; on n'emportoit pas un pouce de terre ſans combat, & l'on n'étoit pas un inſtant ſans faire quelqu'entrepriſe. Barette avoit inventé des pots à feu qui firent périr une multitude de François. Le 16. d'Août Fuenſaldagne prépara une ſeconde attaque pour les lignes, plus forte & mieux concertée que la premiere ; il envoya à Pavie tous les bagages de ſon armée, & il vint camper dans une Iſle couverte d'un bois à une demi-lieue de Valence. On lâcha ſans ſuccès quelques brulots ſur les ponts des François, & on attaqua les lignes par le côté du fort que les Eſpagnols avoient ſur la colline. D'abord ils forcerent les barrieres

1656.

du Camp, & ils pénétrerent dans le quartier de Mercœur; mais ils furent repoussés avec beaucoup de perte. L'attaque qu'ils firent au quartier de Modene leur réussit mieux; il s'en fallut peu qu'elle ne fît lever le siége. On avoit dégarni ce côté du Camp qui paroissoit le moins exposé; Gioannini commandant la Cavalerie de Naples pénétra sans peine jusqu'à la Ville, où il jetta tout le secours qu'il voulut; il eut même le bonheur de revenir sur ses pas, & de sortir du Camp sans être attaqué. On ne sut son expédition qu'après qu'elle eut été heureusement finie. Sans ce secours la place ne pouvoit plus tenir que peu de jours, & les François furent consternés d'apprendre qu'une troupe dont ils ignoroient le nombre & la force étoit entrée dans Valence avec beaucoup de munitions. Ils accuserent de trahison un Officier Lombard qui servoit dans l'armée Françoise; cependant ils ne devoient s'en prendre qu'au peu d'Infanterie qu'ils avoient pour garder les lignes & les travaux; du moins

ſi ce poſte n'eût pas été dégarni, la trahiſon de l'Officier Lombard eût réuſſi difficilement.

1656.

On ne fut pas long-tems dans l'incertitude ſur le nombre des Eſpagnols qui s'étoient jettés dans la place ; on ſut bientôt qu'il y avoit plus de cinq cens hommes, & parmi eux beaucoup de Volontaires & d'Officiers réformés. Le lendemain ils firent une ſortie ſur les deux attaques ; ils comblerent la tête des tranchées ; une partie du canon fut encloüé ; le régiment même de Navarre accablé par le nombre, fut obligé d'abandonner une caponniere & d'autres poſtes importans où il s'étoit logé. Il revint à la charge ; il reprit une partie des poſtes qu'on lui avoit enlevés, mais il ne put chaſſer les ennemis de la caponniere.

Le Duc de Modene étoit déſolé de la perte de ce poſte, dont la priſe lui avoit coûté beaucoup de monde : on parloit même une ſeconde fois de la levée du ſiége, lorſque Foucault de Merville, Capitaine dans Navarre vint faire au

Duc une propoſition qui l'étonna : 1656. J'ai eu, dit-il, tout le tems de connoître l'état de la caponniere pendant que j'y étois logé avec ma troupe ; qu'on me laiſſe choiſir cent hommes dans le régiment de Navarre, j'eſſayerai de la reprendre ; ſi je ne réuſſis pas, & que moi & les miens nous y périſſions, la perte ſera médiocre pour le Roi ; ſi j'emporte cet ouvrage, la priſe de Valence eſt ſûre. Le Duc de Modene étoit perſuadé que l'entrepriſe étoit téméraire ; on ne pouvoit en effet aller à cet ouvrage qu'en faiſant cent cinquante pas à découvert, ſous le feu de l'ouvrage même & de la Courtine ; mais le découragement des troupes étoit au point qu'il falloit les ranimer par quelque coup d'éclat, ou abandonner le ſiége. La propoſition de Merville fut donc acceptée ; on garnit tous les poſtes voiſins plus qu'à l'ordinaire ; au moment que l'on donna le ſignal, Merville & ſa troupe s'avancerent avec intrépidité ; ils paſſerent bruſquement le long du baſtion, & ils gagnerent la tête de la caponniere ;

1656.

là environnés de feu, ils furent dérobés par la fumée aux yeux des assiégés & des assiégeans; cependant il falloit travailler à arracher les Madriers qui couvroient la galerie; ils en vinrent à bout, & se précipitant du haut en bas, ils firent main basse sur les Espagnols. Lorsque Merville se vit rétabli dans son poste, son premier soin fut de fermer l'entrée de la galerie qui étoit ouverte du côté de la place; il la fit fermer par des sacs à terre qu'il avoit trouvés dans la galerie; il les fit entremêler de corps morts; il établit une garde sur ce terrible rempart, & il poussa ce qui restoit d'Espagnols au fond de la galerie, où ils se rendirent à discrétion : on essaya de lui enlever son poste; il sut le conserver jusqu'au soir, qu'il fut relevé par les Suisses.

On peut juger des applaudissemens qu'il reçut à son retour dans le Camp : lui seul avoit ranimé les espérances & le courage des soldats, & son heureuse témérité avoit jetté la consternation dans Valence. Alors les assiégés firent les plus

1656. grands efforts ; leurs ſorties furent nombreuſes, & bien conduites ; mais elles n'eurent d'autre effet que de faire périr un grand nombre des ſoldats de la garniſon, & ſes meilleurs Officiers. Fuenſaldagne content d'avoir jetté dans la place un ſecours conſidérable, ſe tenoit tranquile dans ſon Camp de Sartirane ; cependant la breche étoit aſſez grande pour y donner l'aſſaut, & le Gouverneur allarmé avec raiſon de l'état de ſa place, prit le prétexte de propoſer l'échange des priſonniers pour avoir le tems de faire des retirades derriere la breche. Le Duc de Modene refuſa l'échange des priſonniers ; il fit offrir aux aſſiégés une capitulation honorable, & il les menaça d'un traitement rigoureux, s'ils attendoient qu'ils fuſſent réduits aux extrémités ; ces menaces ne les ébranlerent pas ; ils refuſerent de ſe rendre ſur la promeſſe que Fuenſaldagne leur avoit faite de donner bataille pour les ſecourir.

Le jour de Saint Louis, Navarre ſe logea ſur la breche. Il vit les

retranchemens que les assiégés y avoient faits, & il essuya un feu si terrible, qu'il fut obligé de se retirer. Les Suisses le releverent ; ils rétablirent le logement sur la breche, & on les soûtint si à propos qu'ils conserverent ce logement. Avant que de faire joüer une mine dont on espéroit beaucoup, l'on fit au Gouverneur une nouvelle sommation de se rendre ; il répondit que sa place n'étoit pas encore pressée, & qu'il étoit sûr d'être secouru.

1656.

En effet, sur les signaux des assiégés, Fuensaldagne se présenta plusieurs fois devant les lignes des François. Il les attaqna en plein jour, & il essaya de les surprendre la nuit. On prit un soldat Espagnol qui tâchoit de se jetter dans la place ; Fuensaldagne l'envoyoit au Gouverneur pour lui dire qu'on attendoit à chaque instant les troupes Impériales ; que les François manquoient de tout dans leur Camp ; que s'il pouvoit tenir encore six jours, il seroit secouru, & que l'on verroit bientôt une vic-

1656.

toire pareille à celle de Valenciennes. Sur cet avis, les François se préparerent à l'assaut des retranchemens; l'armée se mit en bataille, & l'on attend dans un profond silence l'ordre des Généraux; le Gouverneur envoya demander un délai de trois semaines après lequel il offroit de se rendre s'il n'étoit secouru; le Duc de Modene refusa ce délai, & il fit donner le signal pour l'assaut.

On attaqua les retranchemens par deux endroits, sans pouvoir les emporter; il fallut se contenter de se loger au pié de la fausse braie, & l'on perdit tant de monde à cet assaut, que pour épargner l'Infanterie on résolut d'attaquer le reste des retranchemens pié à pié, & de les enlever par des fourneaux. Pendant cet assaut, Fuensaldagne avoit attaqué les lignes; le Duc de Modene fit sonner la retraite pour veiller à la garde de son Camp; Fuensaldagne content de cette diversion, se retira, toûjours résolu de ne point engager une action que les troupes Allemandes ne l'eussent joint.

Enfin, il reçut quelqu'Infanterie Allemande, & un régiment de sept cens Maîtres; sans attendre le reste du renfort, il passa le Pô avec toute son armée, & il vint camper à Giarola sur le chemin de Cazal, par où venoient les convois de l'armée Françoise. Il annonça par les signaux le secours tant de fois promis; mais les François le soupçonnerent de n'avoir d'autre dessein que de ranimer le courage des assiégés, de couper les vivres à l'armée Françoise, & de la faire périr de misere dans son Camp; elle manquoit déja de poudre & de munitions; les Arsenaux de Pignerol & des Alliés de la France étoient épuisés; les vivres étoient rares; il n'y avoit qu'un grand effort qui pût la tirer de l'extrémité où elle étoit réduite, & forcer le Gouverneur de Valence à se rendre.

1656.

On délibéra sur le parti qu'il convenoit de prendre. Il fut décidé que l'on iroit à l'ennemi; l'on choisit pour cette expédition trois mille hommes d'Infanterie, & autant de Cavalerie; ces troupes partirent à

1656.

l'entrée de la nuit pour se rendre entre Lazaron & Giarola. Lorsqu'elles furent arrivées, le Duc de Modene fut informé qu'il lui venoit de Cazal un grand convoi, & que Fuensaldagne sortoit de ses retranchemens pour l'intercepter ; l'armée Françoise marcha à lui ; d'abord qu'il l'apperçut, il rentra dans ses retranchemens, où il lui étoit facile de se défendre ; & quoique son armée fût beaucoup plus forte que celle de France, il résolut de ne point accepter la bataille, pour ne pas exposer, disoit-il, une armée qui faisoit toute la ressource du Milanès. Les François attaquerent un défilé qui conduisoit aux retranchemens des Espagnols. Bientôt les Ducs de Modene & de Mercœur reconnurent qu'il étoit impossible d'y pénétrer ; ils rappellerent leurs troupes ; la Cavalerie s'avança pour fortifier l'escorte du convoi, & l'Infanterie se plaça de maniere à couvrir sa marche. Fuensaldagne vit les François occupés à sauver leur convoi ; il feignit de marcher pour aller attaquer le Camp devant

devant Valence ; mais l'armée Françoise le suivit en si bon ordre qu'il prit le parti de se retirer sous Alexandrie.

1656.

Barette avoit profité du tems où l'arméeFrançoise avoit été àGiarola, pour faire de nouveaux retranchemens. Le Duc de Modene crut devoir abandonner l'une de ses attaques, afin de réunir toutes ses forces pour enlever les nouveaux retranchemens ; il y eut bien du sang répandu ; enfin le Régiment de Navarre établit un logement qui touchoit aux Maisons de la Ville. Fuensaldagne parut encore devant les lignes pendant ce combat ; mais il sembla n'y être venu que pour avertir les assiégés par un signal qu'ils ne devoient plus attendre de secours. Il marcha trois jours entiers, & il alla camper au-delà de la Gogne. Barette consulté par le Gouverneur, répondit qu'il n'avoit plus assez de tems & de terrein pour faire de nouveaux ouvrages. Le Gouverneur envoya encore demander un délai pour attendre le secours ; le Duc de Modene sûr de

1656.

la retraite de Fuenſaldagne, accorda trois jours, & l'on convint que ſi le Gouverneur n'étoit pas ſecouru dans cet intervalle, le 16. Septembre il livreroit la porte de Baſſignano. Fuenſaldagne informé de cette convention, répondit au Gouverneur, que ſans les troupes Allemandes il ne pouvoit délivrer Valence. Elles n'arriverent pas dans le délai qui avoit été preſcrit, & le Gouverneur obtint par ſa capitulation les honneurs de la guerre. Le lendemain il ſurvint des pluies ſi abondantes, que les ponts des François furent emportés, & que leur camp fut entierement inondé. Ils eurent lieu de ſe féliciter, autant de leur bonheur que de leur bravoure.

La nouvelle de la priſe de Valence n'arriva à Madrid qu'après le départ de M. de Lyonne, & elle ne put avoir aucune influence ſur la paix. La ſaiſon étoit trop avancée pour faire de grandes entrepriſes aux Pays-Bas ; le Maréchal de Turenne entreprit le ſiége de la Capelle ; il fit avec ſon armée trente

lieues en trois jours ; & après avoir trompé les Eſpagnols par cette marche forcée, il inveſtit la Capelle ; lorſqu'on l'en croyoit fort éloigné. La garniſon de la place étoit très-foible ; Dom Jean d'Autriche y envoya du ſecours ; avant que la circonvallation fût faite, ſoixante hommes y entrerent ; le reſte du ſecours fut taillé en pieces. Les Eſpagnols n'oſerent attaquer les François dans leurs lignes ; ils prirent le parti de faire diverſion, en aſſiégeant Saint Guillain. Turenne pourſuivoit ſon entrepriſe ; il emporta la Capelle en ſept jours de tranchée ouverte ; & lorſqu'il ſe préparoit à aller attaquer les ennemis devant Saint Guillain, il apprit qu'ils en avoient levé le ſiége. Avant la fin de l'année, l'Eſpagne fit une nouvelle perte ; la flotte qui revenoit d'Amérique fut attaquée à la hauteur de Cadix par les Anglois ; trois vaiſſeaux Eſpagnols furent coulés à fond ; les Anglois en prirent deux, & le reſte de la flotte rentra fort délabré dans les ports d'Eſpagne.

1656.

Pendant l'hyver, on travailla en

1657.

France à préparer la campagne suivante. Cromwel y avoit envoyé Milord Lokar pour une grande négociation. Il connoissoit le desir extrême que le Cardinal Mazarin avoit de reprendre Dunkerque, dont les Espagnols s'étoient emparés en 1652. Cromwel proposoit d'en faire le siége; il offroit une flotte pour bloquer le port & quelques troupes Angloises pour faire le siége par terre avec l'armée de France, sous la condition cependant que cette place lui seroit remise. Le Cardinal Mazarin accepta la proposition; il crut qu'il seroit plus utile à la France que cette place importante fût entre les mains des Anglois, que dans celles des Espagnols; sa conduite ne fut pas approuvée généralement; on trouva dans la suite beaucoup plus de difficulté à retirer cette place des mains des Anglois, que l'on n'en auroit eu à l'échanger avec les Espagnols dans un traité de paix, contre quelqu'autre place des Pays-Bas. Le traité fut signé au mois de Février par le Comte de Brienne & M. de

Lyonne pour la France, & par Milord Lokar pour l'Angleterre; toute la précaution que le Cardinal Mazarin crut devoir prendre, fut de conſerver aux Habitans de Dunkerque la liberté de profeſſer la Religion Catholique.

1657.

Les préparatifs néceſſaires pour équiper la flotte, & pour envoyer des troupes Angloiſes dans les Pays-Bas ne permirent pas d'aſſiéger Dunkerque cette année. L'on ne fit pas de grands ſiéges, & la campagne fut mêlée d'évenemens heureux & malheureux pour les deux Couronnes. Les Galions d'Eſpagne furent attaqués par Blaak, Amiral d'Angleterre; ils ſe retirerent dans la Baie de Santa-Cruz de l'Iſle de Tenerif; l'Anglois les y força, & ne pouvant les emmener en Angleterre, il les fit périr par les Flamands. Ces Galions portoient des richeſſes immenſes, & leur perte laiſſa un grand vuide dans les finances de l'Eſpagne.

Sur terre, les Eſpagnols aſſiégerent Urgel dans la Catalogne, & Olivença ſur les frontieres du Por-

1657.

tugal. Ils manquerent Urgel, & ils prirent Olivença après un mois de tranchée ouverte. En Italie, le Prince de Conty, & le Duc de Modene assiégerent Alexandrie de la Paille. Le Gouverneur Espagnol fit une vigoureuse défense, & les François furent obligés de lever le siége. Dans les Pays-Bas, M. de Turenne forma le projet d'assiéger Cambray, dont la garnison étoit extrèmement foible. M. le Prince qui fut averti de ce projet, ou qui le devina, entra dans la place à la tête de deux mille chevaux; un secours aussi considérable, l'habileté & le courage de M. le Prince déterminerent le Maréchal de Turenne à se retirer, & à porter ses vûes sur des places moins fortifiées; il prit Saint Venant en trois jours; après la prise de cette place, il marcha aux Espagnols qui assiégeoient Ardres; la seule nouvelle de sa marche leur fit lever le siége. Au mois d'Octobre, il emporta Mardik en quatre jours. On livra la place aux Anglois, en attendant qu'on pût leur remettre Dunkerque. D'un au-

tre côté, Louis XIV. en perſonne assiégea Montmédy. Le Maréchal de la Ferté commandoit le ſiége, & Turenne le couvroit; cette place toute médiocre qu'elle eſt, ne ſe rendit qu'après cinquante jours de tranchée ouverte.

1657.

Ces évenemens n'étoient point encore déciſifs. On n'enlevoit aux Eſpagnols que des places de peu d'importance; ils ſe ſoûtenoient avec fermeté en Italie, & du côté du Portugal ils avoient les plus grandes eſpérances. Les Hollandois avoïent eſſayé de former des établiſſemens dans le Brezil; les Portugais eurent le courage de les en chaſſer, & les Etats-Généraux leur déclarerent la guerre. C'étoit trop pour ce Royaume qui n'avoit pas encore affermi ſa liberté, d'avoir en même tems la guerre avec l'Eſpagne, & avec les Etats-Généraux; heureuſement pour lui, tous les efforts de la Hollande ſe bornerent à lui enlever ſeize vaiſſeaux de ſa flotte, qui revenoit du Brezil, & qui furent pris à la vûe même de Liſbonne.

1657.

L'on eut pendant cette campagne quelque lueur d'espérance pour la paix. L'Empereur Ferdinand III. étoit mort au mois d'Avril ; les Electeurs étoient assemblés à Francfort pour le choix de son Successeur, & Louis XIV. y avoit des Ambassadeurs. Il leur ordonna de porter ses plaintes au Collége Electoral, de ce que contre les engagemens que l'on avoit pris au traité de Munster, on avoit donné des troupes au Roi d'Espagne, & que l'on en avoit envoyés en Flandres & en Italie. Les Ambassadeurs de France eurent ordre de demander, non seulement des promesses que l'on n'enfreindroit plus le traité de Munster, mais encore des sûretés ; Louis XIV. exigeoit que par la capitulation de l'Empereur qui seroit élû, on l'obligeât expressément à observer ce traité, & à ne point donner de troupes auxiliaires à l'Espagne, si l'Empire vouloit entretenir la paix avec la France. Les Electeurs de Mayence & de Cologne desiroient sincerement la paix ; ils profiterent du moment favorable pour représenter

1657.

ſenter à Louis XIV. que le meilleur moyen pour éviter tout ſujet de plainte, étoit de faire la paix de la France avec l'Eſpagne ; ils offrirent même la médiation du Collége Electoral, & ils croyoient que la conjoncture étoit très-favorable, parce qu'il y avoit à Francfort des Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne qui pouvoient être chargés de la négociation.

Louis XIV. accepta la propoſition, ſous la condition cependant que l'on travailleroit à la paix, & qu'on la conclurroit avant l'Election du nouvel Empereur. Il craignoit avec raiſon, qu'un Empereur de la Maiſon d'Autriche n'eût trop d'aſcendant ſur les Electeurs chargés de la médiation, & qu'il ne donnât au Roi d'Eſpagne trop d'avantage dans cette négociation. Le Comte de Penaranda Ambaſſadeur d'Eſpagne expliqua bien différemment les intentions de Louis XIV. Il crut que la France vouloit retarder l'élection de l'Empereur, & il ne conſentit à écouter des propoſitions de paix, que ſous la condi-

1657.

tion expresse que la négociation ne retarderoit point l'élection, qui devoit être vraissemblablement en faveur de l'Archiduc Léopold. Les Electeurs rendirent compte au Roi de France de cette restriction; la difficulté fut bientôt applanie. Le Roi répondit qu'il n'avoit proposé de traiter & de conclurre la paix avant l'élection, que pour hâter la paix. Il approuvoit que l'on entrât en négociation avant, ou après cette élection; il demandoit seulement que le Pape & la République de Venise, qui avoient été Médiateurs à Munster, partageassent cette nouvelle médiation avec les Electeurs de l'Empire, & que l'on fixât promptement le tems & le lieu où l'on devoit traiter; s'il n'avoit pas une réponse précise dans le mois de Juillet, il prétendoit être libre de tout engagement à cet égard. Penaranda avoit été persuadé que la France ne négocieroit jamais sous la médiation des Electeurs, après l'élection d'un Empereur; étonné de la facilité avec laquelle la France avoit adopté sa proposi-

tion, il fut embarrassé sur la promesse qu'il avoit faite de traiter, pourvû que ce fût sans retarder l'élection. Il se tira d'embarras en assûrant que son Maître desiroit sincerement la paix, mais qu'il n'avoit pas prévû que l'on pût négocier à Francfort, & qu'il ne lui avoit donné aucun pouvoir pour conclurre la paix; il parut disposé à dépêcher un Courier en Espagne pour demander les ordres nécessaires, & il imposa une condition nouvelle qui devoit infailliblement faire échoüer tous les projets de négociation à Francfort; c'étoit que la capitulation de l'Empereur ne fût point opposée aux intérêts du Roi d'Espagne; c'est-à-dire, que l'on ne liât pas les mains au nouvel Empereur, & qu'on ne l'empêchât pas de donner des troupes à Philippe IV. Penaranda savoit que les Electeurs étoient résolus à exiger de l'Empereur l'observation exacte du traité de Munster; pour ne pas engager l'Empire dans une nouvelle guerre, il prescrivit une condition injuste & contraire

1657.

aux intérêts de l'Empire, pour se débarrasser des sollicitations pressantes des Electeurs.

1657.

1658.

On ne laissa pas de lui faire de nouvelles instances pour entrer en négociation, après que l'Archiduc Léopold eût été élû Empereur; alors les Electeurs de Mayence & de Cologne demanderent à Penaranda une réponse précise & décisive; il dit, que son Maître consentoit que l'on établît des conférences pour la paix dans quelques Villes voisines des Pyrénées, les Ambassadeurs de France & d'Espagne y recevroient plus facilement les ordres de leurs Maîtres, & la négociation avanceroit davantage. On pouvoit la commencer au plutôt avec la médiation du S. Siége & de la République de Venise; pour celle du Collége Electoral, Penaranda dit qu'il ne l'avoit pas encore proposée à la Cour d'Espagne; cependant il paroissoit persuadé que cette médiation seroit acceptée, quoiqu'il fût bien sûr que le Roi d'Espagne n'en vouloit point, & & qu'avec le tems on trouveroit

assez de prétextes pour se dispenser de l'accepter.

1658.

Lorsque la réponse de Penaranda fut communiquée aux Ambassadeurs de France, ils répliquerent qu'ils n'avoient point d'ordres pour fixer l'assemblée vers les Pyrénées ; la proposition étoit nouvelle ; ils ignoroient les intentions du Roi. Ils observerent que l'Espagne ne cherchoit qu'à différer les conférences pour la paix ; Penaranda lui-même avoit approuvé que l'Assemblée se tînt à Munster ; tous les Médiateurs avoient leurs Ministres à Francfort ; pourquoi les transporter à deux cens lieues ? D'ailleurs Penaranda affectoit de ne point parler des Alliés de la France ; il n'assûroit point que son Maître voulût traiter avec l'Angleterre, le Portugal, les Ducs de Savoie & de Modene, dont la France ne pouvoit se séparer ; Penaranda s'excusa sur ce qu'il n'avoit pas encore été question des Alliés de la France, & sur ce qu'il n'avoit aucuns pouvoirs pour traiter avec eux : la négociation des Electeurs n'alla pas plus loin.

1658.

La nouvelle campagne abbatit entierement les forces des Espagnols ; elle les obligea enfin à demander la paix. Cette campagne s'ouvrit par le siége de Dunkerque, & par la bataille des Dunes ; il est peu d'actions militaires où les Généraux aient fait voir tant de capacité, & les troupes tant de courage. Dunkerque est une place importante pour la sûreté des côtes de Flandres, & pour le commerce que l'on fait par la mer Germanique ; alors cette Ville étoit très-forte ; le Marquis de Leyde Officier de grande réputation en étoit Gouverneur ; elle avoit des vivres & des munitions en abondance, une garnison nombreuse & choisie. Les places de Furnes, de Berg, S. Vinox, de Nieuport, Gravelines & Ostende qui appartenoient au Roi d'Espagne, formoient une ligne pour la couvrir ; le chemin qui y conduisoit étoit encore garni de plusieurs Forts qu'il falloit emporter avant que de faire le siége. Ses avenues pouvoient être inondées facilement ; on ne pouvoit ouvrir la

1658.

tranchée que dans un ſable mouvant, où il étoit impoſſible de faire des ouvrages ſolides : l'armée Eſpagnole campée près de Furnes, & compoſée de troupes aguéries, étoit commandée par Dom Jean d'Autriche, & par le Grand Condé, qui auroit acquis beaucoup de gloire en cette occaſion, s'il avoit employé ſes lumieres ſupérieures, & ſon intrépidité au ſervice de ſon Roi & de ſa Patrie. Charles II. Roi d'Angleterre, que les circonſtances malheureuſes des tems avoient obligé de ſortir de France, & de ſe retirer en Hollande, donna à l'Eſpagne des troupes commandées par ſes freres, les Ducs d'York & de Glocester; on ne croyoit pas que les François oſaſſent faire quelques entrepriſes de conſéquence à la vûe d'une armée ſi forte, & ſi bien conduite; d'un autre côté Louis XIV. s'étoit avancé juſqu'à Calais pour encourager ſes troupes par ſa préſence; elles étoient victorieuſes, & elles avoient Turenne à leur tête. Le Duc François de Lorraine y avoit joint les troupes du Duc

1658.

Charles son frere. Cromwel envoyoit une flotte nombreuse pour défendre l'entrée du port ; il avoit une passion extrème pour faire en deçà de la mer quelqu'établissement avantageux à sa Nation. L'exécution de son projet devoit augmenter sa réputation dans les Pays étrangers, & affermir son autorité en Angleterre ; on a prétendu même, que redoutant avec raison le ressentiment & la bravoure de ses Compatriotes qu'il avoit asservis, il vouloit se ménager un asyle, si quelque révolution l'obligeoit à sortir d'Angleterre.

Dès l'année précédente, il avoit fait débarquer à Montreuil six mille Anglois, & Turenne avoit pris les mesures les plus justes pour préparer le siége de Dunkerque ; il s'étoit saisi des passages de la Lys à Saint Venant & à Merville ; il avoit des troupes dans Bourbourg & dans Mardik pour assûrer les convois qui devoient venir de Calais. Le poste de Bourbourg fut confié à Schomberg ; il le garda avec des troupes Françoises & Angloises, &

l'on donna à d'Aumont une garnison également composée des deux Nations pour commander à Mardik. Ces dispositions ouvrirent les yeux aux Espagnols ; ils commencerent à craindre pour Dunkerque, & ils répandirent le bruit qu'ils alloient assiéger Mardik. Mancini neveu du Cardinal Mazarin s'y jetta avec les Mousquetaires ; beaucoup de Volontaires de distinction l'accompagnerent pour partager le péril & la gloire ; mais ces précautions furent inutiles ; les Espagnols ne crurent pas pouvoir attaquer Mardik en présence de Turenne. Ils se contenterent de faire travailler avec précipitation à augmenter les fortifications de Dunkerque : le Marquis de Leyde y épuisa toutes les regles de l'art.

1658.

Les mesures que Turenne prenoit pour le siége furent presque déconcertées, par une perfidie qu'il étoit impossible de prévoir, & qu'il étoit difficile de réparer. Le Maréchal d'Hocquincourt Gouverneur d'Hesdin se laissa séduire par les Espagnols ; il passa à leur servi-

ce, & il entraîna dans sa révolte les Habitans d'Hesdin. Ce poste étoit important; la garnison pouvoit arrêter les convois de l'armée Françoise, & dans un tems où les révoltes étoient très-fréquentes, la prudence demandoit que l'on fît un exemple du Gouverneur, de la garnison & des Habitans. Le Roi s'avança même jusqu'à Abbeville; & pour donner le change aux ennemis, il ordonna des préparatifs pour le siége d'Hesdin; mais il ne perdit point de vûe son grand objet, qui étoit d'enlever Dunkerque aux Espagnols; sûr qu'il lui seroit facile de bloquer Hesdin pendant l'hyver, & de le prendre au printems. D'ailleurs la France ne vouloit pas mécontenter Cromwel qui faisoit de grandes dépenses pour le siége de Dunkerque, & qui voyoit avec peine périr par une maladie épidémique les Soldats Anglois enfermés dans Mardik.

1658.

Turenne envoya donc reconnoître les avenues de Dunkerque; tout autre Général auroit désespéré du siége, sur le rapport qu'on lui fit,

Leyde avoit fait conſtruire un Fort conſidérable à un quart de lieue de la Ville, ſur le chemin qui y conduiſoit; il l'appelloit le Fort de Léon. Tous les paſſages de la Colme étoient garnis de redoutes & de Cavalerie; on avoit réparé les écluſes pour pouvoir inonder les dehors de la place. Les chemins étoient rompus par les pluies abondantes de l'hyver; il n'y avoit point de fourages dans le Pays, & l'on ne pouvoit eſpérer d'y trouver du verd au printemps; ceux qui furent témoins de tant de difficultés, demeurerent perſuadés que le ſiége étoit impraticable. D'ailleurs, on n'étoit pas ſans inquiétude ſur le parti que prendroient les Etats Généraux; il n'étoit pas de leur intérêt que les Anglois fuſſent maîtres de Dunkerque, & s'ils donnoient leurs troupes au Roi d'Eſpagne, l'armée Eſpagnole devoit avoir une grande ſupériorité. On remit en délibération le ſiége d'Heſdin; on propoſa celui de Saint Omer; mais enfin on décida abſolument celui de Dunkerque.

1658.

1658. Toûjours dans l'intention de masquer ce projet, Louis XIV. se mit à la tête de sa Maison, & il marcha au Vieux Hesdin; les Espagnols croyoient qu'il alloit assiéger cette place, lorsqu'il tourna vers Montreuil où la Reine Mere & toute la Cour l'avoit précédé. Castelnau prit le chemin de Calais avec des troupes pour couvrir la marche de la Cour; après qu'elle se fut établie à Calais, Castelnau rejoignit l'armée qui marchoit à Dunkerque. Les Espagnols encore persuadés que cette marche étoit une feinte pour les engager à dégarnir Hesdin, ne faisoient aucun mouvement. Ils avoient déposé beaucoup de vivres & de munitions à Cassel, & ils en avoient confié la garde à des troupes Irlandoises. Turenne fit insulter ce poste; les Irlandois se rendirent sans combat. Dans le même tems le Cardinal Mazarin crut qu'il pourroit surprendre Ostende par une intelligence qu'il y avoit; le Maréchal d'Aumont s'embarqua pour recevoir cette place qu'on devoit lui livrer; mais il fut trahi, & fait prisonnier.

1658.

Turenne arrivé à Berg, trouva tout le Pays inondé. Il fit attaquer une redoute qui gardoit le paſſage de la Colme; il l'enleva, & douze eſcadrons Eſpagnols qui devoient la ſoûtenir, ſe retirerent à Dunkerque. Il reſtoit à faire une lieue de chemin, qui étoit ſous l'eau; déjà la Cavalerie qui avoit paſſé la Colme ſouffroit par la diſette de fourages, & il falloit ſe hâter de faire un chemin pour les convois; toute l'armée ſe chargea de faſcines; en très-peu de tems on pratiqua une route entre le Canal de Berg, & celui de Honſcote. Sur ces canaux il y avoit un Fort & des redoutes que les Eſpagnols abandonnerent; le 26. Mai toute l'armée Françoiſe ſe trouva raſſemblée, & l'on inveſtit la place.

Le Roi vouloit être préſent à un ſiége auſſi fameux; ſon quartier fut établi à l'Orient de Dunkerque, par où le ſecours pouvoit venir de Furnes & de Nieuport; il reſta huit jours à examiner les diſpoſitions que l'on faiſoit pour le ſiége, & il ne ſe retira que ſur les inſtan-

1658.

ces pressantes de la Reine Mere, du Cardinal Mazarin, & du Maréchal de Turenne, qui connoissoient le péril extrème auquel l'armée Françoise étoit exposée. Après avoir fait des retranchemens avec des fascines pour soûtenir le terrein sabloneux, on fit de fortes estaccades sur l'Estran, qui est le rivage de la mer, que la Marée couvre deux fois par jour. On prit encore la précaution d'y faire échoüer des chaloupes chargées d'artillerie, & la nuit du 4. au 5. de Juin l'on ouvrit la tranchée à douze cens pas de la place. On forma deux attaques; l'une, où il n'y avoit que des troupes Françoises; l'autre, où étoient les Anglois guidés par des Ingénieurs François. La tranchée étoit à peine ouverte que les assiégés firent une sortie de six cens hommes soûtenus de six cens chevaux; ils trouverent les travaux trop bien garnis pour les attaquer; contens de les avoir reconnus, ils rentrerent dans la place pour en informer le Gouverneur; chaque nuit il y avoit une sortie nombreuse; la

troisieme ſortie eut même quelque ſuccès à l'attaque des Anglois qui travailloient ſans prendre aſſez de précautions : mais bientôt on arrêta les progrès des aſſiégés, & on leur fit des priſonniers qui aſſûrerent qu'il y avoit dans la place deux mille hommes d'Infanterie, & ſoixante Compagnies de Cavalerie.

1658.

Turenne fut averti que les ennemis ſe diſpoſoient à l'attaquer. Le Roi lui envoya un renfort de quelques régimens, & il commença par aſſûrer ſes travaux contre les ſorties des aſſiégés. Le Cardinal Mazarin ne voulut pas lui donner des ordres précis de ſortir de ſes lignes, & d'aller aux ennemis; il lui écrivit ſeulement que ſi l'armée Françoiſe devoit être attaquée, elle avoit quelque choſe de mieux à faire que de ſe tenir dans ſes retranchemens. L'avis que l'on avoit donné des préparatifs des ennemis étoit juſte; Dom Jean d'Autriche, le Prince de Condé, les Ducs d'York & de Glocester, le Maréchal d'Hocquincourt & Carracène raſſemblerent

toutes les troupes Espagnoles sous Furnes; déjà leurs partis se faisoient voir devant les lignes, & ils empêchoient les fourages que les François étoient obligés d'aller chercher fort loin. Turenne jugea que si l'on temporisoit, sa situation seule, & celle des ennemis détruiroit toute sa Cavalerie. D'ailleurs il étoit dangereux d'attendre l'ennemi dans les lignes ; le camp étoit coupé par plusieurs canaux ; & quoiqu'on y eût établi des ponts, il eût été difficile de porter partout du secours dans une affaire générale ; on pouvoit aisément détruire les retranchemens faits dans un sable mouvant ; les troupes n'étoient pas assez nombreuses pour garnir toute l'étendue des lignes, & persuadé que le François est plus propre à attaquer qu'à se défendre, Turenne se détermina à marcher aux ennemis.

1658.

Le 12. Juin, tous les Généraux de l'armée Espagnole s'avancerent avec quarante Escadrons pour reconnoître le Camp des François. Le Maréchal d'Hocquincourt voulut

lut se distinguer, & attaquer la grand-garde du Camp; en effet, il la mit en désordre, & il la poursuivoit avec vivacité, lorsqu'il reçut un coup de feu; il mourut quelques heures après dans les regrets les plus vifs d'avoir terni toute sa gloire par sa révolte, & de mourir les armes à la main contre son Maître.

1658.

Le lendemain, toute l'armée Espagnole s'avança à une demi lieue des lignes. Turenne fit occuper les Dunes les plus élevées hors du Camp; il les fit retrancher, & il les garnit d'artillerie. Ces dunes sont des amas de sable que le vent a formés sur les bords de la mer; le vent, les pluies & les vapeurs les battent & les affermissent, ensorte qu'il en est peu où les hommes & les chevaux ne puissent marcher avec autant d'assûrance que sur un terrein solide. Les Espagnols s'emparerent de leur côté de quelques Dunes, dont la situation étoit avantageuse; mais ils négligerent de s'y retrancher, ne soupçonnant même pas que Turenne pût venir les atta-

1658.

quer ; leur projet étoit de différer leur attaque pour affoiblir l'armée Françoise par les travaux du siége, & par la disette des fourages ; dans cette vûe, ils avoient laissé à Furnes tout leur canon, & même les outils à remuer la terre, comptant qu'ils auroient le tems de les faire venir avec leurs convois. On ne fait pas impunément une faute aussi grossiere devant un grand Capitaine. Turenne ignoroit la négligence des Espagnols ; mais un Page de M. d'Humieres qui avoit été fait prisonnier, trouva le secret de s'enfuir, & il vint rendre compte de l'état de sécurité où étoient les Espagnols.

Turenne profita de l'avis ; il marcha aux ennemis le 14. à la pointe du jour. Le front de son armée occupoit tout le terrein qui est entre le Canal de Furnes & la mer. Il avoit un quart de lieue de largeur. Dans le centre étoient les Dunes ; à droite, une prairie ; à gauche, l'Estran. L'Infanterie formoit une premiere ligne qui remplissoit presque toute son étendue ; les Mous-

quetaires, la Cavalerie, les Dragons, & une multitude de Volontaires étoient ſur les ailes avec quelques pieces de campagne. Le centre étoit ſoûtenu par la Gendarmerie diviſée en ſix eſcadrons; derriere la Gendarmerie étoit une ſeconde ligne d'Infanterie, & enſuite le corps de réſerve compoſé de quelques eſcadrons. Crequi commandoit l'aile droite, dont la premiere ligne étoit de treize eſcadrons, & la ſeconde de neuf. Caſtelnau avoit l'aile gauche, formée d'un pareil nombre de troupes. Turenne étoit au centre; il avoüa après le combat, que ſa plus grande attention avoit été ſur ſon aile droite, parce qu'elle avoit à combattre le Corps que le Grand Condé commandoit.

Toute l'armée marchoit avec beaucoup de lenteur, ſuivant les ordres du Général, & autant qu'il étoit poſſible, ſur la même ligne; le Prince de Condé toûjours actif fut informé le premier de la marche de l'armée Françoiſe; il fit éveiller les Généraux Eſpagnols; il

1658.

leur reprocha de n'avoir pas suivi le conseil qu'il leur avoit donné de se retrancher, & d'attaquer les lignes des François avant qu'ils eussent le tems de se reconnoître. Les reproches devenoient inutiles; il s'agissoit de rassembler promptement l'armée Espagnole qui étoit campée en désordre, & de se mettre en bataille. On plaça au centre tous les Espagnols naturels commandés par Carracène; ils étoient soûtenus par les Gardes du Roi d'Angleterre, & par trois autres Régimens Anglois, qui avoient à leur tête les Ducs d'York & de Glocester. Dom Jean d'Autriche étoit à l'aile droite, & le Prince de Condé à la gauche. On a remarqué que cette bataille a été la derniere où l'on ait vû des Cavaliers armés de toutes pieces; c'étoit les Gardes de Dom Jean d'Autriche, & quelques autres Espagnols, qui avoient conservé ces restes de la prudence de nos Ancêtres.

La marche de l'armée Françoise se faisoit avec un ordre si admirable, que le Grand Condé jugea

que les Eſpagnols alloient être battus ; l'Infanterie marchoit par une route pénible dans les Dunes ; les ailes régloient leur marche ſur la ſienne , & l'on employa trois heures entieres pour arriver aux ennemis. Turenne ordonna à l'aile gauche de charger la premiere. Caſtelnau qui la commandoit s'apperçut que les Eſpagnols qu'il avoit à combattre avoient laiſſé leur flanc découvert du côté de l'Eſtran ; il y plaça de la Cavalerie pour ſoûtenir les Anglois , qui par la diſpoſition du terrein devoient donner les premiers. Cette précaution fut déciſive. Parmi les Dunes que les Eſpagnols occupoient , il y en avoit une qui commandoit toutes les autres , & qui étoit plus avancée vers l'armée Françoiſe ; c'étoit aux Anglois à l'attaquer ; ils donnerent d'une maniere à mériter l'admiration de toute l'armée ; dans la premiere chaleur ils gagnerent le milieu de la Dune , quoiqu'elle fût fort eſcarpée. Là le feu des Eſpagnols fut ſi vif que les Anglois s'arrêterent quelques inſtans. Schomberg les ſuivoit,

1658.

& il les soûtint ; l'Artillerie qu'il avoit placée au pié de la Dune la battoit sans relâche ; les Espagnols en étoient ébranlés ; ils furent en déroute dès qu'ils apperçurent qu'ils étoient pris en flanc par la Cavalerie que Castelnau avoit placée sur l'Estran. Les Anglois arborerent leurs drapeaux sur le haut de la Dune ; ce fut comme un signal pour charger l'ennemi de tous les côtés.

L'aile droite des Espagnols avoit été dissipée en un instant. La Cavalerie Lorraine qui l'avoit prise en flanc, ne lui donna pas le tems de se rallier ; mais le combat devint terrible entre les Anglois des deux Partis qui se rencontrerent auprès de la Dune que l'on avoit enlevée à Carracène. Ils s'accablerent mutuellement de reproches, & ils se battirent avec acharnement. Quoique les Anglois qui servoient la France eussent été victorieux dans leur combat avec les Espagnols, celui qu'ils livrerent à leurs Compatriotes devenoit fort incertain par la bonne conduite des Ducs d'York & de Glocester, & par les prodi-

ges de valeur que firent ces Princes; la victoire ne se déclara contre eux que par les secours que Castelnau & Milord Lokar donnerent à propos aux Anglois du parti de France.

1658.

Au centre, les Espagnols firent peu de résistance, après avoir été témoins de la déroute de leur aile droite; l'aile gauche même commandée par le Prince de Condé plia après sa premiere décharge; elle fuyoit, lorsque ce Prince la rallia, & la ramena au combat. Il étoit à la tête de ses Gardes, qui formoient un escadron. L'Infanterie Françoise soûtint son premier choc sans s'ébranler; la seconde attaque fut si rude que les François les plus avancés furent repoussés jusqu'à leur premiere ligne. Là les Gardes-Suisses qui avoient à leur tête le Comte de Soissons leur Général taillerent en pieces l'escadron de Condé, & toute l'aile droite de l'armée de France chargea la gauche des ennemis. Les plus grands efforts se firent dans l'endroit où le Prince de Condé avoit placé un bataillon de François révoltés que

1658.

l'on appelloit le bataillon de Persan. Il étoit couvert d'un watergand, & soûtenu par une troupe de Cavalerie. L'Artillerie y fit beaucoup de désordre, sans pouvoir les obliger à quitter leur poste; les François passerent le watergand avec audace; Lussan & Chamilly qui soûtenoient le bataillon de Persan s'enfuirent avec leurs troupes; le Grand Condé survient avec de la Cavalerie; il veut rétablir le combat, & il est lui-même pris en flanc par quelques escadrons de l'aile gauche qui n'ayant plus d'ennemis en tête, s'étoient avancés vers l'endroit où la victoire étoit disputée. Condé n'avoit pû rassembler que quatre escadrons. Il les mene au feu avec cette intrépidité, & cette présence d'esprit qui l'a toûjours distingué; la Cavalerie Françoise est repoussée; elle se retire à l'aile droite, & Condé ose l'attaquer avec sa petite troupe; les Mousquetaires arrêtent tous ses efforts; ses escadrons sont enfoncés, & le Prince déjà trop avancé est obligé de penser à la retraite. Il franchit heureusement

heureusement un grand fossé qui devoit l'arrêter ; dans l'instant même son cheval est tué ; Boutteville accourt pour sauver le Prince ; ils sont investis de tous côtés ; le Prince de Condé prend le cheval d'un de ses Gentilshommes, & refuse celui de Boutteville ; il se débarrasse par une heureuse témérité, & il prend le chemin de Zuécote, laissant Boutteville & Coligny prisonniers entre les mains des François.

1658.

L'armée Espagnole étoit vaincue & dissipée au point qu'un Corps de deux mille hommes que l'on poursuivoit mit bas les armes. Dom Jean d'Autriche, & les Ducs d'York & de Glocester rassembloient leurs débris à Zuécote, lorsque le Prince de Condé y arriva. Ils apprirent que Turenne venoit à eux ; ils se retirerent avec précipitation. L'armée Françoise ne trouva plus d'ennemis jusqu'au défilé du pont du Canal de Furnes. Là, Turenne fit faire alte ; & dans la crainte que le Prince de Condé ne vînt recommencer le combat, il détacha sa seconde ligne pour garder le champ

1658.

de bataille : il ignoroit que les ennemis fussent hors d'état de faire la moindre entreprise.

A Zuécote, on présenta à Turenne une multitude de prisonniers, & beaucoup de drapeaux & d'étendards, parmi lesquels étoit celui du Prince de Condé ; il étoit de satin blanc semé de fleurs de lys d'or ; le corps de sa devise étoit une flamme qui sortoit d'un bucher, avec cette inscription : *splendescam, da materiam* ; *je brillerai, si l'on donne à mon feu de l'aliment.* Le nombre des morts étoit peu considérable ; il n'y avoit eu de résistance qu'à la Dune de Carracène, & à l'aile gauche où commandoit le Prince de Condé ; mais le nombre des prisonniers étoit infini. On prit aux Espagnols leurs bagages, & les Belandres qui portoient leurs fascines & leurs provisions ; on sut des prisonniers que le Prince de Condé avoit résolu de se jetter dans Dunkerque, s'il avoit pû dissiper l'aile droite de l'armée de France.

Turenne avoüa qu'il avoit eu de grandes inquiétudes sur l'évene-

ment du combat. La Cavalerie Eſpagnole étoit beaucoup plus nombreuſe, & en meilleur état que celle de France ; elle étoit ſous les ordres du Grand Condé, & en plaine : la Cavalerie décide preſque toûjours des batailles. On attribua la victoire aux diſpoſitions que Turenne avoit faites, à l'exactitude avec laquelle ſes ordres furent exécutées, à la ſurpriſe des Eſpagnols, & à la vivacité dont l'Artillerie de France fut ſervie. Turenne toûjours modeſte donna à Caſtelnau toute la gloire du ſuccès ; il croyoit en être redevable à la précaution que cet Officier Général avoit priſe de jetter de la Cavalerie ſur l'Eſtran, d'abord que la marée ſe fut retirée, & il en écrivit à la Cour d'une maniere ſi forte que le Roi donna à Caſtelnau le Bâton de Maréchal de France. Le grand homme n'eſt point envieux ; il reſpecte, il récompenſe le mérite partout où il le trouve. Il n'appartient qu'à un Général médiocre de ſe former une réputation de celle qu'il dérobe à ſes inférieurs.

1658.

1658.

Pendant le combat, il y avoit eu quelque désordre vers les travaux du siége ; toute la Cavalerie de Dunkerque avoit fait une sortie dont elle espéroit beaucoup. Après avoir attaqué inutilement les ouvrages des François, elle tourna vers l'attaque des Anglois qui étoient dans leur sécurité ordinaire ; on combla les travaux ; les tentes furent pillées, & les assiégés mirent le feu à tout ce qu'ils ne purent emporter. Turenne pensoit à tout : d'abord après la bataille il avoit détaché Richelieu pour aller renforcer la garde du camp & des travaux. Richelieu trouva le quartier des Anglois tout en feu ; au lieu de marcher droit aux ennemis, il se plaça avec quatre cens Maîtres entr'eux & la Ville ; de-là il vint les attaquer si brusquement, & la garde du camp le soûtint si à propos que les assiégés jetterent tout leur butin pour se retirer avec plus de facilité. Brissac les poursuivit avec tant de vivacité qu'il fit prisonnier celui qui commandoit la sortie.

Toute l'armée Françoise rentra

dans ſon camp avec cette joie qu'inſpire une victoire complette, après des craintes juſtes & bien fondées. Turenne ſavoit que la Cavalerie Eſpagnole avoit été plutôt diſſipée que défaite; il redoutoit encore un coup de déſeſpoir de la part des Eſpagnols; il redoubla les gardes de ſon camp, & il paſſa la nuit à cheval pour viſiter tous ſes poſtes. Le lendemain on fit des réjoüiſſances qui apprirent au Marquis de Leyde qu'il n'avoit plus de ſecours à eſpérer. Toute ſa reſſource étoit dans ſon courage & dans ſon expérience. Il ranima la bravoure de ſa garniſon, & tous enſemble ſe promirent de s'enterrer ſous les ruines de la place plutôt que de la rendre.

1658.

Ils ne tarderent pas à donner des preuves de leur réſolution; il y eut un terrible combat à la contreſcarpe; on la prit, & on la reprit pluſieurs fois; ce ne fut qu'après y avoir perdu bien du monde, & après l'avoir attaquée par trois endroits différens que les François y firent un logement capable de tenir deux cens hommes. A l'occident

1658.

de Dunkerque, les Espagnols possédoient encore le Fort de Léon. Le Cardinal Mazarin avoit pressé le Maréchal de Turenne d'attaquer ce poste dès le commencement du siége, & l'avis du Ministre étoit conforme aux regles de la guerre. Turenne ne l'ignoroit pas; mais le grand Capitaine sait s'affranchir à propos des regles les plus communes. Turenne avoit différé l'attaque du Fort de Léon pour ne pas dégarnir les lignes du côté de l'Orient, où il devoit être attaqué. Depuis la bataille des Dunes, cette raison ne subsistoit plus; aussi le Fort de Léon fut attaqué & emporté en trois jours. Castelnau fut blessé à cette attaque; il se fit transférer à Calais où il languit pendant un mois, & où il reçut le Bâton de Maréchal de France la veille de sa mort. C'est le sort de bien des hommes de travailler long-tems pour acquérir des honneurs dont ils joüissent peu.

Leyde ne cherchoit plus qu'une fin glorieuse. Il forma le projet de reprendre la contrescarpe, & à l'at-

1658.

taque de cet ouvrage il parut armé d'une cuiraſſe. Un Régiment Italien s'enfuit du combat ; Leyde voulut lui reprocher ſa lâcheté, & le rammener à la charge ; le Soldat lui reprocha à ſon tour la précaution qu'il avoit priſe de s'armer d'une cuiraſſe ; ſur le champ il ſe la fait ôter, & il attaque la hallebarde à la main. Dans la mêlée, il reçoit un coup de feu à l'épaule, & une grenade lui brûle le viſage ; toute ſon attention fut de cacher ſon malheur & ſa retraite aux troupes qui combattoient ; mais elles ſe retirerent bientôt après lui, & il ne ſurvécut que quelques jours à ſes bleſſures. Les Hiſtoriens contemporains lui ont donné un éloge que les hommes méritent rarement. Il fut également regretté, diſent-ils, de ſon Maître & de ceux qui lui obéiſſoient : Baſſecourt prit le commandement de la place.

En même tems qu'on ſe préparoit à la deſcente du foſſé, on fit ſommer les aſſiégés de ſe rendre ; ils répondirent qu'ils alloient demander les ordres du Marquis de

1658. Leyde, dont ils cachoient la mort; & ils ne firent pas d'autre réponse. Avant que de descendre dans le fossé, il étoit nécessaire de prendre un ouvrage à corne qui le défendoit. On y avoit attaché le Mineur, lorsque Bassecourt reçut par une Frégate d'Ostende l'ordre de ne pas attendre les extrémités, & de sauver la liberté de la garnison qui étoit nécessaire ailleurs; cet ordre le détermina à se rendre. Il n'avoit aucune espérance de secours; le Fort de Léon faisoit un feu si vif sur la place, que l'on ne pouvoit y paroître sans un danger évident. Les Bourgeois desiroient avec empressement d'être délivrés des miseres du siége; ils soûpiroient pour le rétablissement de leur commerce, que la flotte Angloise & la garnison de Mardik arrêtoient depuis plus d'un an; le 23. Juin Bassecourt fit battre la chamade.

Dans le même instant le Roi arrivoit au Fort de Léon, d'où il vouloit voir l'état de la place & celui des travaux. On fit une treve pour traiter de la capitulation. Pen-

dant cet intervalle, le Roi visita tous les ouvrages & le champ de bataille. Lorsqu'il passa sur l'Estran, toute la flotte Angloise le salua de son canon. Le fracas de cette salve fit croire aux assiégés qu'on les trompoit sous les apparences d'une trêve ; ils furent bientôt désabusés. La capitulation fut signée le lendemain ; elle donnoit à la garnison la liberté & les honneurs de la guerre. Le Roi la vit défiler ; il fit son entrée dans Dunkerque ; & après avoir considéré l'état de la place, il dit à Lokar qu'il la lui remettoit suivant son traité, & qu'il se souvînt d'y respecter la Religion Catholique. Lokar répondit ; *il n'appartient qu'à un grand Roi tel que votre Majesté de faire à mon Maître un présent aussi magnifique ; les Anglois garderont la place pour votre service avec une fidélité inviolable.*

Les Espagnols blâmerent hautement la conduite de la France, qui remettoit aux Anglois une place dont les Habitans étoient Catholiques. La France pouvoit facilement se justifier ; avant le siége de

1658.

Dunkerque le Marquis de Leyde avoit passé en Angleterre pour offrir à Cromwel de l'aider de toutes les forces de l'Espagne, à prendre & à conserver Calais. Le Cardinal Mazarin informé de cette négociation l'avoit fait échoüer; & puisqu'il étoit difficile d'empêcher le Protecteur d'Angleterre de faire un établissement en deçà de la mer; le Cardinal avoit préféré que cet établissement se fît aux dépens du Roi d'Espagne qui possédoit Dunkerque, plutôt qu'aux dépens de la France; si le voisinage des Anglois devoit être dangereux pour les Habitans des Pays-Bas Espagnols, ils ne pouvoient s'en prendre qu'au Conseil de Madrid, qui avoit forcé la France à céder Dunkerque pour sauver Calais.

Dans un tems où Louis XIV. devoit goûter le fruit d'une conquête si brillante, il tomba malade dangereusement. On le transporta à Calais, & le danger fut extrème pendant quinze jours; l'armée Françoise resta dans une inaction absolue, quoique les momens qui sui-

vent une victoire complette ſoient toûjours précieux. D'abord que le Roi fut rétabli, Turenne fit attaquer Berg & Furnes, qui ſe rendirent en peu de jours. Dixmude fut emportée à la vûe même des Eſpagnols; pour Gravelines, il fallut l'aſſiéger dans les formes; le Maréchal de la Ferté commandoit le ſiége, & Turenne le couvroit; la place ſe rendit après vingt jours de tranchée ouverte. La reddition de ces places prouvoit la grandeur de la victoire que les François venoient de remporter: mais rien ne prouvoit mieux tout le découragement des Eſpagnols que la marche de l'armée Françoiſe en leur préſence. Turenne paſſa la Lys; d'abord il défit entierement un corps de Cavalerie commandée par Chamilly, & enſuite un autre corps de trois mille hommes qui étoit aux ordres du Prince de Lignes; Oudenarde, Menin, Ypres & Commines ſe rendirent au Vainqueur; les Partis François porterent l'allarme juſqu'à Bruxelles, & les Pays-Bas Eſpagnols furent dans la conſternation.

1658.

1658.

Au retour du Roi à Fontainebleau, on négocia son mariage avec la Princesse de Piémont. La négociation parut sincere dans un tems où l'Espagne affectoit de publier les prétendus engagemens qu'elle avoit contractés avec l'Empereur Léopold pour lui donner l'Infante; bientôt on fut persuadé que Philippe IV. avoit dissimulé ses sentimens pour faire une paix plus avantageuse, & que la Cour de France avoit négocié avec celle de Savoie pour déterminer enfin le Roi d'Espagne à donner l'Infante à Louis XIV.

Il est certain que l'Infante étoit demandée en mariage par plusieurs Souverains. L'Empereur Léopold y prétendoit avec cette confiance que lui inspiroient sa Dignité Impériale, les grands secours d'hommes & d'argent qu'il offroit à l'Espagne pour soûtenir la guerre contre la France, & la préférence qu'il espéroit sur les Princes qui n'étoient pas de la Maison d'Autriche. D'un autre côté, la Reine Mere de Louis XIV. desiroit avec passion que le Roi son fils épousât l'Infante; à cette condi-

tion elle avoit fait offrir à l'Eſpagne dans les conférences tenues à Madrid en 1656. de lever tous les obſtacles qui s'oppoſoient à la paix. Enfin, la Régente de Savoie ne déſeſpéroit pas d'obtenir l'Infante pour le Duc de Savoie ſon fils, quoique cet établiſſement ne pût être comparé au Thrône de France, ou à celui de l'Empire.

1658.

Philippe IV. étoit diſpoſé à donner la préférence à l'Empereur. Indépendamment de la prédilection qu'il devoit avoir pour ſa Maiſon, Léopold offroit de déclarer la guerre à la France, & d'envoyer aux Pays-Bas ſoixante mille hommes pour conquérir les places que la France avoit enlevées à l'Eſpagne. Philippe IV. eſpéroit de pouvoir alors porter toutes ſes forces en Catalogne & en Italie, où la France n'avoit que de foibles armées, & il ſe flatoit de réparer ainſi tous ſes malheurs. Le projet paroiſſoit grand; mais les Eſpagnols ne le goûtoient pas. Le Roi d'Eſpagne étoit âgé & infirme. L'Infante n'avoit que deux freres au berceau; elle avoit des

1658. espérances prochaines de succéder à la Couronne. Les Espagnols craignoient de voir revivre le tems de Charles-Quint, d'être soûmis à un Empereur absent, & d'être gouvernés par des Vicerois. Si la Couronne d'Espagne devenoit un Fleuron de celle de l'Empire, les richesses de l'ancien & du nouveau Monde seroient épuisées pour subjuguer les Etats de l'Empire & les Princes d'Italie, l'Espagne se seroit dégradée pour aggrandir la branche cadette de la Maison d'Autriche. Philippe IV. connut toute l'aversion que ses Sujets avoient pour le mariage de l'Infante avec l'Empereur; il leur fit le sacrifice de son inclination & de ses espérances.

Le mariage du Roi avec l'Infante paroissoit à quelques Espagnols les exposer aux mêmes inconvéniens. Si l'Infante Reine de France devenoit encore Reine d'Espagne, tous ses Royaumes devoient être réduits à l'état de simples Provinces de France. Les renonciations que l'on pouvoit exiger d'elle demeuroient sans force par la mort des

Princes ſes freres. Entreprendroit-on en Eſpagne de ſe donner un autre Roi? L'équité ne le permettoit pas; d'ailleurs la France pendant une minorité orageuſe, agitée de guerres civiles & étrangeres, avoit fait de grandes conquêtes; que ne devoit-elle pas faire ſous un Roi majeur, qui ne reſpiroit que pour la gloire, qui étoit reſpecté de ſes Sujets, & redouté de ſes voiſins! Louis XIV. ſouffriroit-il qu'un Etranger enlevât la Couronne d'Eſpagne à la Reine, à lui-même, à leur poſtérité? La Maiſon d'Autriche avoit un grand parti en Eſpagne; l'Empereur y répandoit l'argent & y prodiguoit les eſpérances. Auſſi dans le Conſeil d'Eſpagne il y eut de fortes oppoſitions au mariage du Roi & de l'Infante.

1658.

Le Duc de Savoie avoit les ſuffrages de la multitude. Si l'Infante ſuccédoit au Royaume d'Eſpagne, elle ne devoit pas héſiter à préférer le ſéjour de Madrid à celui de Turin. On ne pouvoit pas éviter alors qu'une nouvelle Maiſon regnât en Eſpagne; mais on auroit un Roi

1658.

qui se naturaliseroit Espagnol ; on ne verroit plus à Madrid le vuide affreux qu'y laissoient autrefois les fréquentes absences de Charles-Quint ; le Duc de Savoie réuniroit aux Deux Siciles & au Milanès les Etats de Piémont & de Savoie ; toute l'Italie plieroit devant lui. Son intérêt le tiendroit uni avec l'Empereur contre la France ; leurs forces se joindroient facilement ; ils pourroient reprendre tout ce que la France avoit conquis sur l'Espagne aux Pays-Bas & en Italie. L'Empereur deviendroit Maître absolu en Allemagne ; il pourroit porter ses forces au dehors. Les Etats Généraux n'auroient plus à redouter que la France subjuguât les Pays-Bas ; elle seule perdoit à ce projet. L'Espagne avoit son Roi dans ses Etats ; la Maison d'Autriche se donnoit un Allié très-puissant ; celle de Savoie acquéroit une des premieres Couronnes de l'Europe. Les Provinces-Unies craignoient moins les forces éloignées de l'Espagne que les armées de France qui couvroient leurs frontieres : & quoique

que le Duc de Savoie eût des Concurrens redoutables, sa demande fut écoutée en Espagne, & appuyée par toutes les Puissances jalouses de la grandeur de la France.

1658.

Cependant le Cardinal Mazarin espéroit d'obtenir l'Infante pour son Maître, parce que le Roi d'Espagne avoit des raisons très-pressantes pour desirer la paix, que cette alliance devoit faciliter. D'abord le mariage du Roi avec la Princesse de Piémont fut proposé sans mystere ; & pour rendre cette négociation plus éclatante, le Roi résolut de passer l'hyver à Lyon, où la Duchesse de Savoie devoit ammener sa fille. Les deux Cours s'y rassemblerent en effet ; le Roi y donna les Fêtes les plus brillantes ; la Princesse de Piémont lui plut, & tout annonçoit un mariage qui ne paroissoit plus souffrir d'obstacles. La Cour d'Espagne ne pouvoit se persuader que Louis XIV. eût abandonné le projet de son mariage avec l'Infante ; elle aima mieux croire que la négociation de Lyon n'étoit pas sincere, & elle voulut

1658.

rendre à la France ruse pour ruse. Dans cette vûe, l'on rendit public le prétendu mariage de l'Infante avec le Duc de Savoie. Pour enlever cette derniere ressource à l'Espagne, le Cardinal Mazarin proposa à la Duchesse de Savoie un double mariage, du Roi avec la Princesse de Piémont, & du Duc de Savoie avec Mademoiselle Cousine-germaine du Roi; la proposition fut reçue de maniere à persuader au Ministre de France, que le Duc de Savoie n'avoit aucune espérance d'épouser l'Infante.

Alors Philippe IV. connut qu'il étoit tems de pourvoir aux vrais intérêts de l'Espagne, & qu'il ne falloit pas laisser échapper la seule occasion qu'il pût avoir de faire une paix avantageuse. Dom Antonio Pimentel son Plénipotentiaire se rendit à Lyon sécretement; il ne négocia pas avec cette fierté que la victoire de Valenciennes avoit inspirée à Dom Louis de Haro aux conférences de Madrid; les tems étoient changés; l'Espagne avoit tout à craindre pour la campagne sui-

vante ; elle n'avoit plus d'Infanterie pour défendre ses places de Flandres ; si la France prenoit de nouveaux engagemens avec la Maison de Savoie, les Etats que Philippe IV. possédoit en Italie étoient trop exposés. La Maison de Bragance s'affermissoit sur le Thrône de Portugal ; il n'étoit pas possible d'envoyer dans le Royaume une armée capable de le conquérir, pendant que la France feroit une grande diversion. Les Finances de l'Espagne étoient épuisées, & ses troupes découragées ; les Généraux mêmes opinoient pour la paix, dans la crainte de ne pouvoir plus faire qu'une guerre humiliante & malheureuse. Philippe IV. avoit deux fils qui éloignoient l'Infante de la succession à la Couronne ; il espéroit de transmettre cette succession à la ligne masculine, & le Conseil de Madrid, tout Autrichien qu'il étoit, ne balançoit plus à donner l'Infante au Roi : c'étoit le moyen de finir la guerre, & de rendre la France traitable sur la restitution d'une partie de ses conquêtes.

1658.

1658.

La négociation de Pimentel devenoit facile par toutes ces circonstances. Il ne prit point d'engagement formel pour le mariage du Roi avec l'Infante ; Dom Louis se réservoit la gloire de le conclurre ; Pimentel laissa seulement entrevoir que ce mariage dépendroit des facilités que la France apporteroit à la paix. Le Cardinal Mazarin se rendit donc très-facile sur l'article des conquêtes. Pour l'Italie, il promit de rendre Valence & Mortave au Roi d'Espagne, & Verceil au Duc de Savoie ; la France se réservoit Pignerol pour pouvoir entrer en Italie, & y soûtenir ses Alliés. Du côté des Pyrénées, elle devoit rendre Rozes & toute la Catalogne ; elle Conservoit le Roussillon. Aux Pays-Bas, on rendoit au Roi d'Espagne Ypres, Bergues, Oudenarde, Commines & Dixmude ; le Roi de France conservoit Gravelines, Landrecy, Thionville, Montmedy, Damvilliers, Arras, Bapeaume, Béthune & Hesdin. On convint de démolir la Bassée & le Quesnoy, & Louis XIV. se réservoit la

liberté de retirer Dunkerque des mains des Anglois.

1658.

L'article de la Lorraine fut réglé de maniere à faire repentir le Duc Charles d'avoir manqué aux engagemens ſolemnels qu'il avoit pris avec la France ; on lui rendoit la Lorraine : mais les Fortifications de Nancy devoient être détruites, & jamais elles ne pouvoient être rétablies. Clermont, Stenay & Jametz demeuroient à la France, & le Duché de Bar étoit réuni à perpétuité à la Couronne. A l'égard de M. le Prince, Pimentel accepta l'amniſtie que le Roi vouloit bien lui accorder, & à ceux qui l'avoient ſuivi ; il étoit obligé de mettre bas les armes, & de licencier ſes troupes avant que de joüir du fruit de l'amniſtie ; on lui rendoit ſon patrimoine ; on le dépouilloit de ſa Charge de Grand-Maître & de ſes Gouvernemens : tel fut l'eſquiſſe du traité qui devoit être conſommé par les premiers Miniſtres de France & d'Eſpagne.

Pour arrêter les hoſtilités, le Cardinal Mazarin & Pimentel ſignerent

1659. une suspension d'armes qui devoit subsister pendant deux mois, à compter du 10. Mai 1659. à sa publication, il y eut en France de grands murmures contre le Ministre; on se plaignit de ce qu'il arrêtoit les victoires du Roi, dans le moment où l'on avoit les espérances les plus brillantes & les mieux fondées. Le Public est souvent injuste dans ses jugemens sur les négociations; il en ignore presque toûjours le secret & les motifs; il ne décide de l'utilité d'une guerre que par les places & les Pays que l'on acquiert; mais l'acquisition de quelques places pouvoit-elle être mise dans la balance avec un objet aussi important que celui du mariage du Roi & de l'Infante, avec les espérances que cette Princesse donnoit à la postérité de Louis XIV. sur la Couronne d'Espagne? Les personnes les plus éclairées approuverent la négociation: le Roi & son Ministre mépriserent les clameurs de la multitude.

Sur la fin du mois de Juin, la suspension d'armes alloit expirer,

ſans qu'il eût été poſſible de travailler au traité de paix. Le Cardinal Mazarin & Pimentel convinrent d'une ſuſpenſion d'armes indéfinie, réſervant ſeulement à leurs Maîtres le pouvoir de la révoquer, en avertiſſant huit jours avant la révocation : on laiſſa les contributions dans l'état où elles avoient été pendant la guerre.

1659.

Il reſtoit à mettre la derniere main au traité de paix. Les premiers Miniſtres de France & d'Eſpagne voulurent en avoir la gloire; il fut décidé qu'ils ſe rendroient ſur les frontieres des deux Royaumes ; ils y arriverent au mois de Juillet de cette année 1659. avec une ſuite & des équipages qui auroient pû ſuffire à leurs Maîtres ; l'endroit deſtiné aux conférences fut l'Iſle des Faiſans formée par la riviere de Bidaſſoa, qui ſépare la France de l'Eſpagne ; on y conſtruiſit un bâtiment de charpente compoſé de deux appartemens, & d'une ſalle commune pour tenir les conférences. Chaque Miniſtre pouvoit y venir avec une ſuite de ſoixante hom-

1659.

mes, qui ne devoient avoir ensemble aucune communication jusqu'à ce que le traité fût fini, dans la crainte qu'il n'y eût quelques disputes; mais ce réglement ne fut pas observé; les François & les Espagnols se virent avec politesse, & l'on ne parla d'abord que du desir sincere que l'une & l'autre Nation avoit de voir la paix rétablie.

Je croirois manquer à la fidélité que l'on doit avoir, lorsqu'on écrit l'histoire, si je n'expliquois ici un incident qui éclata aux yeux du Public; ce récit ne doit point être mêlé avec celui des conférences pour la paix. Lorsque le Cardinal Mazarin partit pour S. Jean de Luz, la Reine Mere avoit quelqu'inquiétude sur le projet que l'on avoit formé de marier le Roi à l'Infante Marie Thérese. Ce mariage convenoit à tous égards; la naissance, l'âge, la beauté de l'Infante étoient des motifs moins capables d'y déterminer, que les avantages d'une nouvelle alliance entre la France & l'Espagne, & les facilités qu'elle

donnoit

donnoit pour la paix. D'ailleurs Philippe IV. avoit deux fils, d'un âge encore tendre, & d'une santé très-délicate; l'Infante devoit apporter au Roi & à sa postérité de grandes espérances sur la Couronne d'Espagne; la renonciation que l'on exigeoit d'elle ne pouvoit subsister qu'en faveur des mâles de la branche d'Espagne, & de l'aveu même des Espagnols, si Philippe IV. mouroit sans laisser de fils, toute sa succession appartenoit à l'Infante, à l'exclusion de la branche d'Autriche qui étoit dans l'Empire; il n'étoit pas possible que le plus grand Roi du Monde fît un plus grand mariage: mais il survint un incident que l'on traita d'abord de bagatelle, & dont on craignit bientôt les conséquences.

1659.

Je ne parle pas de l'intrigue que Mademoiselle, cousine-germaine du Roi forma pour épouser ce Prince. Le Cardinal Mazarin la fit échoüer facilement dans l'une de ses lettres à cette Princesse, il veut bien paroître persuadé que cette intrigue n'étoit pas vraie, & que si Mademoi-

1659.

ſelle faiſoit quelques démarches pour épouſer le Roi, il ne lui en reſteroit que le chagrin d'avoir agi contre la bienſéance & contre les intérêts de l'Etat. Le Roi même n'avoit marqué aucune diſpoſition pour ce mariage ; mais il avoit pris du goût pour Mademoiſelle Mancini l'une des nieces du Cardinal Mazarin ; c'étoit ſa premiere inclination; la nouveauté & la paſſion rendent toûjours une premiere inclination dangereuſe. Mademoiſelle Mancini étoit avec ſes ſœurs dans un Couvent à la Rochelle ; le Roi lui écrivoit ſouvent, & il en recevoit des lettres qui l'occupoient plus que la Reine Mere n'auroit ſouhaité. Le Cardinal apprit ſur ſa route que le commerce de lettres devenoit tous les jours plus fréquent, & que ſa niece même ſe flatoit ſur les lettres du Roi, que ſon amour étoit légitime, & qu'il pouvoit la conduire au mariage. Le Cardinal en écrivit fortement à la Reine ; il la pria d'arrêter abſolument le commerce de lettres entre les deux Amans, & il finit en l'aſſûrant *qu'il feroit ſon devoir*

1659.

jusqu'à la fin. Si je vois, dit-il, *que cela ne profite de rien, je sais bien ce à quoi ma fidélité, le zele & la tendresse que j'ai pour le service & pour la réputation du Confident * m'obligeront, avec un désespoir qui me tourmentera tant que j'aurai de vie, d'avoir été si malheureux que quelque chose qui me touche, ait pû être la cause, quoique sans ma faute, de ternir la gloire que j'ai tâché de relever au plus haut point, y employant tout mon esprit & tous mes momens sans relâche, je me dispenserai de dire assez utilement sans vanité.*

* C'est ainsi que le Cardinal nommoit le Roi dans ses lettres à la Reine.

Deux jours après le Cardinal en écrivit au Roi même de la maniere la plus propre à le toucher & à le déterminer ; il le conjura de finir le commerce de lettres qu'il entretenoit; *il s'agit*, dit-il, *de ma réputation & de celle d'une personne que vous honorez de votre bienveillance, qui assûrément recevroit une atteinte irréparable, si vous n'avez la bonté de rompre le commerce que vous entretenez avec tant d'éclat.* Il le demande comme une justice, & il proteste qu'il le recevra comme une grace ; il représente au Roi que sa conduite ne s'accorde

1659.

pas avec le projet d'un mariage qui devoit être bientôt terminé ; que l'on parle dans toute l'Europe de sa nouvelle inclination, & que s'il étoit informé de ce que l'on en disoit, il ne seroit pas nécessaire de le presser de finir ce commerce de lettres. Le Cardinal écrivit de Cadillac au Roi d'une maniere encore plus forte ; il s'excusa d'abord sur ce qu'il ne pouvoit dissimuler les avis qu'il recevoit de tous côtés ; on lui mandoit, disoit-il, que le Roi n'étoit plus reconnoissable depuis quelque tems ; on craignoit que ses nouvelles inclinations ne l'empêchassent de donner la paix à l'Europe ; on croyoit qu'il n'avoit aucun empressement pour le mariage qu'on lui avoit proposé, & que s'il épousoit l'Infante, elle seroit malheureuse sans être coupable. Tout le monde avoit remarqué que le Roi étoit trop souvent enfermé pour écrire à celle qu'il aimoit ; on alloit jusqu'à accuser le Cardinal de favoriser cette intrigue par ambition, & pour rendre infructueuses les négociations de la paix ; on croyoit voir qu'à cette oc-

casion le Roi étoit devenu indifférent pour la Reine sa Mere, qu'il évitoit même de la voir pour ne pas s'exposer à recevoir des conseils qu'il ne vouloit pas suivre. Le Cardinal se plaint de ce que pour un simple amusement, le Roi ternit la réputation de l'oncle & de la niece. Il assûre qu'il étoit impossible de penser au mariage dont le Roi vouloit bien flater Mademoiselle Mancini; il peint l'état de douleur & d'accablement où il est, & où il ne peut travailler aux grandes affaires qui lui sont confiées. Toute la suite de cette lettre est une exhortation vive pour engager le Roi à suivre les lumieres de sa conscience, à observer les Lois que la Religion lui impose, à s'appliquer entierement aux affaires, dans un tems où ceux qui tenoient le timon devoient avoir une habileté supérieure, & se livrer à de grands travaux; surtout le Cardinal craignoit que l'on eût connoissance en Espagne de l'amour du Roi; si on en étoit informé, le Roi d'Espagne redouteroit pour sa fille un mariage malheureux, & son

1659.

1659.

Conſeil l'en éloigneroit avec raiſon ; ainſi la guerre ſe rallumeroit avec plus de fureur qu'auparavant, & peut-être elle deviendroit auſſi funeſte à la France qu'elle lui avoit été avantageuſe. Le Miniſtre finit en aſſûrant le Roi, *qu'il eſt déterminé à ſe retirer en un coin de l'Italie. Voyez ſi vous voulez*, ajoûte-t-il, *que les deux perſonnes à qui vous faites l'honneur de témoigner tant d'affection, ſoient ſéparées de vous pour jamais, & deviennent les plus malheureuſes de la terre* ; il invite le Roi à écouter les conſeils de la Reine ; *vous auriez grand tort*, lui dit-il, *ſi vous croyez qu'elle ne vous aime pas, quand elle ne vous flate pas en certaines choſes, qui étant à préſent de votre ſens, ſont pourtant éloignées de la raiſon ; & à dire vrai, il faudroit par la même conſéquence, que vous cruſſiez que perſonne ne vous aime, puiſque perſonne ne ſauroit approuver vos penſées.* Le même jour le Cardinal écrivit à la Reine pour lui donner avis de cette dépêche, & pour lui répéter que ſi le Roi ne changeoit de conduite, il étoit réſolu de ſe retirer. *J'aurai*, dit-il, *cet avantage, que toute la terre*

verra que j'ai pratiqué jusqu'à mon sacrifice pour servir mon Maître dans un rencontre où il y va de tout pour lui.

1659.

Toutes les lettres du Cardinal au Roi sont ainsi remplies de conseils sages & de sentimens désintéressés ; il saisissoit les moindres occasions pour essayer de toucher son Maître & de le persuader. Dans une lettre écrite de Bidache, il rend compte de la magnificence avec laquelle le Maréchal de Grammont l'a reçu ; il ajoûte qu'il y est tombé malade de la goute, & que son indisposition retardera nécessairement l'ouverture des conférences ; ce délai venoit à propos pour le tirer de l'embarras où il étoit, dans la crainte de tromper le Ministre d'Espagne au sujet du mariage, *qui devoit déplaire au Roi prévenu d'autres inclinations, quand même l'Infante seroit belle comme un Ange.* Sur les bruits qui coururent que le Roi vouloit aller à la Rochelle pour voir Mademoiselle Mancini, le Cardinal supplioit la Reine d'empêcher ce voyage qui feroit trop d'éclat, & qui ne serviroit qu'à fortifier une passion que l'on étoit

1659.

obligé d'éteindre : à tous ces conſeils & à toutes ces plaintes, le Roi ne répondit que d'une maniere équivoque, & il continua ſon commerce de lettres ; le Cardinal ne diſſimula pas qu'il étoit mécontent & de la lettre & de la conduite du Roi. *Vous êtes*, lui dit-il, *le Maître de votre conduite, mais non pas de m'obliger à l'approuver, lorſque je ſais de ſcience certaine, qu'elle eſt préjudiciable à votre honneur, à la gloire & au bien de votre Etat, & au repos de vos Sujets . . . . le ſeul remede qui reſte à pratiquer, eſt celui de me retirer, & d'emmener avec moi la cauſe des malheurs qu'on eſt à la veille de voir arriver.* Il avertit le Roi que ſa paſſion eſt connue à Madrid, & que les ennemis de la France tâchent d'en profiter, pour empêcher une nouvelle alliance entre les deux Couronnes. Au reſte, il ſe plaint au Roi même de ce qu'il inſtruit ſa niece des efforts qu'il fait pour rompre cette intrigue ; *cela*, dit le Cardinal, *eſt très-déſobligeant pour moi, & peu propre à guérir ma niece.*

Le Roi avoit de la confiance ; on

peut dire même de l'amitié pour le Cardinal; il pensoit juste & avec beaucoup d'élévation ; la passion & la jeunesse lui permirent de réfléchir ; il sentit après tout que les plaintes du Cardinal étoient autorisées par la probité, la raison, la politique, la religion même, & il l'assûra qu'il vouloit suivre à l'avenir ses conseils. *Je ne desire rien au monde que cela*, lui répondit le Cardinal ; *je mourrai le plus content & le plus heureux de tous les hommes, quand je vous verrai le plus grand & le plus accompli Roi de la Terre, comme il est en vos mains de le devenir, si vous voulez.*

1659.

Si le Cardinal écrivoit avec force au Roi, & à la Reine pour éteindre une passion qui pouvoit avoir des effets funestes, il écrivoit avec dureté à sa niece ; il la menaçoit de faire échoüer toute cette intrigue, & de la punir du peu de docilité qu'elle avoit pour ses conseils; mais il ne put empêcher une entrevûe entre le Roi & sa niece ; la Reine avoit obtenu que le Roi n'iroit point à la Rochelle ; il fallut permettre que les nieces du Cardinal

vinssent à S. Jean d'Angely au passage de la Cour. Le Cardinal désaprouva cette condescendence de la Reine. *Il écrivit au Roi une lettre* (a)

1659.

(a) Je vous supplie d être persuadé une fois pour toutes, que je ne saurois vous rendre un plus grand & plus important service que de vous parler avec la liberté que vous avez eu la bonté de me permettre, lorsqu'il s'agit de votre service, & particulierement dans des choses de considération & d'éclat, & dans lesquelles assûrément vous n'avez aucun serviteur qui puisse discourir si à fond, & avec le zele que je ferai. Je commencerai par vous dire, sur le point de votre lettre du 23. qui regarde les bons sentimens que la personne a pour moi, & toutes les autres choses qu'il vous a plû de me mander à son avantage, que je ne suis pas surpris de la maniere dont vous m'en parlez, puisque c'est la passion que vous avez pour elle qui vous empêche, comme il arrive d'ordinaire à ceux qui en ont comme vous, de connoître ce qui en est, & je vous répons que sans cette passion, vous tomberiez d'accord avec moi, que cette personne n'a nulle amitié pour moi, qu'elle a au contraire beaucoup d'aversion, parce que je ne flate pas ses folies; qu'elle a une ambition demesurée, un esprit de travers & emporté, un mépris pour tout le

capable de le justifier aux yeux du Public & de la postérité. Tout ce que la

1659.

monde, nulle retenue en sa conduite, & prête à faire toutes sortes d'extravagances; qu'elle est plus folle qu'elle n'a jamais été, depuis qu'elle a eu l'honneur de vous voir à S. Jean d'Angely, & qu'au lieu de recevoir de vos lettres deux fois par semaine, elle en reçoit à présent tous les jours; vous verriez enfin comme moi, qu'elle a mille défauts, & pas une qualité qui la rende digne de votre bienveillance. Vous témoignez en votre lettre de croire que l'opinion que j'ai d'elle procede des mauvais offices qu'on lui rend; est-il possible que vous soyez persuadé que je suis si pénétrant & si habile dans les grandes affaires, & que je ne vois goûte dans celles de ma famille, & que je puisse douter des intentions de cette personne à mon égard, voyant qu'elle n'oublie rien pour faire en toutes choses le contraire de ce que je veux, qu'elle met en ridicule les conseils que je lui donne pour sa conduite; qu'elle fait vanité de ce qui à la vûe de tout le monde préjudicie à son honneur & au mien; qu'elle veut faire la maîtresse, & changer tous les ordres que je donne dans la Maison, & qu'enfin méprisant toutes les diligences que j'ai faites avec tant d'amour, d'application & d'adresse, pour la mettre dans le bon chemin & la rendre sage, elle persiste opiniatrément

religion, la probité, l'intérêt de
1659. l'Etat, la gloire perſonnelle du Roi

---

dans ſes folies, & s'expoſe à la riſée de tout le monde, qui en fait de continuelles comédies ; ce qu'il lui ſera aiſé de voir dans les papiers que je garde, & dans leſquels vous verrez le ſentiment univerſel de tous ceux qui diſcourent ſur cette matiere, qui eſt à préſent l'entretien de tous les meilleurs eſprits de toutes les Nations.

Si la mauvaiſe conduite de cette perſonne ne préjudicioit qu'à elle ſeule, & même à moi, je pourrois diſſimuler; mais allant plus avant, & continuant à faire un tort irréparable à la gloire & au repos de mon bon Maître, il m'eſt impoſſible de le ſouffrir, & je ſerai contraint à la fin de prendre des réſolutions par leſquelles chacun ſe confirme dans la croyance, que lorſqu'il s'agit de votre ſervice, je ſacrifie tout : & ſi je ſuis ſi malheureux que la paſſion que vous avez, vous empêche de connoître & eſtimer la choſe comme elle le mérite, il ne me reſtera qu'à exécuter le deſſein que je vous écrivis de Cadillac ; car enfin il n'y a Puiſſance qui me puiſſe ôter la libre diſpoſition que Dieu & les Lois me donnent ſur ma famille, & vous ſerez le premier à me donner un jour des éloges du ſervice que je vous aurai rendu, qui ſera aſſurément le plus grand de ma vie, puiſque par ma réſolu-

exigeoient en cette occasion & du Monarque & de son Ministre, est

1659.

---

tion, je vous aurai rendu le repos & mis en état d'être heureux, & le plus glorieux & accompli Roi de la Terre, outre que mon honneur que Jesus-Christ, qui étoit l'exemple de l'humilité, disoit qu'il ne donneroit à personne, m'oblige à ne pas différer davantage à faire ce qu'il faut pour sa conservation.

Je retourne à la personne, laquelle se tient plus assûrée qu'elle n'a jamais été de pouvoir entierement disposer de votre affection, après les nouvelles promesses que vous lui en avez faites à S. Jean d'Angely, & je sais que si vous êtes obligé à vous marier, elle prétend rendre malheureuse pour toute sa vie la Princesse qui vous épousera, ce qui ne peut arriver sans que vous le soyez aussi, & sans vous exposer à mille inconvéniens qui arriveront; car vous ne pourrez avec raison prétendre la bénédiction du Ciel, puisque vous n'aurez rien fait de votre côté pour la mériter.

Vous avez recommencé depuis la derniere visite que j'avois crû qui seroit fatale, & que pour cette raison j'avois tâché d'empêcher à lui écrire tous les jours, non pas des lettres, mais des volumes entiers, lui donnant part des moindres choses, & ayant en elle sur toutes choses la derniere confiance à l'exclusion de tout le monde; ainsi tout votre tems est

réuni pour convaincre & pour toucher. On y voit un Ministre qui se

1659.

employé à lire ses lettres, & à faire les vôtres : & ce qui est incompréhensible, vous en usez de la sorte, & vous pratiquez tous les expédiens imaginables pour échauffer votre passion, lorsque vous êtes à la veille de vous marier ; ainsi vous travaillez vous-même pour vous rendre le plus malheureux de tous les hommes ; car il n'y a rien d'égal pour cela que de se marier à contre-cœur. Je vous demande, quel personnage prétend-elle faire après que vous serez marié ? A-t'elle oublié son devoir à ce point de croire, que quand je serois assez malhonnête homme, ou pour mieux dire infâme, pour le trouver bon, elle pourra faire un métier qui la déshonore? Peut-être qu'elle s'imagine d'en user ainsi, sans appréhender que personne en murmure, ayant gagné le cœur à tout le monde, quoiqu'il n'y ait rien de si vrai que sa maniere d'agir a tellement donné de l'aversion contre elle à tous ceux qui la connoissent, que je serois fort empêché de nommer une seule personne qui ait de l'estime & de la bonne volonté pour elle, hors & excepté Hortence, qui est un enfant qu'elle a gagnée, la flatant mal-à-propos en certaines choses, & lui donnant de l'argent, & d'autres présens, ayant trouvé, à ce que je crois, des trésors, puisqu'elle a refusé de prendre de l'argent

fert de la confiance abfolue dont son Maître l'avoit honoré, pour

1659.

que j'avois ordonné à Madame de Venel, de lui faire donner par Terron, en la quantité qu'elle voudroit, lorfqu'elle alla à la Rochelle. Le plus grand bonheur que cette perfonne puiffe avoir, eft que je ne differe pas davantage à mettre ordre, que fi je ne puis la rendre fage, comme je le crois impoffible, au moins fes folies ne paroiffent point devant le monde; car autrement elle courroit grand rifque d'être déchirée.

Vous entendez tout ceci avec étonnement, parce que l'affection que vous avez pour elle ne vous donne pas lieu de voir clair en ce qui la regarde; mais pour moi qui ne fuis pas préoccupé, & qui à quelque prix que ce foit, vous veux fervir en ce rencontre, qui eft le plus important de votre vie, quand il m'en devroit coûter la mienne. Je vois la vérité comme elle eft, & je ne fouffrirai pas que vous en receviez du préjudice; car autrement je commettrois une efpece de trahifon, & au furplus il arrivera ce qu'il pourra, ne me fouciant pas de mourir en faifant mon devoir, & vous fervant comme je fuis obligé particulierement en cette occafion, dans laquelle perfonne ne le fauroit faire que moi.

J'avois oublié de vous dire, pour vous faire connoître de plus en plus l'amitié que

empêcher sa niece de monter sur le premier Thrône de l'Europe ; il en

1659.

---

cette personne a pour moi, qu'elle ne m'a jamais fait l'honneur de m'écrire qu'une fois deux mots, forcée à cela par Madame de Venel, & après vous avoir vû à Saint Jean d'Angely, une autre lettre que j'ai reconnu être un effet de ce que vous lui avez dit, étant fort assûré que dans la bonté que vous avez pour moi, vous n'oubliez rien pour l'obliger à me rendre toute sorte de respects, & de marques d'amitié ; mais quelque pouvoir que vous ayez sur son esprit, il ne vous réussira pas de la gagner sur ce point, & à présent je vous déclare qu'il ne serviroit plus de rien : & d'ailleurs comme voudriez-vous prétendre qu'elle eût de la déférence & de l'amitié pour moi, qui ai des pensées toutes contraires aux siennes; c'est-à-dire, qu'elle voulant être une libertine & extravagante, je veux au contraire qu'elle soit modérée & sage.

Je ne doute pas qu'elle ne sache tout ce que je me donne l'honneur de vous écrire ; mais tant s'en faut que je l'appréhende, je le souhaite avec passion : & plût à Dieu que je la crusse capable de vous répondre pertinemment sur les affaires dont vous prenez soin de lui donner part; car volontiers je la prierois de me délivrer de cette peine ; mais à la vérité, à l'âge où je suis, accablé de tant & de si impor-

fait

fait un portrait qui pouvoit même la rendre méprisable. L'Infante est

1659.

tantes occupations que j'ai pour votre service, & dans lesquelles il me semble d'être assez heureux pour vous bien servir, & avec réputation & avantage pour votre Etat, il est insupportable de me voir inquiété tant par une personne qui devroit par toutes sortes de raisons, se mettre en pieces pour me soûlager : & ce qui m'afflige au dernier point, est de voir qu'au lieu de m'assister pour me délivrer de ce chagrin, & d'une si juste inquiétude; vous y contribuez, donnant à cette personne, par la passion que vous lui témoignez, le courage & la résolution de vivre comme elle fait J'étois tout-à-fait remis, par ce que vous aviez pris la peine de m'écrire, & par la conduite que vous aviez commencé de tenir depuis ma dépêche de Cadillac, & j'avois crû que vous ne songiez qu'à préparer les voies pour être heureux dans votre mariage, ce qui ne pouvoit être qu'en venant à bout de la passion qui s'est rendue maîtresse de votre esprit; mais si j'ai vû avec un sensible déplaisir, qu'après cette malheureuse visite que j'eusse voulu empêcher en répandant la moitié de mon sang, tout est retombé en pire état qu'il n'étoit auparavant, & il ne faut pas, s'il vous plaît, que vous m'expliquiez la chose autrement; car je le sais à n'en pouvoir dou-

peinte avec les plus belles couleurs.
1659. Le Cardinal rappelle au Roi le fa-

---

ter, & je puis le dire aussi-bien que vous, & cette personne. Songez, je vous prie, en quel état je puis être après cela, & s'il y a au monde un plus malheureux que moi, qui ai songé avec la derniere application toûjours à employer tous les momens pour relever votre réputation, & procurer par toutes sortes de voies, même les plus pénibles, la gloire de vos armes, le repos de vos Sujets, & le bien de votre Etat; & je vois à présent qu'une personne qui m'appartient, est sur le point de renverser tout, & causer votre malheur, si vous continuez à laisser la bride à la passion que vous avez pour elle.

Lorsque je repassois dans ma mémoire ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, qu'en vous pouvant expliquer de vive voix, j'aurois une entiere satisfaction de l'assiete de votre esprit, étant résolu de faire sans réserve tout ce que je vous dirois être nécessaire pour votre gloire, pour être heureux, & pour le bien de votre service. J'étois au désespoir de voir durer cette négociation, puisque cela m'empêchoit de me rendre auprès de vous & travailler sous vos ordres à calmer votre esprit, & vous mettre en état d'être le plus heureux & le plus grand Roi du monde: mais à présent j'appréhende qu'elle finisse, ne sachant pas comme vous

crifice qu'il a fait avec répugnance de la Princesse Marguerite de Sa- 1659.

approcher, ayant sujet de croire que vous ni moi, n'aurons rien à dire qui nous contente; car comme quoi pourrois-je m'empêcher de vous représenter, sans blesser la fidélité que je vous dois, & trahir mes obligations, que vous prenez un chemin tout contraire à la bienséance & au bonheur auquel vous devez aspirer, vous donnant plus en proie à la passion pour cette personne que vous n'avez jamais fait, lorsque vous êtes à la veille de vous marier, étant impossible, quelque pouvoir que vous ayez sur vous, & quelque progrès que vous ayez fait par le conseil de cette personne dans l'art de dissimuler que votre aversion ne paroisse à ce mariage, quoiqu'il soit le plus utile, le plus grand & le plus glorieux que vous puissiez faire? Comment pourrois-je vous taire que vous préjudiciez au bien de vos affaires, que vous vous attirez les reproches de tout le monde, & que vous vous exposez à recevoir des marques de la colere de Dieu, si vous allez vous marier, haïssant la Princesse que vous épouserez, & ayant intention de mal vivre avec elle, ainsi que l'autre personne vous a promis de faire avec celui qui l'épousera. Croyez-vous que Dieu puisse benir un tel concert, & qu'en usant ainsi, vous ne courriez un risque évident de recevoir autant, voire

voie, pour contracter un mariage plus avantageux à la France & à lui-

1659.

---

de plus grands effets de son indignation, que vous n'en avez jusqu'à présent ressenti de sa bonté? Comme pourrois-je passer sous silence, sans vous tromper, la conduite que vous tenez, & le soin que vous prenez de pratiquer tous les moyens imaginables de vous rendre malheureux, puisqu'au lieu de rompre tout doucement, comme vous aviez commencé de faire un commerce qui est le plus grand obstacle à la satisfaction, que d'ailleurs vous recevriez du mariage qui vous attend, vous l'avez rétabli plus que jamais, & avec plus de chaleur, sans considérer que vous allez épouser la plus grande & la plus vertueuse Princesse qui soit au monde; qu'elle a eu de l'inclination pour vous dès le berceau, qu'il n'y a rien de si avantageux dans la conjoncture présente pour le bien de vos affaires, qu'elle est fort bien faite, & que la beauté de l'esprit ne doit rien à celle du corps.

C'est en cet endroit qu'étant auprès de vous, je vous conjurerois de me dire, s'il n'y auroit pas de quoi vous satisfaire dans la possession de cette Princesse, laquelle, sans doute, vous adorera, ayant, comme vous avez, des qualités qui ne pourront pas lui donner lieu de s'en dispenser, si ce n'étoit qu'une autre passion que vous cultivez soigneusement, vous

même ; le sacrifice de cette Princesse à l'Infante, n'avoit rien d'o-

1659.

tînt, quoiqu'il soit vrai de dire que la personne qui en est la cause, est bien loin d'avoir la beauté, l'esprit & les agrémens de la Princesse qui doit être votre épouse, & qu'elle ne lui puisse seulement être comparée dans la qualité & dans la naissance. Pourrois-je vous cacher, étant auprès de vous, ce que vous avez pris la peine de dire en plusieurs rencontres, à l'occasion du mariage du Marquis de . . . , qu'il n'y avoit rien de si étrange, ni qui méritât plus de reproches que de se mésallier, & laisser de vous représenter avec tout le respect que je vous dois, que les pensées que vous avez euës, & que la personne prétend qui ne sont pas effacées dans votre esprit, sont bien contraires à celles que vous témoigniez à l'égard de . . . . & que par la décision que vous avez donnée sur ce sujet, vous vous êtes jugé vous-même : & il ne faut pas alléguer comme vous avez eu la bonté de faire plusieurs fois sur cette matiere, même en la présence de la Reine, que la pensée d'épouser ladite personne avoit pour principal motif de faire une action à la vûe de tout le monde qui temoignât que ne pouvant assez récompenser mes services, vous l'aviez voulu faire par ce moyen ; car il n'y eût eu qui que ce soit qui n'eût donné une semblable résolution à un excès d'amour,

dieux; la raison d'Etat le deman-
1659. doit; mais que penseroit-on de la

& non pas à mes services : mais quand il seroit vrai que ce motif vous y eût plus porté que la passion, étoit-il juste que je m'oubliasse au point d'y consentir, & que charmé d'une proposition si éclatante & si avantageuse pour moi, je puisse pour mon intérêt particulier, & pour relever ma réputation, y donner les mains aux dépens de la vôtre? En vérité, mon ambition ne va pas à exécuter rien en ma vie qui ne soit glorieux pour vous. Je le dois d'autant plus qu'outre mon devoir, vos grandes bontés m'y obligent. Enfin, j'appréhende mon retour à Bordeaux; car assûrément je ne pourrois vous entretenir à votre gré; & ne vous dire pas avec beaucoup de force ce que dessus, & d'autres choses encore plus fortes sur la même matiere.

Je me trouve donc fort embarrassé de ce que je deviendrois, & bien plus de donner la derniere main à votre mariage; car il me semble que je promets ce qui n'est pas, & que je contribue à l'établissement d'une chose qui rendra malheureuse une innocente qui mérite votre affection, & vous-même parce que vous le voulez ainsi, & que vous travaillez pour l'être avec la derniere affection. Il est tems de vous résoudre, & de déclarer votre volonté sans aucun déguisement; car il vaut

préférence donnée à Mademoiſelle Mancini ſur l'Infante, dont la naiſ-

1659.

---

mille fois mieux tout rompre, & continuer la guerre, ſans ſe mettre en peine des miſeres de la Chrétienté, & des préjudices que cet Etat & vos Sujets en ſouffriront, que d'effectuer ce mariage, s'il n'a à produire que votre malheur, & enſuite néceſſairement celui du Royaume; & quoique je continue à faire ce qu'il faut pour avancer la choſe, cela n'empêchera pas que je n'exécute ce qu'il vous plaira me commander là deſſus. J'avoue pourtant que je le ferai à regret & avec un ſenſible déplaiſir, ſi je ne vois au même tems que vous faſſiez ce qui eſt néceſſaire pour trouver de la joie dans l'exécution du mariage; & ce ſera alors que je ferai ce que Dieu m'inſpirera pour votre bien, afin de ne manquer à rien de ce qui peut dépendre de moi pour contribuer à la ſatisfaction que je vous dois ſouhaiter dans ce mariage: ce qui ne peut être autre choſe que ce que je me donnai l'honneur de vous écrire de Cadillac fort préciſément; & après avoir bien examiné & réſolu ce que je vous mandois. Je veux encore ajoûter, pour vous mieux faire connoître que la paſſion que vous avez, vous empêche de prendre le plaiſir que d'ailleurs vous auriez très-grand, d'épouſer une ſi belle Princeſſe, ſi grande, ſi ſpirituelle & ſi accomplie, que vous étiez tout réſolu,

sance étoit auguste, dont les espérances étoient immenses ! Quel

1659.

ou pour mieux dire, vous souhaitiez à Lyon d'épouser la Princesse Marguerite, dont la qualité & la beauté ne sont pas comparables à celles de l'Infante ; & vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que vous étiez fâché de ce que la Reine & d'autres vous disoient pour vous en dégoûter.

Voilà tout ce que la passion, la fidélité & le zele que j'ai pour votre service & pour votre bonheur, me contraignent de vous représenter avec la liberté que je dois en vieux Serviteur, qui ne respire que votre gloire, & qui a plus d'intérêt & d'obligation qu'aucun autre, à ne vous dire pas seulement la vérité, mais à sacrifier sa vie pour un aussi bon Maître comme vous ; au surplus, je vous proteste que rien n'est capable de m'empêcher de mourir de déplaisir, si je vois qu'une personne qui m'appartient de si près, vous cause plus de malheurs & de préjudice en un moment, que je ne vous ai rendu de services, & procuré d'avantages & de gloire à votre Personne & à votre Etat, du premier jour que j'ai commencé à servir. Je vous dirai aussi que j'ai entre les mains de grandes affaires, comme vous savez, mais qu'assûrément il n'y en a aucune si importante, comme celle ci, & qui demande avec plus d'empressement

contraste !

contraste ! de voir le Roi d'Espagne refuser l'Infante à l'Empereur Léopold, pour la donner au Roi, & de voir le Roi refuser l'Infante, pour prendre des engagemens que la passion seule pouvoit inspirer, & que la raison condamnoit. Les malheurs de la guerre qui accabloient depuis long-tems les François & les Espagnols, ne pouvoient finir que par un traité solemnel ; & la base de ce traité étoit l'alliance des Maisons de France & d'Espagne ; alliance proposée en vain au traité de Munster, recherchée depuis avec empressement, annoncée enfin lors du traité de Paris, comme le gage d'une paix durable ; il falloit, ou l'accepter, ou s'exposer aux hasards

1659.

d'être finie : c'est pourquoi, s'il en étoit besoin, j'oublierois toutes les autres, & je ne travaillerois qu'à celle-ci. Je vous conjure de me faire l'honneur de vouloir lire & bien considérer cette lettre, & de vouloir prendre la peine de me déclarer vos intentions, sans aucune réserve, afin que je puisse prendre les résolutions que j'estimerai plus à propos pour votre service.

1659.
d'une guerre, que le dépit de la Maison d'Autriche, & le désespoir des Espagnols pouvoient rendre funeste. Le Roi avoit eu la bonté de dire, qu'il prétendoit par le mariage récompenser son Ministre ; le Cardinal parle de ses services avec une noble fierté ; mais il refuse une récompense que son attachement & sa fidélité pour son Maître ne lui permettent pas d'accepter, & que l'on attribueroit plutôt à un excès d'amour qu'à une juste reconnoissance. Le Cardinal supplie le Roi de se souvenir de la parole qu'il lui a donnée, de vaincre sa passion ; il approuve l'indignation que le Roi avoit fait paroître à l'occasion de la mésalliance d'un homme de sa Cour ; il proteste enfin qu'il éloignera sa niece, *& qu'il n'y a aucune Puissance qui puisse lui ôter la libre disposition que Dieu & les Loix lui ont donnée sur sa famille.*

Heureux le Roi à qui l'on peut parler avec autant de force & de sincérité ! Plus heureux encore celui qui sait se rendre à des conseils si sages & si désintéressés ! Louis

1659.

XIV. s'y rendit après qu'il eut réfléchi ſur le parti qu'il avoit à prendre : mais ſon premier mouvement fut un mouvement de colere de ce que le Cardinal lui reprochoit d'avoir déguiſé ſes ſentimens, & d'avoir manqué à la parole qu'il avoit donnée ; la réponſe fut ſéche. Le Cardinal s'en plaignit à la Reine ; il dit qu'il voyoit bien que le Roi n'avoit plus d'affection pour lui ; qu'il ne pouvoit douter que ſa niece n'eût indiſpoſé ce Prince contre lui, & qu'il étoit déterminé à preſſer ſa négociation, & à ſe retirer. La Reine tâcha de le conſoler ; mais elle lui conſeilla d'écrire au Roi pour s'excuſer de la lettre qui l'avoit irrité. Le Cardinal n'héſita pas. Dans ſa lettre datée de S. Jean de Luz, le 6. Septembre, il dit au Roi, *j'ai une telle vénération & un ſi profond reſpect pour votre Perſonne, & pour tout ce qui vient de vous, que je ne puis ſeulement avoir la penſée de diſputer les moindres choſes ; au contraire je n'ai nulle peine à me ſoûmettre à vos ſentimens, & à déclarer que vous avez raiſon en tout. Je tiendrai cette conduite*

1659.

toute ma vie ; & quelque malheur qui me puisse arriver , je répons bien qu'il ne m'arrivera pas celui de manquer en la moindre chose à ce que je vous dois , ni même de n'avoir jusqu'au dernier moment de ma vie la derniere amitié & tendresse pour vous , quoique j'aye sujet d'être assûré que vous n'en avez plus pour moi. Vous me feriez justice , & je le recevrois pour une très-grande grace , si vous aviez la bonté de croire qu'il n'y a rien de si vrai , & que les effets le confirmeront en toutes rencontres.

Toutes les vivacités devoient naturellement se passer dans le secret entre le Roi , la Reine & le Ministre : mais il est difficile à des esprits aigris de dissimuler; & l'amour du Roi étant connu de tout le monde, le Cardinal crut devoir à sa réputation de faire éclater ses sentimens. La situation de Mademoiselle Mancini étoit délicate ; elle étoit placée entre le Thrône & un précipice ; il n'y avoit pour elle qu'un seul bon parti à prendre ; c'étoit celui que la raison & la vertu devoient lui inspirer ; elle eut le courage de les consulter & de les

suivre. Elle donna elle-même un dénouement dont on n'avoit osé se flater, lorsqu'elle apprit que le mariage du Roi avec l'Infante étoit décidé ; elle supplia le Roi de ne lui plus écrire, & de trouver bon qu'elle ne lui écrivît plus. Dans la crainte que le Roi ne se rendît pas encore à cette priere, le Cardinal en informa la Reine : il la conjura d'engager le Roi à n'apporter aucun obstacle aux bonnes résolutions de Mademoiselle Mancini, & à l'oublier ; d'un autre côté, il tâcha d'affermir sa niece dans les sentimens héroïques qu'elle faisoit paroître : *Je n'avois jamais douté de son esprit*, dit le Cardinal dans l'une de ses lettres, * *mais je m'étois méfié de son jugement, & particulierement dans un rencontre dans lequel une forte passion accompagnée de tant de circonstances qui la rendent furieuse, ne donnoit pas lieu à la raison d'agir ; l'action qu'elle vient de faire, sans exagérer, est telle qu'il eût été mal aisé d'en attendre une semblable d'une personne de quarante ans, qui eût été nourrie toute sa vie parmi des Philosophes : & puisqu'elle se plaît à la morale,*

1659.

* A Mademoiselle de Venel. De S. Jean de Luz le 8. Septembre.

1659.

il faut que vous lui disiez de ma part qu'elle doit lire les livres qui en ont bien parlé, particuliérement Séneque dans lequel elle trouvera de quoi se consoler, & se confirmer avec joie dans la résolution qu'elle a prise. Le Cardinal écrivit à sa niece avec l'amitié la plus tendre ; il la combla d'éloges & de présens plus propres à consoler une jeune personne que toute la Morale de Séneque.

Cependant le Roi & le Cardinal continuerent à s'écrire froidement ; il y eut même quelques lettres du Cardinal auxquelles le Roi ne fit point de réponse. Le Ministre s'en plaignit à la Reine ; il la pria de lui dire, *si ses lettres importunoient le Roi, & s'il devoit s'abstenir de lui écrire.* La Reine entreprit de les réconcilier ; elle profita de l'ascendant qu'elle avoit sur l'esprit de son fils pour lui persuader de suivre les conseils du Ministre, & pour le déterminer à lui écrire d'une maniere à rétablir leur ancienne confiance ; le Cardinal répondit par les expressions les plus propres à marquer sa joie, sa reconnoissance, son attachement.

1659.

Parloit-il avec ſincérité, ou par politique ? Ce fut alors un problème, que chacun décida par les ſentimens d'attachement ou de haine qu'il avoit pour le Cardinal. Ce Miniſtre avoit beaucoup d'ennemis ; & quel eſt le Miniſtre qui n'en a pas en grand nombre, & de toutes les eſpeces ? La faveur & la proſpérité excitent contr'eux l'envie, l'uſage de l'autorité révolte la vanité & l'amour propre de ceux qui obéiſſent ; le refus des graces fait naître un reſſentiment que l'on croit toûjours juſte ; la qualité même d'Etranger indiſpoſoit toute la Nation contre le Cardinal Mazarin ; auſſi cette multitude d'ennemis ne laiſſa pas échapper l'occaſion de s'élever contre le Miniſtre. Sa conduite avoit été conforme à la probité la plus exacte ; il n'avoit pas donné le moindre prétexte à la cenſure : mais on ſonda ſon cœur ; on voulut qu'il eût vû avec complaiſance l'amour que le Roi avoit pour ſa niece, qu'il eût travaillé habilement à l'entretenir, lors même qu'il paroiſſoit faire les plus grands ef-

1659. forts pour l'éteindre, & qu'il ne désespérât pas de couronner cet amour par un mariage extrêmement flateur pour sa vanité, & propre à lui assûrer une autorité sans bornes. On tenoit ces discours sans trop de ménagemens. Etoient-ils vrais, ou du moins vraissemblables ? c'est ce que l'on ne croira jamais, lorsqu'on voudra en juger avec équité. Si l'on ne vouloit pas faire l'honneur à ce Ministre de le croire capable d'agir par des motifs de probité & de désintéressement, il falloit du moins lui accorder d'agir suivant ses vrais intérêts, & suivant la prudence la plus commune. Il avoit éprouvé plusieurs fois ce que pouvoit le déchaînement de la Nation entiere contre lui dans des tems orageux, où l'autorité Royale n'étoit pas assez respectée ; ne se seroit-il pas exposé à un nouvel orage, s'il avoit souffert que le Roi épousât Mademoiselle Mancini ? Auroit-il pû se flater d'obtenir l'agrément de la Reine Mere pour ce mariage ? La paix étoit nécessaire à la France ; l'Europe entiere la desiroit ; pou-

voit-on l'eſpérer en refuſant l'Infante que le Roi d'Eſpagne avoit offerte au Roi, quoique l'Empereur Léopold la demandât? On avoit ſacrifié la Princeſſe de Savoie à l'Infante pour des raiſons d'Etat; auroit-on pû ſacrifier l'Infante à la niece du Cardinal contre toute raiſon? Le Miniſtre enfin n'auroit-il pas eû à redouter le reſſentiment de ſon Maître dans un tems où la réflexion, peut-être même le dégoût, auroit ſuccédé à l'amour? Tout parle ici en faveur du Cardinal; il auroit été aveuglé, s'il avoit haſardé une intrigue dont la tentative ſeule l'auroit déshonoré, dont l'évenement étoit fort incertain, & dont le ſuccès lui devoit être funeſte.

1659.

J'ai cru devoir rapporter ces anecdotes, qui ne forment à la vérité qu'un épiſode dans l'hiſtoire du Traité des Pyrénées, mais qui lui appartiennent, & qui ſont rélatives au mariage du Roi. Il me reſte à expliquer le détail & le ſuccès des conférences du Cardinal Mazarin avec Dom Louis de Haro.

Fin du Tome premier. Hh v.

ERRATA.

Page 16. l. 1. Buffavola, *lisez*, Buffarola.
Pag. 21. l. 6. personnels, *lisez* temporels.
P. 29. l. 13. Mortave, *lisez* Mortare.
P. 30. l. 19. Remnitz, *lisez* Kemnitz.
P. 33. l. 25. Quirasque, *lisez* Quierasque.
P. 34. l. 19. pour se déterminer, *lisez* pour le déterminer.
P. 36. l. 22. Milleraye, *lisez* Meilleraye.
P. 47. l. 18. Sametz, *lisez* Jametz.
P. 60. l. 18. Neuhans, *lisez* Neuhaus.
P. 68. l. 9. Rottevile, *lisez* Roteuil.
P. 77. l. 20. Brenein, *lisez* Bremein.
P. 79. l. 13. après entreprise, *ajoûtez* importante.
P. 90. l. 13. sur le, *lisez* sous le.
P. 101. l. 18. Nuges, *lisez* Nuys.
P. 112. l. 16. Gastron, *lisez* Gastrou.
P. 143. l. 6. à ses objets, *lisez* à ces objets.
Ibid. l. 13. du combat, *lisez* d'un combat.
P. 148. l. 13. de ce Ministre, *lisez* du Ministre.
P. 151. l. 14. Saint Lieu, *lisez* Saint Leu.
P. 184. l. 14. ne vous pressez pas, *lisez* ne nous pressez pas.
P. 206. l. 4. le Ceneio, *lisez* le Cencio.
P. 222. l. 24. de se présenter, *lisez* de le présenter.
P. 278. l. 5. & l'on attend, *lisez* l'on attendit.
P. 285. l. 22. par les Flamands, *lisez* par les flames.
P. 331. l. 10. dans le Royaume, *lisez* dans ce Royaume.
P. 362. l. 5. par le mariage, *lisez* par ce mariage.
P. 364. l. 14. toutes les vivacités, *lisez* toutes ces vivacités.
P. 416. l. 24 d'une importance, *lisez* d'une si grande importance.
P. 459. l. 5. s'il avoit posté ses troupes, *lisez* porté ses troupes.
P. 461. l. 26. de dégarnir leurs portes, *lisez* leurs ports.



